



Assemblée générale

Soixante-quatrième session

10^e séance plénière

Samedi 26 septembre 2009, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Treki. (Jamahiriya arabe libyenne)

En l'absence du Président, M. Valero Briceño (République bolivarienne du Venezuela) Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Sali Berisha, Premier Ministre de la République d'Albanie

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République d'Albanie.

M. Sali Berisha, Premier Ministre de la République d'Albanie est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Sali Berisha, Premier Ministre de la République d'Albanie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Berisha (Albanie) (parle en anglais) : J'ai grand plaisir à féliciter M. Ali Abdussalam Treki, Président de l'Assemblée générale, de l'excellent travail qu'il a accompli à la présidence de l'Assemblée à sa soixante-quatrième session. Je voudrais aussi remercier son prédécesseur, M. Miguel d'Escoto

Brockmann, d'avoir su mener à bien les travaux de l'Assemblée à sa soixante-troisième session.

Je saisis cette occasion pour saluer toutes les personnes présentes dans cette salle aujourd'hui. Je remercie également sincèrement le Secrétaire général Ban Ki-moon pour le haut niveau de compétence et de professionnalisme avec lequel il dirige l'Organisation des Nations Unies, et je reconnais qu'il a apporté une contribution personnelle importante au succès de la présente session.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui après une année durant laquelle le monde a été confronté à l'une des pires crises financières et économiques de son histoire. Nous sommes réunis une nouvelle fois en ce lieu à un moment où des centaines de millions de personnes sont opprimées par des régimes tyranniques ou sont confrontées à l'extrême pauvreté, à la maladie et à des catastrophes sanitaires ou sociales considérables. Nous sommes réunis ici à un moment où les conflits brutaux continuent de faire des victimes innocentes dans de nombreuses régions de notre monde, et où les crises nucléaires en Iran et en Corée du Nord représentent une menace véritable pour la paix mondiale.

L'Albanie et le peuple albanais restent engagés dans la coopération internationale et sont déterminés à apporter leur modeste contribution afin de promouvoir la paix, la liberté et la sécurité et de faire respecter les droits de l'homme, de lutter contre la pauvreté, de

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



promouvoir le développement durable et la prospérité et, enfin, de protéger l'environnement.

(l'orateur poursuit en français)

En tant que pays européen, l'Albanie demeure entièrement engagée et totalement déterminée à mener à bien toutes les réformes et à prendre toutes les décisions, ainsi que toute autre mesure requise pour continuer dans la voie de son adhésion à l'Union européenne (UE). Plus de 94 % des Albanais soutiennent le processus d'adhésion de l'Albanie à l'Union européenne. Ceci est un engagement fort, mais aussi une obligation majeure pour mon gouvernement afin d'avancer rapidement dans cette voie. Dans le courant de cet automne, nous nous attendons à une décision favorable du Conseil des ministres de l'Union européenne à notre demande d'obtention du statut de pays candidat à l'Union, tout comme nous espérons obtenir le plus vite possible la libéralisation des visas auprès de l'Union européenne.

L'Albanie est une démocratie nouvelle mais fonctionnelle. Il y a environ deux mois, l'Albanie a tenu des élections parlementaires générales. L'arbitre international, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, a conclu que ces élections ont atteint les principaux standards de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et méritent une évaluation générale positive. Le nouveau Gouvernement issu de ces élections a fixé les objectifs suivants comme piliers de base de son programme : la construction de nouvelles infrastructures modernes partout dans le pays, l'entrée de l'Albanie dans l'ère numérique, la réforme du système de santé et d'éducation, la lutte contre la pauvreté, et la création de nouveaux emplois.

L'an prochain, ici à l'ONU, nous analyserons les progrès accomplis concernant les objectifs du Millénaire pour le développement. L'Albanie a fourni des efforts intenses afin de réaliser des progrès considérables dans cette direction. Au cours des trois dernières années, environ 400 000 Albanais ont dépassé le seuil de pauvreté, alors que l'extrême pauvreté a baissé de 70 %. Des dizaines de milliers de nouveaux emplois ont été créés, le nombre des étudiants à l'université a doublé, et la mortalité infantile a été réduite de manière drastique.

(l'orateur reprend en anglais)

Les années 2008 et 2009 ont vu éclater la pire crise financière et économique que le monde ait connue

depuis la Grande dépression. L'économie albanaise a subi les conséquences de la crise. Ses exportations ont baissé de 10 %, et les niveaux de crédit financier ont radicalement diminué. Malgré ces conséquences, le produit intérieur brut (PIB) albanaise a augmenté de plus de 5 % au cours du premier semestre de 2009, nos recettes ont augmenté de 8 % par rapport à l'année dernière, et l'investissement direct étranger a été de 59 % supérieur à celui de l'année dernière.

J'estime que plusieurs facteurs principaux ont protégé l'économie albanaise pendant la crise. Premièrement, l'Albanie a le plus petit fardeau fiscal de toute l'Europe et son économie repose essentiellement sur des normes libérales. Deuxièmement, mon gouvernement a investi en 2009 10 % du PIB du pays dans des projets d'infrastructures ou, si nous tenons compte des investissements en 2008, 20 % du PIB des deux dernières années. Troisièmement, nous avons lancé des réformes approfondies pour réduire la taille du Gouvernement, qui ont fait que l'Albanie dispose de l'une des plus petites administrations publiques européennes, et même mondiales, en termes de personnels par habitant. Enfin, mon gouvernement a créé au cours des quatre dernières années un climat très favorable aux entreprises et aux investissements. Je saisis cette occasion pour inviter les investisseurs de tous les pays à envisager d'intégrer mon pays à leurs projets, ce qui sera pour eux, comme pour l'Albanie, une réussite assurée.

L'Albanie a maintenu une excellente coopération avec l'ONU et ses institutions. Elle est l'un des pays pilotes de l'initiative Unis dans l'action, et elle apporte par son expérience et ses résultats positifs une réelle contribution à cette réforme de l'ONU. L'initiative Unis dans l'action permet d'économiser beaucoup de temps et d'argent, et d'améliorer considérablement l'efficacité de la coordination de l'action des organismes des Nations Unies dans le cadre de leur coopération avec les États Membres. Ce projet a donné d'excellents résultats dans mon pays grâce à la cohérence et à la meilleure coordination des activités des organes de l'ONU avec celles de nos autorités nationales, en particulier en ce qui concerne la mise en adéquation des projets internationaux avec les priorités du pays.

Nous avons constaté avec plaisir que nos priorités de réforme et notre stratégie nationale d'intégration européenne sont dans la droite ligne des objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs de

l'initiative Unis dans l'action. Le résultat a montré que ce projet, dont la philosophie dépend du concept d'appropriation nationale, a permis une mise en œuvre plus efficace des programmes de développement des Nations Unies.

L'Albanie est une société multireligieuse et un exemple par excellence d'harmonie religieuse. Dans le cadre de l'Alliance des civilisations, et conformément à notre stratégie nationale de dialogue interculturel, nous mettons à la disposition de tous notre exemple d'harmonie et de coexistence religieuse, qui est l'un des héritages spirituels les plus précieux de notre pays, comme contribution aux objectifs de cette initiative de l'ONU.

Ce débat général a été précédé du Sommet sur les changements climatiques. C'est avec grand plaisir que j'informe l'Assemblée que plus de 90 % de l'électricité consommée par mon pays provient d'énergies hydroélectriques renouvelables. Même si nous sommes ouverts à d'autres sources d'énergie, notamment le nucléaire, nous travaillons avec ardeur et avons à ce jour attiré 5 milliards d'euros de nouveaux investissements pour la construction de nouvelles usines de production d'énergie hydroélectrique, éolienne et issue de la biomasse. L'Albanie entend devenir une petite superpuissance régionale dans le domaine des énergies vertes.

La dernière décennie, qui a vu des conflits brutaux se succéder dans les Balkans, semble avoir été classée dans les archives de l'Histoire. Les pays de la région sont maintenant engagés dans un processus de coopération dans tous les domaines ainsi que dans un processus d'intégration européenne et euroatlantique. Cette année, l'Albanie et la Croatie sont devenues membres à part entière de l'OTAN. D'autres pays de la région ont fait des progrès importants dans la voie de l'adhésion à l'UE et à l'OTAN.

J'insiste à présent sur le fait que même si peu de temps s'est écoulé depuis la déclaration d'indépendance du Kosovo, la création d'un État indépendant du Kosovo est devenue un facteur important de paix et de stabilité en Europe du Sud-Est. Dans ce pays, qui a déclaré son indépendance il y a 20 mois, les relations interethniques se sont améliorées et les tensions interethniques ont sensiblement diminué. Les Serbes ne quittent plus le Kosovo. C'est le contraire qui se produit : de nombreuses familles serbes reviennent au Kosovo pour bâtir un futur dans leur pays. Mon gouvernement est résolu à aider le

Gouvernement kosovar dans ses projets visant à faciliter le retour des personnes déplacées de ce pays.

L'Union européenne a déployé sa mission État de droit menée au Kosovo, qui réalise un excellent travail et apporte une aide précieuse au Gouvernement et aux autorités kosovars pour consolider l'état de droit et la démocratie fonctionnelle au Kosovo et pour établir les normes européennes les plus élevées permettant la coexistence des diverses communautés ethniques. La Force internationale de sécurité au Kosovo a également joué un rôle très positif, et le simple fait que ses effectifs aient été réduits est une bonne illustration de la stabilité qui règne dans le pays.

Soixante-trois États Membres de l'ONU ont reconnu le Kosovo indépendant, et la République du Kosovo est devenue membre du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Il n'en demeure pas moins que le Kosovo n'occupe pas encore la place qu'il mérite dans la famille des pays souverains de cette Organisation prestigieuse.

Je voudrais donc souligner à cette occasion que tous les pays qui reconnaissent la République du Kosovo et les institutions internationales qui l'ont acceptée en tant qu'État membre indépendant dans leurs instances l'ont fait parce qu'ils sont convaincus avant toute chose que l'indépendance du Kosovo et sa reconnaissance par la communauté internationale contribuent considérablement à la paix et la stabilité en Europe du Sud-Est. C'est la raison pour laquelle je saisis cette occasion pour exprimer ma reconnaissance la plus sincère à tous les Gouvernements et États Membres de l'ONU qui envisagent d'examiner et d'évaluer la situation qui prévaut en Europe du Sud-Est et de reconnaître l'indépendance du Kosovo. Je pense que cela contribuerait grandement à la paix, la stabilité, la sécurité et la coopération dans notre région.

Il y a 14 ans, après avoir condamné l'oppression coercitive, la violence et la barbarie du régime de Milosevic contre les Albanais du Kosovo, 137 États Membres de l'ONU ont voté pour la résolution 49/204 en date du 23 décembre 1994, pour reconnaître et respecter la volonté des habitants du Kosovo. Cette volonté est aujourd'hui réalité dans un Kosovo indépendant, qui a été reconnu par 63 pays qui ont participé à ce vote historique. J'espère et je suis fermement convaincu que les autres pays qui ont voté pour cette résolution historique réaffirmeront la volonté qu'ils ont exprimée il y a 14 ans, en

reconnaissant cette fois le dernier né des États européens, la République du Kosovo.

Grâce à sa politique étrangère axée sur la paix et le maintien de bonnes relations avec tous les pays, sa contribution modeste mais importante aux missions internationales de paix et de protection des droits de l'homme par le biais de sa politique de bon voisinage et grâce à son rôle modéré mais constructif dans la région, l'Albanie contribue directement à la stabilité et à la sécurité dans la région et au plan mondial.

Aujourd'hui, l'Albanie participe aux missions de maintien de la paix de plusieurs opérations internationales de l'ONU et d'autres organisations de sécurité régionales, notamment en Afghanistan, en Bosnie, en Iraq, au Tchad et dans d'autres pays. Il y a à peine deux mois, l'Albanie a doublé les effectifs de ses troupes dans la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Mon pays reconnaît et appuie tous les efforts en faveur de la paix et de la sécurité mondiales et continuera à appuyer tous les efforts de l'ONU, de l'OTAN et des autres acteurs qui promeuvent la paix, la stabilité et la sécurité dans le monde et surveillent les deux pays qui les menacent – l'Iran et la Corée du Nord – avec leurs programmes nucléaires très dangereux.

Tous les États Membres de l'ONU sont responsables du fonctionnement efficace de cette Organisation. Personne ne peut ignorer les réalisations passées de l'ONU dans de nombreux domaines. L'ONU est là pour apporter soutien et secours à chaque fois qu'une crise se produit, qu'un pays est frappé par la pauvreté, la famine, la maladie ou une catastrophe.

Il est toutefois depuis longtemps clair que le monde, les pays et la complexité des relations internationales évoluent bien trop rapidement par rapport à la capacité de l'ONU de s'adapter aux réalités nouvelles. C'est la raison pour laquelle l'Albanie appuie vigoureusement la poursuite du processus de réforme de cette Organisation et l'amélioration du système des Nations Unies. Un mécanisme de prise de décision plus efficace est essentiel à cet égard. Nous appuyons l'action entreprise pour réformer le Conseil de sécurité. Nous pensons que nous avons besoin d'un Conseil de sécurité efficace, transparent et légitime dans ses prises de décision et dans lequel les régions et les États Membres sont représentés équitablement si nous voulons relever les défis du XXI^e siècle.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier

le Premier Ministre de la République d'Albanie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Sali Berisha, Premier Ministre de la République d'Albanie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Josaia V. Bainimarama, Premier Ministre et Commandant des forces militaires de la République des Îles Fidji

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Commandant des forces militaires de la République des Îles Fidji.

M. Josaia V. Bainimarama, Premier Ministre et Commandant des forces militaires de la République des Îles Fidji, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Josaia V. Bainimarama, Premier Ministre et Commandant des forces militaires de la République des Îles Fidji, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Bainimarama (Fidji) (*parle en anglais*) : Je salue cordialement le Président et cette Assemblée. Je le félicite de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Je rends hommage à son prédécesseur, S. E. M. Miguel d'Escoto Brockmann, qui a présidé la soixante-troisième session avec beaucoup de sensibilité et humanisé nos travaux.

La soixante-quatrième session de l'Assemblée générale examinera des questions d'actualité importantes pour tous les États Membres. Ces questions portent, notamment, sur la recherche de réponses efficaces aux crises mondiales et le renforcement du multilatéralisme et du dialogue sur la paix, la sécurité et le développement internationaux. Ces questions sont effectivement très importantes pour mon propre pays, un petit État insulaire en développement qui a beaucoup gagné de son admission et de sa participation à l'ONU.

Les Fidji et leur peuple, comme tous les petits États insulaires en développement, comptent parmi les premières victimes des crises mondiales actuelles, comme la crise financière et économique, la pandémie de grippe à virus A (H1N1), et la plus spectaculaire de toutes, le phénomène des changements climatiques. Dans de petites économies comme la notre, ces événements mondiaux ont un effet on ne peut plus réel

sur les moyens de subsistance quotidiens de notre peuple. Pour notre part, nous avons tenté de répondre à certaines de ces crises en changeant et en ajustant nos politiques, en encourageant notre peuple à cultiver sa propre nourriture et en décourageant les importations d'aliments lorsque cela est possible. Au cours des deux dernières années, la taille de notre fonction publique a été réduite. Nous avons conservé un Cabinet très rationalisé et avons limité considérablement les dépenses de fonctionnement du Gouvernement.

Il y a eu certaines critiques à propos de ce qui s'est passé aux Fidji depuis décembre 2006 lorsque l'armée a été, à contrecœur, obligée de renverser le Gouvernement fidjien de l'époque. Je pense que ces critiques ne savent généralement pas à quel point les politiciens, de mèche avec ceux qui utilisent la terreur comme tactique pour imposer la suprématie raciale et un programme corrompu, étaient devenus une menace à la sûreté et à la sécurité de notre peuple. Le terrorisme est devenu un problème mondial qui touche également les Fidji. Nous coopérons pleinement à l'effort international visant à maîtriser et à endiguer ce fléau.

Le 10 octobre de l'année prochaine, les Fidji célèbreront le quarantième anniversaire de leur indépendance et le quarantième anniversaire de leur adhésion à l'ONU. Nous avons accueilli notre indépendance remplis d'enthousiasme, excités à l'idée de décider de notre propre destin et convaincus que dans son ensemble notre communauté travaillerait unie pour parvenir à une vie meilleure pour tout notre peuple. La route n'a pas été facile ou sans heurts.

Le Président de la République des Îles Fidji a abrogé la Constitution le 10 avril de cette année. Il a décidé de prendre cette mesure lorsque la décision d'une Cour d'appel a créé un vide juridique – une anomalie constitutionnelle qui aurait également empêché la mise en œuvre des réformes qu'il avait ordonnées afin d'instaurer un État véritablement démocratique.

Le 1^{er} juillet de cette année, j'ai annoncé une feuille de route qui permettra aux Fidji d'avoir une nouvelle Constitution et de tenir des élections fondées sur l'égalité, le suffrage universel, les droits de l'homme, la justice, la transparence, la modernité et sur de véritables idéaux démocratiques. Mon gouvernement et moi-même avons été chargés de mettre en œuvre et de poursuivre les réformes qui veilleront à ce que des élections législatives véritables,

démocratiques, non communautaires et fondées sur le suffrage universel aient lieu d'ici à septembre 2014. Une feuille de route visant à mettre en œuvre ce mandat a été annoncé le 1^{er} juillet de cette année.

Les travaux de rédaction d'une nouvelle Constitution d'ici à septembre 2012 débiteront en même temps que nous prendrons des mesures strictes pour protéger notre économie des conséquences de la crise économique mondiale. Les idéaux et les principes formulés dans la Charte populaire pour le changement et le progrès, un document préparé après de larges consultations et avec la contribution du peuple fidjien, serviront de base à cette nouvelle Constitution. La Charte populaire a été adoptée par le Président après que la majorité des Fidjiens l'ait approuvée.

Les travaux de rédaction de la nouvelle Constitution comprendront des consultations avec tous les citoyens ordinaires de notre pays, ainsi qu'avec la société civile. Les consultations porteront avant tout sur des questions telles que la taille du nouveau parlement, la viabilité d'un système bicaméral, la durée du mandat du Gouvernement, et les mécanismes de responsabilisation du Gouvernement vis-à-vis du peuple. La nouvelle Constitution prendra en considération ces réformes et les résultats de larges consultations et entrera en vigueur d'ici à septembre 2013. Cela donnera au peuple fidjien un an pour se familiariser avec ses dispositions avant les élections qui auront lieu en septembre 2014.

Certains ont critiqué ce calendrier. Ces critiques ont demandé pourquoi les travaux de rédaction de la nouvelle Constitution ne débiteront pas avant septembre 2012. La réponse est très simple, du moins pour ceux qui connaissent et comprennent l'histoire des Fidji. Les Fidji ont une histoire coloniale qui a créé de nombreuses anomalies et inégalités dont nous souffrons encore aujourd'hui. À cause de cela et à cause des politiciens, notre période postcoloniale a été marquée par l'instabilité politique. Chaque fois qu'un nouveau Gouvernement était élu, l'ancienne élite qui bénéficiait financièrement du Gouvernement précédent a réussi à déstabiliser le Gouvernement et à le remplacer par ses propres partisans et représentants. Ceci n'a été possible que parce que les institutions publiques qui étaient censées protéger la démocratie et les valeurs démocratiques étaient, au contraire, de mèche avec l'élite pour déstabiliser et remplacer le nouveau Gouvernement.

Et ce n'est pas tout. Les Fidji ont souffert pendant plus de 20 ans d'une mauvaise gestion, de la corruption et du népotisme. Notre infrastructure, notre système judiciaire et nos mécanismes de responsabilisation sont tous restés sous-développés et stériles. Beaucoup de nos meilleurs cerveaux ont quitté le pays parce qu'ils ne pensaient pas avoir d'avenir dans un pays gouverné par le nationalisme ethnique, la corruption et l'avidité. Afin de veiller à ce que la démocratie ait une réelle chance de survie aux Fidji à l'avenir, des réformes sérieuses et de principe doivent être mises en œuvre pour construire des routes et des institutions et établir certaines valeurs.

En même temps que les infrastructures, notre peuple doit adopter rationnellement et chérir dans son cœur une démocratie véritable. Les pratiques de l'ancienne élite ne devront plus jamais l'emporter. Il faut qu'il y ait des réformes avant les élections pour veiller à ce que la démocratie soit viable sur le long terme aux Fidji. Le peuple fidjien mérite mieux que les mesures de fortune à court terme que nous avons connues lors des dernières décennies.

Je demande de la patience et de la compréhension, particulièrement de la part de nos voisins qui se sont étonnamment révélés peu compréhensifs et n'ont pas tenu compte de la situation particulière qu'a connue notre pays depuis son indépendance. En d'autres termes, il semble y avoir une foi presque aveugle dans le fait que, une fois que ceux qui étaient soumis à la domination coloniale ont accédé à l'indépendance et que la machine de la démocratie est en marche, l'histoire du pays concerné se déroulera sans heurt. Rien n'est plus faux. J'invite la communauté internationale à coopérer avec nous, à visiter notre pays pour évaluer la situation et à apporter un appui et une assistance pratiques pour nous permettre de mettre en œuvre ces réformes.

L'histoire est pleine d'exemples de peuples dans le monde entier qui luttent pour l'autodétermination afin de se libérer de leur assujettissement et de la domination étrangère. Notre propre expérience aurait dû indiquer, si cela est nécessaire, à quel point il nous a été difficile de parvenir à une démocratie réelle, véritable et durable.

De nombreux pays représentés dans cette salle aujourd'hui ont connu les affres de l'édification d'une nation. Il ne serait pas déplacé ici de réfléchir à ce qu'a dit le Président Obama dans son allocution devant l'Assemblée générale mercredi le 23 septembre :

« La démocratie ne saurait être imposée de l'extérieur à quelque nation que ce soit. Chaque société doit chercher sa propre voie, et aucune voie n'est parfaite. Chaque pays poursuivra une voie ancrée dans la culture de son peuple et de ses traditions ancestrales. » (A/64/PV.3)

Nous approuvons totalement ces sentiments.

Nous rêvons d'égalité, de justice et de sécurité. Nous rêvons de dignité et de bien-être économique. Nous rêvons d'une démocratie véritable. Je remercie ceux de nos amis qui ont constamment dialogué avec moi et avec mon gouvernement et qui nous ont aidés à accomplir ce qu'eux-mêmes considèrent désormais comme allant de soi. Je remercie les amis des Fidji pour leur respect et leur compréhension, même lorsque nous acceptons nos divergences sur certaines questions. Si nous voulons avoir un véritable dialogue, aussi bien au niveau régional qu'au niveau international, il faut être disposé à écouter et à respecter un point de vue divergent.

Aux pays qui ont refusé de tendre la main aux Fidji et qui n'étaient pas disposés à engager un dialogue, je ne peux que leur demander de nouveau de changer de position. Les Fidji sont une petite nation. Notre peuple ne représente une menace pour personne, encore moins pour toutes les grandes puissances du Pacifique Sud qui se sont arrogé le droit de nous dicter notre futur et la façon dont nous devons nous gouverner. Nous respectons le droit de quiconque qui est en désaccord avec nous d'exercer cette liberté. Cependant, cela ne leur donne pas le droit de s'ingérer dans nos efforts visant à construire un meilleur avenir pour notre pays.

En plus de tout cela, ils ont utilisé leurs grandes ressources diplomatiques et financières pour empêcher les Fidji de participer à de nouvelles opérations de maintien de la paix. Les Fidji ont participé à des opérations de maintien de la paix depuis 1978 et sont fiers de leur collaboration avec l'Organisation des Nations Unies, en particulier avec le Département des opérations de maintien de la paix. En effet, les Forces militaires des Fidji, depuis le début de leur participation aux opérations de maintien de la paix, se sont taillé une réputation de forces professionnelles, compétentes et qui entretiennent de bons rapports avec les communautés qui se trouvent dans leurs zones d'opération.

Les Fidji ont été déçues par ce qui semble être une décision unilatérale de la part de l'Organisation

des Nations Unies d'empêcher notre pays de participer aux opérations de maintien de la paix. Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse claire et satisfaisante de l'Organisation à ce sujet. J'espère que l'Organisation des Nations Unies traitera de manière juste et équitable les pays fournisseurs de contingents.

Nos expériences en tant qu'État Membre de l'Organisation des Nations Unies, et particulièrement dans le domaine du maintien de la paix, seront renforcées et améliorées par notre Charte populaire et notre feuille de route en vue des élections. Ces documents reflètent bien les valeurs constructives d'un dialogue et d'un engagement sincères. Nous estimons que si nous voulons parvenir à une paix, une sécurité et un développement réels dans notre pays, nous devons construire sur une fondation de patience et de respect de tous les points de vue.

Comme la plupart des petits pays insulaires, les Fidji considèrent que la menace du changement climatique compromettra la paix et la sécurité internationales. Ce sont les vies de personnes en chair et en os, habitant des lieux bien réels, qui sont en jeu. La survie future de générations et de cultures véritables et la sécurité que donne l'appartenance à une vraie patrie sont menacées.

Les effets néfastes du changement climatique n'auront cure de la politique, ses effets dévastateurs sur l'humanité l'emporteront sur toute idéologie ou tout système conçus par l'homme. Les victimes potentielles de ses conséquences pourraient être plus nombreuses que celles de n'importe quelle bataille que nous avons connue. Toutefois, collectivement, nous avons la capacité de repousser son assaut.

Les Fidji remercient les membres de l'Assemblée dans leur ensemble d'avoir adopté, à la dernière session, une résolution présentée par les petits États insulaires en voie de développement, dans laquelle le lien entre la menace du changement climatique et la sécurité a été établi. Certains des voisins les plus proches des Fidji vivent sur les atolls qui ont la plus faible altitude du monde. L'élévation du niveau de la mer causé par le changement climatique menace littéralement de les noyer. Pourquoi devraient-ils être forcés de quitter leur patrie alors que ce n'est pas de leur faute? Tous les êtres humains ont le droit de vivre dans la patrie de leurs ancêtres, s'ils le désirent.

Il est essentiel de comprendre qu'aucune assistance financière, quelle que soit son ampleur, ne pourrait ressusciter ce qui a été submergé, produire la

pluie pour mettre fin à la sécheresse, annuler les effets des catastrophes naturelles ou remplacer ce qui a été perdu à cause du changement climatique. Aucun petit État insulaire ne pourra survivre à l'avenir grâce à la seule atténuation des effets du changement climatique. L'adaptation et l'atténuation ne suffisent pas. C'est seulement en réduisant considérablement les émissions de carbone que nous pourrions arrêter les effets du changement climatique et assurer la survie des petits États insulaires.

C'est sur cette base que les Fidji, l'un des États les plus vulnérables face aux effets du changement climatique, en appellent à tous les pays – et particulièrement aux plus grands émetteurs –, d'assumer leurs responsabilités et de s'engager à réduire les émissions de carbone d'environ 45 % à partir des niveaux de 1990 d'ici à 2020 et de 85 % d'ici à 2050, avec une concentration atmosphérique mondiale inférieure à moins de 350 parts par million; et aussi, de limiter les augmentations de température à moins de 1,5 °C par rapport au niveau préindustriel d'ici à 2020. Je tiens à souligner que, d'une manière réaliste, il s'agit de la réduction minimale qui nous permettra de faire face aux effets dévastateurs du changement climatique auxquels nous sommes actuellement confrontés.

Si nous n'atteignons pas ces objectifs, nous augmenterions extraordinairement les risques pour les plus vulnérables. Négocier sur ces objectifs reviendrait à négocier la vie des millions de personnes. L'inégalité qui existe entre l'ampleur de nos vulnérabilités et notre capacité d'assumer les coûts liés à l'atténuation, comparativement à nos contributions au changement climatique, a divisé nos vues et affaibli notre force collective pour pouvoir nous attaquer à ce problème mondial. Cette situation d'inégalité est aggravée par les intérêts politiques et économiques divergents des États. Comme on peut bien le comprendre, les décisions et les positions sont fondées sur des intérêts purement nationaux, qui, dans la plupart des cas, prennent le pas sur les principes d'équité et de responsabilité.

Ce sont ces divergences qui ont donné lieu aux problèmes auxquels la communauté internationale se heurte pour conclure un accord international contraignant qui réponde au besoin le plus fondamental du monde aujourd'hui : sa survie.

Les Fidji espèrent qu'au fur et à mesure que nous nous acheminons vers la Conférence de Copenhague, la volonté et le compromis politiques seront au rendez-

vous et que nous disposerons bientôt d'un lieu d'échange adéquat pour la mise en place d'un régime juste, efficace et ambitieux en ce qui concerne le changement climatique, qui permettra de réduire considérablement les émissions de carbone et de créer un mécanisme financier qui accompagnera les besoins d'adaptation et d'atténuation de chaque pays, et particulièrement des plus vulnérables.

Mon gouvernement est déterminé à faire respecter les principes et les valeurs consacrés par la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les autres conventions des Nations Unies. Nous sommes fermement déterminés à éliminer toutes les politiques et toutes les lois qui ne sont pas conformes à nos obligations internationales. Nous voulons créer pour notre peuple un avenir nouveau et radieux, basé sur l'égalité, la dignité et le respect.

Nous espérons pouvoir compter sur la compréhension de l'Assemblée générale et de la communauté des nations, ainsi que sur leur appui en vue de la réalisation de nos rêves.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République des Fidji de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Josaia Bainimarama, Premier Ministre de la République des Fidji, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Carlos Gomes Júnior,
Premier Ministre de la République
de Guinée-Bissau**

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau.

M. Carlos Gomes Júnior, Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Carlos Gomes Júnior, Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Gomes (Guinée-Bissau) (*parle en portugais, texte anglais fourni par la délégation*) : Tout d'abord, je tiens à féliciter M. Ali Abdussalam Treki de son

élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Connaissant sa compétence et sa grande expérience diplomatique, nous sommes convaincus que la présente session sera couronnée de succès. Mon pays, la Guinée-Bissau, qui entretient d'excellentes relations d'amitié et de coopération avec son pays, la Libye, se félicite de son élection et l'assure de sa coopération fraternelle pendant son mandat.

Je voudrais exprimer les félicitations et les remerciements de la Guinée-Bissau au père Miguel d'Escoto Brockmann pour son efficacité et son attachement à la conduite réussie des travaux de la soixante-troisième session. Je tiens également à remercier le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour son rapport détaillé sur l'activité de notre Organisation et pour l'excellent travail qu'il a accompli pour assurer la consolidation de la paix et du développement dans le monde entier. En particulier, j'aimerais remercier M. Treki d'avoir organisé la réunion de haut niveau sur le changement climatique le 22 septembre, en prélude à la Conférence de Copenhague qui se tiendra en décembre.

Six mois après la crise provoquée par l'assassinat de notre président, nous avons rétabli la normalité constitutionnelle, et les organes de pouvoir de l'État sont à même de remplir le rôle que leur assigne notre Constitution. Nous venons d'assister à l'investiture d'un nouveau président, S. E. M. Malam Bacai Sanhá, qui a été élu démocratiquement dans des élections jugées libres, justes et transparentes par tous les partis politiques, les candidats et les observateurs internationaux.

Le parti que j'ai l'honneur de présider, le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert, des rangs duquel est issu l'actuel Président de la République d'une majorité qualifiée au parlement et au sein d'un gouvernement sous exclusive. Jamais dans son histoire, notre pays n'a bénéficié de si bonnes conditions de stabilité. Nous avons ainsi instauré les conditions qui permettent de mettre en œuvre les réformes dont le pays a tant besoin, notamment la réforme de la fonction publique, l'accent étant mis tout particulièrement sur les secteurs de la défense et de la sécurité, ainsi que la réforme des finances publiques, et la décentralisation et la modernisation de l'appareil étatique.

À cet égard, je voudrais souligner le rôle et la contribution des organisations sous-régionales, comme

la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union économique et monétaire ouest-africaine et la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), ainsi que l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies, dont l'appui constant a permis à notre gouvernement de faire des progrès substantiels dans la normalisation de la vie politique, économique et sociale et du développement du pays. Je voudrais aussi souligner l'appui important de l'Union européenne pendant la période difficile que nous avons traversée. En outre, je voudrais remercier les pays frères de la CPLP de leur engagement et de leur solidarité sans faille.

La dernière situation de crise en Guinée-Bissau a abouti à l'assassinat du chef de l'État et du chef d'état-major des forces armées guinéennes. Ces événements tragiques ont surpris et choqué toute la société guinéenne et la communauté internationale. Ils ont mis en lumière la fragilité de notre état de droit et les faiblesses du système national de défense et de sécurité.

Outre la ferme condamnation de ces crimes, le Gouvernement a immédiatement ordonné la création d'une commission pour nous permettre de découvrir la vérité et de trouver les responsables. Depuis lors, soucieux d'assurer l'objectivité, la transparence et la rapidité du processus, notre gouvernement a demandé au Secrétaire général qu'une enquête internationale soit menée sous les auspices de l'ONU. En réponse à cette demande et sur la base des résolutions du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a exhorté le Gouvernement à poursuivre sa propre enquête sur ces crimes, en offrant toutefois d'intervenir auprès de l'Union africaine, de la CEDEAO et de la CPLP, pour qu'elles fournissent l'appui technique, financier ou autre qui pourrait être nécessaire. Compte tenu de cette réponse du Secrétaire général, le Gouvernement a sollicité l'appui de ces organisations mais n'a toujours pas reçu de réponse. Le Gouvernement accueillerait avec plaisir toute assistance qui pourrait lui être offerte par l'Union africaine, la CEDEAO et la CPLP.

Nous souhaitons profiter de notre présence à New York pour entrer en contact avec toutes ces organisations, afin de veiller à ce que soient établies les conditions qui insuffleraient une nouvelle dynamique au travail de la Commission d'enquête, et nous considérons la réalisation de cet objectif comme une condition essentielle pour garantir une justice authentique et contribuer à la consolidation de l'état de droit démocratique ainsi qu'à la promotion et à la

protection des droits de l'homme. Nous saisissons cette occasion, du haut de cette tribune, pour réaffirmer avec fermeté et sans ambiguïté que nous sommes opposés à l'impunité. Nous n'en serons pas les complices, et nous refuserons de donner refuge aux auteurs d'un crime quel qu'il soit. Je puis donc vous assurer que le Gouvernement bissau-guinéen fera tout ce qui est en son pouvoir pour créer les conditions permettant à la Commission de s'acquitter de sa tâche de manière pacifique, transparente et crédible.

Ces événements ont provoqué dans mon pays une grave crise qui a conduit à modifier radicalement les priorités de la politique gouvernementale – plus précisément, il a fallu notamment organiser des élections présidentielles. Cependant, malgré la gravité de la situation, la réponse de nos institutions a été rapide et positive. Le Président de l'Assemblée nationale du peuple a assumé temporairement la présidence de la République, comme le prévoit la Constitution, et une date a été immédiatement fixée pour la tenue d'élections présidentielles anticipées, selon l'accord conclu entre les partis politiques.

Le mandat du président intérimaire, qui a récemment pris fin, a été caractérisé par la promotion d'un dialogue constructif et franc entre la société civile et la société politique, axé plus particulièrement sur la clarification des secteurs de la réforme des objectifs de la défense et de la sécurité, qui est un élément déterminant de la paix et la stabilité dans le pays.

En Guinée-Bissau, la création des forces armées a précédé la création de l'État lui-même, et ce dernier a hérité d'un fardeau de problèmes complexes au lendemain de la lutte armée pour la libération nationale. Comme dans d'autres pays au passé similaire, les problèmes liés à cette situation ne sont pas aisés à surmonter, notamment lorsqu'il faut affronter des questions de survie qui touchent la société tout entière. Le Gouvernement, qui en est conscient, a organisé une table ronde à Praia (Cap-Vert) en mai dernier, afin d'évaluer le programme de réforme proposé pour les secteurs de la défense et de la sécurité avec l'aide de nos partenaires de développement, l'ONU, la CEDEAO et la CPLP. La poursuite du programme de réforme des forces militaires et de sécurité, dans le cadre duquel la création d'un Fonds de pension spécial est envisagée, conçu spécialement pour faire face à ces questions, peut contribuer à régler ces problèmes une fois pour toutes.

Mon gouvernement vient juste de procéder à une évaluation approfondie de notre stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Les résultats de cette évaluation nous ont permis de conclure que nous devons renforcer notre action sur tous les axes qui définissent la stratégie. Ils nous ont aussi permis, après un examen attentif, de déterminer que le plus grand obstacle au développement de notre pays réside dans le secteur de l'énergie. Nous en avons conclu que la priorité essentielle devrait être de mettre en place un plan énergétique qui réglerait définitivement ce problème. Nous aimerions par conséquent saisir cette occasion pour demander à nos partenaires de développement de procéder à un examen provisoire de notre stratégie de réduction de la pauvreté et des programmes respectifs qui en découlent dès que possible, afin que nous puissions organiser, conjointement avec nos partenaires, une table ronde sur la nécessité de renforcer les programmes de coopération technique, financière et économique avec notre pays. Cette table ronde, que nous souhaiterions organiser sous le titre de « Réconciliation et développement », prendra en compte la nouvelle direction stratégique préconisée par le Conseil de sécurité, en transformant la présence actuelle de l'ONU en Guinée-Bissau en une mission intégrée à partir de janvier 2010.

J'estime être en mesure de dire que, en agissant de manière désintéressée dans ce cadre et avec les ressources mises à notre disposition, nous serons mieux à même de remplir les objectifs du Millénaire pour le développement fixés par l'ONU, en particulier en ce qui concerne la consolidation de la paix et de la stabilité dans notre pays.

Nous accueillons avec satisfaction et encourageons la politique du Président Obama à l'égard de l'Afrique, telle qu'il l'a clarifiée récemment lors de sa visite dans certains pays africains; elle reflète un intérêt pour la stabilité de notre sous-région et du monde dans son ensemble, et accorde une plus grande attention à la promotion du développement. Nous accueillons aussi avec satisfaction les initiatives de paix qui sont en cours au Moyen-Orient sous son égide, ainsi que la politique du Gouvernement des États-Unis à l'égard de Cuba; nous espérons que le blocus contre Cuba sera levé dans un proche avenir.

Depuis plusieurs années, nous demandons à nos partenaires de développement un programme d'après-conflit pour la Guinée-Bissau. Un pays comme le nôtre qui souffre de pénuries aussi graves, ne devrait pas être

abandonné à son sort, compte tenu des séquelles profondes du conflit politico-militaire de 1998-1999, qui continue de toucher tous les secteurs socioéconomiques de la Guinée-Bissau. La Guinée-Bissau, qui autrefois possédait suffisamment de réserves en devises pour couvrir six mois d'importations et qui payait régulièrement les salaires de ses fonctionnaires, ne peut plus honorer ses engagements à cause de la guerre.

Je suis donc particulièrement heureux de voir que la Banque africaine de développement, comprenant les besoins d'un pays sortant d'un conflit, a fait don de la plupart des ressources financières mises à la disposition de la Guinée-Bissau. De même, nous nous félicitons de la récente décision prise par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international de négocier et de conclure un accord sur un programme d'après-conflit avec notre gouvernement, lequel va bientôt bénéficier de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, qui renforcera notre coopération avec nos partenaires principaux de développement. Nous espérons que ce nouveau niveau dynamique de coopération nous permettra de bénéficier de l'initiative en faveur d'un allègement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

Je voudrais exprimer publiquement notre gratitude aux chefs d'État de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, de l'Angola, du Nigéria, au chef et guide de la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, ainsi qu'à la CPLP et à l'Union européenne qui nous ont aidés à combler notre déficit budgétaire, ce qui a grandement contribué au climat de paix dans lequel nous vivons actuellement. De plus, nous saluons la présence de l'Afrique du Sud, du Brésil et de l'Inde, qui ont contribué de manière significative à réduire les pénuries alimentaires dans notre pays par l'intermédiaire du programme de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud.

Je voudrais assurer l'Assemblée générale que, en assumant la responsabilité de la gouvernance en Guinée-Bissau, nous ferons en sorte de continuer à mériter la confiance et l'appui que la communauté internationale nous a accordés. Nous ferons tout notre possible pour permettre à la Guinée-Bissau d'avancer à grandes enjambées vers le développement et la réalisation du bien-être de sa population.

Nous sommes d'avis que les Bissau-guinéens devraient eux-mêmes chercher à régler leurs problèmes

internes, notamment ceux qui découlent de questions sociales, politiques et militaires. Il convient néanmoins de reconnaître que les raisons de la réapparition cyclique de problèmes dans notre pays ne sont pas seulement d'ordre interne. Des facteurs tels que la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogues, en particulier, ont contribué à la détérioration de la situation en Guinée-Bissau.

Profitant de défaillances dans le contrôle des frontières maritimes et terrestres et dans nos structures administratives, faibles dans certaines régions, certains groupes, qui disposent de moyens perfectionnés, ont fait entrer des drogues dans notre pays avec l'appui de personnes influentes au sein de l'appareil d'État.

Mon Gouvernement est déterminé à participer à tous les programmes et initiatives adoptés dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest pour lutter contre le trafic de drogues et le crime organisé, car il est convaincu de la nécessité de mettre en place des mécanismes de coordination et d'appui pour combattre ces fléaux.

Nous sommes disposés à envisager la possibilité d'une intervention de forces étrangères dans notre pays dans le cadre de missions de surveillance conjointe de nos frontières terrestres et maritimes ainsi que de notre espace aérien afin de mettre fin au crime organisé et à toute forme de trafic de drogues, d'armes et de personnes, sur le territoire de la Guinée-Bissau ou passant par celui-ci.

Je tiens à affirmer devant cette Assemblée, en ma qualité de Premier Ministre et Président du parti historique fondé par Amilcar Cabral, le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), que je suis déterminé à tout mettre en œuvre pour amener la Guinée-Bissau sur la voie de la paix, de la réconciliation nationale et du développement. Nous respecterons tous les engagements pris par mon Gouvernement, qu'ils aient trait à la consolidation de la paix, au dialogue relatif aux mesures à prendre, à la réduction de la pauvreté ou à la création de conditions propices à la croissance économique et au bien-être du peuple bissau-guinéen.

Je demande à la communauté internationale et à nos partenaires de développement convaincus de notre détermination à mettre fin aux crises cycliques et aux conflits récurrents en Guinée-Bissau d'offrir à notre pays une nouvelle chance d'établir un véritable partenariat en faveur d'un développement durable.

Je tiens à remercier tous les amis et partenaires de la Guinée-Bissau de leur solidarité et de leur appui. Je puis assurer cette Assemblée que nous nous efforcerons sans relâche et qu'aucun obstacle ne nous dissuadera d'œuvrer à la consolidation de la paix, au renforcement de la stabilité politique, à la promotion de l'unité nationale en Guinée-Bissau et à la création de meilleures conditions de vie pour le peuple guinéen.

Avant de quitter cette tribune, je tiens à exprimer notre sincère gratitude à tous ceux qui ont contribué à cette normalisation et je me permets de remercier tout particulièrement l'ensemble des membres du Groupe de contact, le Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau, dont le mandat a récemment pris fin, tous les membres du Conseil de sécurité ainsi que le Secrétaire général et son Représentant en Guinée-Bissau.

Toutefois, la meilleure façon dont nous puissions marquer notre gratitude serait d'amener la paix et la prospérité à tous les enfants de la Guinée-Bissau, ce que nous nous emploierons à faire de toutes nos forces.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Carlos Gomes Júnior, Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Ratnasiri Wickramanayake, Premier Ministre de la République socialiste démocratique de Sri Lanka

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République socialiste démocratique de Sri Lanka.

M. Ratnasiri Wickramanayake, Premier Ministre de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Ratnasiri Wickramanayake, Premier Ministre de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Wickramanayake (Sri Lanka) (*parle en singhalais; texte anglais fourni par la délégation*) :

C'est avec un grand plaisir que je félicite M. Ali Abdussalam Treki pour son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Sri Lanka l'assure de son entière coopération afin que nous puissions mener à bien les tâches qui nous attendent.

Des changements importants ont eu lieu à Sri Lanka depuis que son Président, M. Mahinda Rajapaksa, s'est exprimé devant l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session l'année dernière (voir A/63/PV.7). Cette année, je prends la parole plein d'espoir et d'optimisme pour mon pays.

En mai 2009, Sri Lanka est parvenue à vaincre le fléau du terrorisme sanglant après près de trente années de conflit infligées par les Tigres de libération de l'Eelam Tamoul, une des organisations terroristes les plus impitoyables que connaisse la communauté internationale. Les dernières opérations antiterroristes que nous avons menées ne nous ont coûté que 2,8 milliards de dollars au total, quand des montants bien plus importants sont dépensés ailleurs pour des opérations similaires.

L'ensemble de la communauté internationale reconnaissant désormais que le terrorisme menace les fondements mêmes de la sécurité mondiale et nationale, notre victoire sur le terrorisme profitera non seulement au peuple sri-lankais mais aussi à tous nos partenaires épris de paix de la communauté internationale.

Aujourd'hui, alors que nous entrons dans une période d'après conflit et sommes donc tournés vers l'avenir, nous sommes également conscients de la nécessité urgente de faire face aux séquelles et aux problèmes non résolus du passé. Dans le cadre de notre triomphe sur le terrorisme, nous sommes reconnaissants de l'assistance, des encouragements et de la coopération qui nous ont été apportés par des pays amis et nous sollicitons la même compréhension pour pouvoir réaliser dans les meilleures conditions la transition entre la fin du conflit et l'instauration d'une paix et d'une sécurité durables.

Nous avons partagé nos espoirs et nos préoccupations avec l'Organisation des Nations Unies. À la fin du conflit et à l'invitation du Président de mon pays, M. Mahinda Rajapaksa, le Secrétaire général Ban Ki-moon a été le premier responsable de haut rang à se rendre à Sri Lanka.

Avec la mise en échec des terroristes en mai dernier, dans la région de Vanni, environ 290 000 civils ont été libérés de décennies d'asservissement. Dès lors, une de nos priorités principales a été de répondre aux besoins humanitaires urgents de ces civils déplacés et d'assurer leur retour définitif et volontaire dans leurs foyers, dans des conditions de sécurité et de dignité.

À l'heure actuelle, les conditions de vie des Sri-Lankais se trouvant dans des lieux provisoires de transit doivent répondre à des critères correspondant aux attentes élevées qui sont les nôtres, ainsi qu'aux normes internationales établies. Cette tâche a été facilitée par l'assistance fournie par des institutions des Nations Unies, des partenaires de la société civile et des donateurs internationaux et locaux. Plus de 54 organismes sont activement engagés à nos côtés dans ces villages qui fournissent de la nourriture et un abri temporaire et disposent également d'installations telles que des écoles, des banques, des bureaux de poste et des centres de soins, pour répondre aux besoins des civils déplacés. De fait, les enfants qui avaient été privés d'éducation par les terroristes apprennent pour la première fois à lire et à écrire dans ces villages.

Le Gouvernement sri-lankais réitère sa ferme détermination à réinstaller les personnes déplacées très rapidement, en coopération avec nos partenaires internationaux. À cet égard, nous avons tiré des enseignements utiles de notre propre expérience. Aussi bien après le tsunami que lors de l'exécution des programmes de réinstallation menés à bien à l'est du pays ces deux dernières années, nous avons compris que la réinstallation doit se faire à son propre rythme pour être réellement sûre et durable sur le long terme. Par exemple, et contrairement à toutes les normes humanitaires établies, les rebelles terroristes avaient posé des mines terrestres et autres engins explosifs à l'aveuglette dans toutes les zones habitées par des civils dans le nord. Un lent et méticuleux processus de déminage est actuellement en cours. Par ailleurs, la stabilité et la sécurité que nous avons rétablies au prix de lourdes pertes en vies humaines ne peuvent et ne doivent pas être mises en péril, en particulier lorsque de très nombreux anciens cadres terroristes déclarés continuent de se mêler aux personnes déplacées.

Au lendemain d'un conflit, la paix ne peut durer sans la réconciliation. Nous avons mis en place un vaste programme portant tout à la fois sur la reconstruction, le développement, l'autonomisation politique et la réconciliation aux fins de l'instauration d'une paix et d'une sécurité durables. Sri Lanka est

déterminée à honorer ses obligations internationales dans le domaine des droits de l'homme et des normes humanitaires et prendra de nouvelles mesures sur le plan interne pour parvenir à la réconciliation à la lumière des enseignements tirés du passé. En août, moins de trois mois après la fin du conflit, nous avons enregistré des progrès importants. Pour la première fois en plus de 10 ans, des élections locales ont eu lieu dans le nord sans être marquées par des actes de violence ou d'intimidation. Partout où les terroristes avaient autrefois réprimé toute opposition, la démocratie sera restaurée et les processus électoraux seront rétablis de manière à encourager l'émergence de dirigeants locaux.

Nous devons donner à ceux qui ont été marqués par le conflit la possibilité de mener des vies productives et de reprendre leur rôle de voisins et de citoyens actifs. Des enfants ont été contraints de participer aux combats parce que les terroristes avaient pour pratique détestable de les utiliser comme soldats. Le Président Mahinda Rajapaksa a personnellement lancé une campagne nationale intitulée « Retour à l'enfance » et un vaste programme de réadaptation est actuellement en cours pour donner aux anciens enfants-soldats la possibilité de prendre un nouveau départ. En coopération avec des organismes de l'ONU et des donateurs, nous avons mis en place un cadre national pour la réinsertion des ex-combattants.

Avec la fin du conflit, et pour la première fois depuis des décennies, Sri Lanka est enfin sur le point de pouvoir exploiter tout le potentiel humain, politique et économique du pays et au profit du peuple sri-lankais. Plusieurs donateurs et organisations et institutions financières internationales nous ont témoigné leur confiance dans nos plans de reconstruction et de développement en nous accordant des contributions importantes. Après de nombreuses années, la province de l'est recommence déjà à contribuer à l'économie nationale grâce au programme pour le réveil de l'Est. Le programme Waddakin Wasantham a été lancé cette année par le Président Rajapaksa pour créer une économie moderne et forte dans la province du nord. Les conditions de vie des civils retournent à la normale grâce au rétablissement des anciennes activités de subsistance, telles que l'agriculture et la pêche. Les personnes et les marchandises du nord et de l'est du pays peuvent désormais emprunter des routes et des voies ferroviaires autrefois fermées à la circulation, ce qui facilite les contacts entre les individus et l'intégration

de l'économie du nord à celle du reste du pays. Les commissariats, les tribunaux, les écoles et d'autres infrastructures rouvrent.

La fin du conflit nous donne une occasion historique de répondre aux aspirations et aux griefs de toutes les communautés en accélérant la mise en œuvre d'une solution politique à long terme. Grâce au processus mené par le Comité représentatif de tous les partis, le Gouvernement est persuadé d'obtenir un consensus entre toutes les factions politiques sur les propositions envisagées à cet égard. La solution qui résultera de ce processus, et que nous présenterons à toutes les communautés, doit être nationale. Parallèlement au règlement politique à long terme envisagé dans le cadre du processus du Comité représentatif de tous les partis, le Président Rajapaksa a créé un Comité sur le développement et la réconciliation représentatif de tous les partis. Cette instance traduit l'attachement du Gouvernement à une approche pluraliste et n'excluant personne pour relever les défis de l'après-conflit.

Le thème choisi pour le débat général cette année est « Face aux crises mondiales, renforcer le multilatéralisme et le dialogue entre les civilisations pour favoriser la paix et la sécurité internationales et le développement ». Le dispositif multilatéral qu'est l'ONU a été mis en place il y a 64 ans pour apporter une réponse collective aux problèmes mondiaux afin d'instaurer la paix, la sécurité et le développement. Du fait d'une multitude de facteurs, notamment l'accélération de la mondialisation ces dernières décennies, les défis auxquels nous devons faire face aujourd'hui sont complexes et étroitement liés entre eux et exigent une approche intégrée, concertée et collective.

Aucun État ne peut à lui seul relever tous ces défis. Le multilatéralisme doit donc être renforcé pour régler les problèmes contemporains mondiaux que sont le terrorisme, la crise financière mondiale, les conséquences néfastes des changements climatiques, la sécurité alimentaire et énergétique et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous devons prendre les mesures qui s'imposent pour faire en sorte que les retombées de la mondialisation soient équitables, universelles et durables. Le multilatéralisme, cela signifie que l'ONU doit avoir pour objectif non pas uniquement de répondre aux demandes d'une minorité d'États puissants, mais aussi de défendre les intérêts de la majorité impuissante. Il est impératif que le principe consacré au paragraphe 7

de l'Article 2 de la Charte – à savoir que l'Organisation ne devrait pas intervenir dans les affaires intérieures des États – soit respecté. La Charte doit être notre norme directrice, car c'est elle qui nous unit. La non-ingérence dans les affaires intérieures des États est un principe qui doit être respecté en toutes circonstances.

Dans notre région, l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), que Sri Lanka préside actuellement, s'est exprimée sur plusieurs questions d'importance mondiale touchant nos pays. Parmi elles, le terrorisme, les effets de la crise économique mondiale et des changements climatiques, ainsi que la sécurité alimentaire préoccupent au plus haut point le cinquième de l'humanité habitant dans les pays membres de l'ASACR. Au sein de notre région, nous allons continuer à rechercher dans toutes les instances internationales, y compris l'ONU, les solutions régionales et mondiales permettant de remédier à ces problèmes de manière équitable.

Un problème mondial tel que le terrorisme, avec ses ramifications transnationales, exige une riposte mondiale ferme et efficace. Comme l'a montré notre expérience à Sri Lanka, du fait du caractère transnational des activités criminelles de groupes terroristes tels que les Tigres de libération de l'Eelam tamoul, il a fallu que les opérations antiterroristes méticuleusement exécutées sur le champ de bataille soient appuyées par des mesures de coopération internationale bien coordonnées visant les réseaux criminels multiformes des organisations terroristes.

M^{me} Aitimova (Kazakhstan), Vice-Présidente, assume la présidence.

Nous savons qu'une grosse partie du financement des destructions causées à Sri Lanka par les Tigres de libération de l'Eelam tamoul provient de l'étranger, notamment de réseaux bien installés dans des pays en développement. Ces soi-disant représentants des LTTE à l'étranger et leurs organisations de façade leur ont fourni des fonds et des armes par le biais d'une gamme complexe d'activités criminelles : financement du terrorisme, blanchiment d'argent, trafic d'armes, commerce illicite et autres activités criminelles organisées, telles que le trafic de drogue et la traite d'êtres humains, qui sont toutes liées entre elles.

En dépit de la réduction rapide de leur nombre, les réseaux de soutien aux Tigres qui subsistent à l'étranger poursuivent leurs activités à ce jour. Bien que nous ayons réussi à vaincre le terrorisme à Sri

Lanka, nous continuons d'exhorter nos amis et partenaires de la communauté internationale à faire preuve de vigilance et à continuer de prendre des mesures contre les activités illégales des LTTE sur leur sol.

Nous savons très bien que certaines des organisations qui servent d'écran exploitent des sentiments humanitaires nobles, se font passer pour des organisations humanitaires non gouvernementales ou infiltrent ces mêmes organisations. Nous remercions nos partenaires de la communauté internationale qui ont pris des mesures pour démasquer ces organisations.

La menace que pose à la sécurité maritime le transport de grosses cargaisons de matériel sophistiqué et d'engins meurtriers destinés à fournir un appui logistique aux groupes terroristes appelle une attention urgente de notre part. Ces dernières années, Sri Lanka s'est heurtée à la plus dangereuse et la plus inouïe des formes de terrorisme maritime. Notre marine a réussi à interrompre et interdire la circulation d'entrepôts pour ainsi dire flottants d'armes et de munitions, qui constituaient une grave menace pour la sécurité et la stabilité de notre pays et de notre région.

Au niveau mondial, l'élimination de ce phénomène nécessite une révision des lois existantes relatives à l'arraisonnement et à la perquisition de navires en haute mer. Nous avons besoin d'un cadre juridique général englobant tous les aspects liés à la sûreté et à la sécurité de la navigation maritime, qui aille au-delà des préoccupations actuelles suscitées par les armes de destruction massive. Ce serait une forme de contribution spéciale à l'instauration de la paix et de la sécurité mondiales.

L'éventail très complet des activités terroristes et leurs effets désastreux sur la sécurité et la stabilité des États devrait amener tous les États à réfléchir, très sérieusement et de toute urgence, à l'importance que revêtirait un consensus mondial sur un cadre normatif global régissant la coopération et la solidarité internationales dans la lutte contre le terrorisme, dans le cadre des principes du droit international.

Dans ce contexte, je voudrais souligner la nécessité urgente d'achever les négociations en cours sur le projet de convention générale sur le terrorisme. Il est temps de parvenir à un accord sur les questions en suspens et, en faisant preuve de la nécessaire volonté politique, d'adopter la convention sans plus tarder.

Sri Lanka, qui assure la présidence du Comité spécial des Nations Unies visant à l'élimination du terrorisme international, est déterminée à faire tout son possible pour parvenir à un consensus sur le projet de convention générale et compte sur le plein appui de tous les États Membres dans cette importante tâche.

Nous sommes face aujourd'hui au plus grand défi des temps modernes qui se pose à l'économie mondiale. La crise économique et financière mondiale, qui se source dans les pays développés, aura des effets de longue durée sur les vies humaines dans les pays en développement. Grâce à la mise en œuvre de politiques prudentes, Sri Lanka a pu réduire au minimum les effets de la crise sur le système financier du pays et maintenir un taux de croissance positif dans l'ensemble pendant la crise.

La reprise ne devrait pas se limiter au rétablissement de la stabilité des économies des pays développés; il faudra remédier à la crise du développement plus profonde qui a suivi dans les pays en développement. Le plan d'action adopté par la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement doit être appliqué de toute urgence avec le soutien des institutions financières internationales et des économies avancées. La crise financière et économique mondiale fait également ressortir la nécessité de mettre en place des structures de régulation multilatérales transparentes à la tête de l'économie mondiale.

La Déclaration du Millénaire a fixé 2015 comme date cible pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et cette date se rapproche. Bien avant que les OMD ne soient énoncés au niveau mondial, Sri Lanka était en passe d'atteindre ses objectifs connexes dans plusieurs domaines.

Le développement tel que compris aujourd'hui, et tel que défini dans les objectifs de développement convenus au niveau international et les OMD, englobe divers aspects du bien-être de l'homme, notamment la liberté, l'autonomisation, les modes de distribution et la préservation de l'environnement. Cette dimension générale va dans le sens des traditions démocratiques pluralistes de Sri Lanka. Sri Lanka a été l'un des premiers pays en développement à comprendre l'importance de l'investissement dans les ressources humaines, de l'égalité des sexes et du développement social.

En tant que pays insulaire en développement, Sri Lanka est extrêmement exposée aux effets néfastes du changement climatique causés par les schémas non viables de production et de consommation des pays industrialisés. La dette carbone que nous doivent les pays développés doit servir au financement de l'assistance financière et technologique dont nous avons besoin pour adapter nos industries de manière à les rendre durables. En tant que citoyens d'un pays en développement, les Sri Lankais aspirent naturellement à des progrès et à un niveau de vie plus élevé. Nous espérons qu'un accord pourra être conclu à la Conférence de Copenhague, conforme au principe de responsabilités communes mais différenciées.

La réforme de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil de sécurité doit être une priorité. Ma délégation estime que les objectifs du processus de réforme devraient être de renforcer le multilatéralisme et de promouvoir plus de démocratie, de transparence, d'efficacité et de responsabilité au sein d'un système des Nations Unies plus démocratique. Et il faut, parallèlement, prendre des mesures pour réaliser les quatre objectifs qui sont fondamentaux pour notre avenir, comme l'a indiqué le Président Obama.

Ma délégation estime que l'ONU – en particulier l'Assemblée – est responsable en premier chef, conformément à la Charte, du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Dans ce contexte, les nombreux conflits mondiaux non encore résolus continuent d'être une source de préoccupation.

Nous sommes déçus par le peu de progrès réalisés dans l'application des résolutions de l'Assemblée générale sur les droits inaliénables du peuple palestinien à un État et la réalisation de la solution des deux États selon laquelle Israël et la Palestine pourraient vivre côte à côte dans la paix et l'harmonie. Le Président Rajapaksa a plaidé avec force en faveur d'une paix juste et durable au Moyen-Orient, comprenant la reconnaissance pratique des droits inaliénables du peuple palestinien. À cet égard, nous sommes encouragés par les paroles du Président Obama lors de son allocution devant l'Assemblée.

M. Treki préside les travaux de l'Assemblée à un moment critique. En tant qu'États Membres, nous devons mobiliser la volonté politique de dépasser nos différences pour travailler dans un esprit de coopération afin de relever efficacement et rapidement les défis auxquels nous sommes confrontés. Je réitère

la conviction de ma délégation que le Président Treki saura mener avec compétence cette entreprise.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République socialiste démocratique de Sri Lanka de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Ratnasiri Wickramanayake, Premier Ministre de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Hor Namhong, Premier Ministre adjoint et Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Royaume du Cambodge.

M. Hor Namhong (Cambodge) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je me fais l'écho des orateurs qui m'ont précédé pour adresser mes chaleureuses félicitations à M. Ali Abudussalam Treki, de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, à l'occasion de son élection à la présidence de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale. J'ai confiance que sous la conduite avisée de M. Treki, diplomate chevronné de l'ONU, l'Assemblée réalisera d'importants progrès dans la résolution de plusieurs questions d'intérêt commun.

Nous remercions aussi M. Miguel d'Escoto Brockmann du Nicaragua qui a présidé avec succès la soixante-troisième session de l'Assemblée générale.

Tout le monde est préoccupé par les défis considérables auxquels notre monde est confronté, tels que l'actuelle crise économique et financière mondiale, les changements climatiques, l'insécurité alimentaire et énergétique, ainsi que les menaces que représentent le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. J'espère que des délibérations de l'Assemblée sortiront de idées nouvelles qui aideront à relever ces défis mondiaux.

Il n'y a aucun doute que l'histoire retiendra que l'actuelle crise économique et financière mondiale a été un cas caractéristique d'effondrement de l'économie mondiale. Il est évident que cette crise mondiale a compromis la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les pays développés ont plus de moyens et de ressources pour faire face au ralentissement économique, alors que les pays en développement qui ont le plus souffert de la crise, avec des pertes colossales du revenu national,

s'attendent à une chute très nette de leur croissance économique en raison, entre autres, d'une réduction spectaculaire de leurs exportations, dont ils sont fortement tributaires, d'une baisse des investissements et d'une hausse du chômage.

Pour atténuer les effets de cette catastrophe économique et financière sur les pays en développement, nous devrions faire tout notre possible pour remettre en route les négociations du Cycle de Doha et les mener à bien, afin d'abattre les obstacles au commerce, d'améliorer l'accès aux marchés, en particulier aux marchés de produits agricoles, et de réduire les subventions agricoles.

À cet égard, le Cambodge se félicite de l'engagement pris par le Groupe des Vingt (G-20), il y a deux jours à Pittsburgh, de faire aboutir le Cycle de Doha en 2010. Parallèlement, il faudrait dynamiser le Consensus de Monterrey afin d'aider les pays en développement à atténuer la pauvreté et à réaliser les OMD.

Dans ces terribles circonstances, nous nous félicitons vivement de l'engagement pris par le G-20 à Londres en avril 2009 de combattre les effets de la crise financière mondiale en injectant 50 milliards de dollars dans des programmes visant à renforcer la protection sociale, à stimuler le commerce et à soutenir le développement dans les pays à faible revenu, et en versant 6 millions de dollars supplémentaires pour financer à des conditions préférentielles et modulables pendant les deux ou trois années à venir la protection sociale, y compris par des investissements dans la sécurité alimentaire à long terme dans les pays les plus pauvres.

Aujourd'hui, partout dans le monde, on est de plus en plus préoccupé par les changements climatiques, qui font peser une autre menace très sérieuse sur l'humanité. Le réchauffement planétaire provoque de plus en plus de cyclones, de typhons, d'inondations et de sécheresses extrêmes. Notre planète est plus que jamais confrontée à la multiplication de catastrophes naturelles. Les effets, qui empirent, des changements climatiques ont maintenant atteint un niveau alarmant sur la planète tout entière. La fonte des glaces de l'Arctique en été devrait être pour tous le signal d'alarme que le réchauffement planétaire progresse inexorablement et à une vitesse dangereuse.

Selon la Banque asiatique de développement (BAsD), l'Asie du Sud-Est sera la région la plus

touchée. Sa vulnérabilité face aux changements climatiques est causée en grande partie par sa position géographique de pays à basse altitude avec un long littoral. Les effets négatifs des changements climatiques sur l'agriculture en Asie du Sud-Est mettront sérieusement en péril la production de riz et d'autres produits agricoles, et se répercuteront sur la sécurité alimentaire, puisque l'Asie du Sud-Est est l'une des plus grandes régions productrices de riz du monde.

D'après les estimations de la Banque asiatique de développement (BAsD), le coût total des pertes dans le domaine de la production agricole et d'autres aspects néfastes des changements climatiques équivaldrait à 6,7 % du produit intérieur brut de la région, contre 2,6 % pour le monde dans son ensemble.

Le Cambodge est un pays essentiellement agricole dont plus de 80 % de la population vit de l'agriculture. En conséquence, il est très vulnérable face aux catastrophes liées au climat. Pleinement conscient de ce danger et des graves conséquences des changements climatiques et du réchauffement planétaire pour le bien-être, la subsistance et le développement des peuples à travers le monde, le Cambodge assume sa part de responsabilité dans la lutte contre le réchauffement planétaire depuis 2003.

Nous avons déployé de grands efforts pour appliquer la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Protocole de Kyoto, en promouvant des projets relevant du Mécanisme pour un développement propre et en mettant en œuvre notre Programme national d'action sur l'adaptation aux changements climatiques.

Nous avons également lancé une grande campagne de reboisement à travers le pays; plus de 49 000 hectares d'arbres ont été plantés. Nous avons parallèlement interdit les exportations de bois.

Dans ce contexte, le Cambodge se félicite de la récente initiative prise par les États-Unis de s'engager auprès des pays du bassin inférieur du Mékong en partageant avec les pays du Mékong leurs meilleures pratiques et leur expérience en matière de changement climatique et d'inondations et de gestion des ressources en eau. Dans le même temps, les pays du Mékong et le Japon étudient à présent ce qu'il faudrait faire dans l'avenir pour assurer le développement durable du potentiel du bassin du Mékong, en respectant mieux l'environnement du puissant Mékong.

Par ailleurs, le Cambodge félicite le Groupe des Huit (G-8), qui a promis à son sommet de juillet d'œuvrer à une réduction de 80 % de la pollution rétentrice de chaleur d'ici à 2050. Néanmoins, étant donné que le changement climatique évolue régulièrement avec le temps, nous pouvons nous demander si la réduction promise se fera à la même vitesse que le réchauffement planétaire. J'estime que les pays industrialisés, qui produisent 80 % des gaz à effet de serre, devraient assumer une plus grande responsabilité et prendre des mesures urgentes et plus draconiennes pour réduire les émissions de ces gaz mortels.

Les gouvernements de tous les pays du monde ont à peine plus de trois mois pour élaborer un nouveau traité sur la lutte contre le réchauffement planétaire. Ce sera un traité historique pour les générations à venir. La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit se tenir au Danemark en décembre, pourrait nous permettre d'établir un plan décisif afin de véritablement ralentir le changement climatique et d'assurer la sécurité de toute l'humanité. Le Cambodge estime donc que tous les pays et tous les acteurs doivent œuvrer main dans la main afin de parvenir à un accord à Copenhague en décembre. La communauté internationale a l'obligation de faire baisser les températures mondiales avant qu'il ne soit trop tard. La survie des générations à venir, de nos enfants et de nos petits-enfants, est en jeu.

J'en viens à présent à la sécurité alimentaire et énergétique. La forte hausse des prix du pétrole survenue l'an dernier a poussé un certain nombre de pays à se tourner vers les cultures bioénergétiques comme source d'énergie alternative, réduisant ainsi la superficie des terres cultivées, alors que la population mondiale continuait d'augmenter jour après jour et donc de faire augmenter la demande alimentaire. Ces réalités conjuguées montrent combien il importe d'adopter une approche globale pour s'attaquer à la crise alimentaire planétaire.

Le défi auquel nous sommes maintenant confrontés est, d'un côté, de produire assez de denrées alimentaires pour nourrir une population mondiale croissante et, d'un autre côté, de répondre au besoin accru d'énergies propres pour sauver l'environnement mondial et arrêter la progression du changement climatique. La solution à ce double problème est de trouver un équilibre entre les cultures vivrières et les cultures bioénergétiques, et de développer des sources d'énergie alternatives pour répondre à la demande

croissante. Nous devrions éviter toute solution à court terme au problème énergétique qui aurait des effets néfastes sur la sécurité alimentaire mondiale à long terme.

Enfin, le Cambodge se félicite du résultat auquel est parvenu le G-8 lors de sa réunion à L'Aquila (Italie) où il s'est engagé à mobiliser 20 milliards de dollars dans les trois ans à venir pour soutenir la production agricole dans les pays pauvres. Nous espérons que cet engagement se traduira par des mesures concrètes et opportunes.

Outre tous les défis mondiaux importants que j'ai mentionnés, certains problèmes politiques et de sécurité demeurent des sources de grande préoccupation. Le terrorisme est une menace omniprésente et a causé la mort d'innocents. Pour combattre plus efficacement le terrorisme, nous avons besoin d'une coopération plus forte et plus étroite entre les nombreuses autorités concernées, afin de faire face à ces actes criminels contre l'humanité. D'autre part, certains pays qui ont la capacité de produire des armes nucléaires n'ont pas encore signé le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

La prolifération des armes de destruction massive représente une autre menace grave et mortelle pour l'humanité. Dans ces circonstances, le Cambodge attache une très grande importance à l'appel lancé le 23 septembre par le Président des États-Unis, M. Obama, à « mettre un terme à la propagation des armes nucléaires et chercher à réaliser l'objectif d'un monde sans armes nucléaires » (A/64/PV.3). Le Cambodge se félicite aussi vivement de la détermination du Conseil de sécurité, qu'il a exprimée à son sommet (voir S/PV.6191) du 24 septembre, « à œuvrer à un monde plus sûr pour tous » (résolution 1887 du Conseil de sécurité (2009), premier alinéa du préambule).

Dans le cadre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), nous avons le Traité sur la Zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est, qui est un instrument important pour conserver une Asie du Sud-Est exempte d'armes nucléaires afin de garantir la paix et la sécurité dans cette partie du monde. C'est également un bon mécanisme de consolidation de la confiance, auquel chacun doit adhérer, en particulier les États dotés d'armes nucléaires. Ces dernières années, l'ASEAN a activement encouragé les États dotés d'armes nucléaires à adhérer au Traité mais cet appel n'a pas

été entendu ni suivi d'effets pour l'instant. Nous demandons de nouveau ici à tous les États dotés d'armes nucléaires de participer de façon plus constructive au Traité.

Je voudrais à présent aborder la question de la péninsule coréenne. Nous sommes tous préoccupés par la montée de la tension dans cette partie du monde, qui peut compromettre la paix et la sécurité dans la région. Le Cambodge demande instamment à toutes les parties concernées de faire preuve de la plus grande retenue et de reprendre des négociations pacifiques dans le cadre des pourparlers à six pays visant à une dénucléarisation rapide de la péninsule coréenne. Nous devons également appeler la République populaire démocratique de Corée à garder à l'esprit que les pourparlers à six pays restent le cadre approprié à un règlement du problème général de la péninsule coréenne.

Alors que nous parlons des menaces pour la paix et la sécurité internationales, nous ne devons pas perdre de vue la situation au Moyen-Orient. Le cycle de violence sans fin du conflit israélo-palestinien doit être interrompu. L'un des problèmes les plus pressants est de parvenir à une solution juste, globale et durable au problème de la Palestine, conformément aux droits légitimes du peuple palestinien et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le Cambodge invite instamment toutes les parties concernées à cesser de recourir à l'emploi de la force militaire et de la violence, afin de favoriser un règlement pacifique et durable via la création d'un État palestinien vivant côte à côte avec l'État d'Israël, dans un esprit de coexistence pacifique et d'étroite coopération entre les deux peuples.

Avant de terminer, je voudrais dire quelques mots à propos de la réforme de l'ONU. Depuis de nombreuses années, presque toutes les délégations à l'Assemblée générale demandent une réforme de l'ONU. Cependant, quand il a été temps d'agir, un conflit d'intérêts a surgi. Selon moi, la réforme de l'ONU devrait se faire dans l'intérêt de la paix, de la sécurité et du développement de l'ensemble de la communauté internationale, et pas simplement pour répondre aux intérêts particuliers d'un pays. La réforme devrait également aller au-delà de la restructuration des organes de l'ONU afin de permettre à cet organe mondial de s'employer plus activement à revitaliser le rôle primordial que joue l'Organisation dans les affaires mondiales.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Kenneth Braugh, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de la Jamaïque.

M. Baugh (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour féliciter M. Ali Abdussalam Treki à l'occasion de son accession à la présidence de la soixante-quatrième session de l'Assemblée. Nous sommes convaincus que sa grande expérience de la diplomatie lui sera utile pour guider nos travaux. Je l'assure de l'appui et de la coopération de la Jamaïque pendant son mandat.

Je remercie également le père Miguel d'Escoto Brockmann au nom de la Jamaïque dont la direction énergique a été remarquée lors de la soixante-troisième session de l'Assemblée, ainsi que le Secrétaire général Ban Ki-moon pour sa direction éclairée de l'Organisation.

Nous nous réunissons à un moment critique où le monde est confronté à de multiples crises : la crise économique et financière mondiale et les crises alimentaire, énergétique et climatique, accompagnées par la pandémie de grippe A (H1N1). Les pays développés tout comme les pays en développement sont touchés par ces crises. Mais ce sont les plus pauvres et les plus vulnérables qui ont été touchés d'une façon disproportionnée et qui sont le moins capables d'y faire face. Au moment même où les grandes économies annoncent leur sortie de la récession mondiale, les perspectives pour la plupart des pays en développement demeurent sombres. Pour de nombreux pays en développement, les tout premiers signes d'une reprise économique ne sont pas encore apparus. Pour la plupart, les conséquences de la récession seront graves; elles seront longues et elles seront douloureuses. L'ironie veut que les pays en développement soient les victimes malchanceuses d'une crise dont ils ne sont pas responsables.

La nature synchronisée du ralentissement de l'économie mondiale signifie que les répercussions sont évidentes dans presque toutes les sphères. Les flux de financement et d'investissement ont abruptement baissé; les exportations sont faibles et les prix des produits de base sont bas; l'aide publique au développement a considérablement diminué.

Ces conséquences sont visibles en Jamaïque et dans l'ensemble de la région de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Des pays tels que le nôtre doivent désormais faire face au défi redoutable de

protéger les plus vulnérables de nos citoyens d'une manière responsable et viable dans le contexte d'une baisse de la demande d'exportation, d'une réduction des services, notamment le tourisme, et d'une diminution des envois de fonds de l'étranger. Comme pour la plupart des pays en développement, le fardeau financier et budgétaire nous a forcés à modifier considérablement nos programmes de dépenses.

La triste réalité est que nous, dans le monde en développement, avons peu de possibilités et des capacités limitées pour atténuer l'impact de la crise. Nous n'avons ni la souplesse budgétaire, ni la marge de manœuvre politique nécessaires pour mettre en place un plan de relance ambitieux qui permette de répondre d'une manière efficace aux bouleversements que connaît notre pays.

Le problème du service de la dette et de l'endettement tolérable est un corollaire important du ralentissement économique. De nombreux pays en développement pourraient être au bord d'une crise de la dette et ont besoin d'un appui spécial pour pouvoir atténuer l'impact de la crise mondiale.

La Jamaïque a toujours appuyé les efforts visant à aider les pays pauvres très endettés qui ont bénéficié d'initiatives d'allègement de la dette. Mais il existe un autre groupe de pays en développement qui sont eux aussi fortement endettés et qui méritent une attention toute particulière. Je veux parler des pays très endettés à revenu intermédiaire (tranche inférieure) que l'on oublie, considérant que, vu le niveau de leur produit intérieur brut (PIB), ils n'ont pas besoin d'une assistance internationale. Cette idée continue de masquer la réalité de notre vulnérabilité face aux chocs extérieurs, les niveaux élevés de pauvreté que nous enregistrons et notre dépendance à l'égard des exportations de produits de base.

La Jamaïque est particulièrement préoccupée par la situation des pays à revenu intermédiaire très endettés, qui ne peuvent pas bénéficier du type d'assistance fourni aux pays les moins avancés et aux pays pauvres très endettés, mais qui ont été anéantis par les effets de la crise économique et financière mondiale. La Jamaïque est actuellement accablée par le fardeau d'un ratio dette/PIB de 125 %. Avec nos partenaires de la CARICOM, nous continuerons de prôner la création d'une catégorie très spéciale pour les petits pays à revenu intermédiaire vulnérables et fortement endettés. Un nouvel examen des critères définissant le statut de pays à revenu intermédiaire

pourrait nous aider à régler le problème de l'accès aux ressources financières à long terme. Nous plaidons actuellement en faveur d'un réexamen de ces critères.

Du fait de l'omniprésence de la crise, la coordination de l'action internationale est indispensable. Au cours des deux derniers jours, à Pittsburgh, les dirigeants du Groupe des Vingt (G-20) se sont réunis pour la troisième fois en moins d'un an pour examiner les progrès accomplis dans la concrétisation des engagements pris lors de leur dernier sommet et pour définir les modalités de lutte contre les effets d'un environnement économique défavorable. Même si nous apprécions l'inclusion de pays en développement avancés dans le processus du G-20, il nous paraît néanmoins important de faire de la place à un échantillon plus large de pays en développement, en particulier les plus vulnérables, pour qu'ils fassent entendre leur voix. Ce que nous voulons, c'est que les besoins particuliers des petites économies vulnérables et des pays en développement à revenu intermédiaire fortement endettés de la sous-région de la CARICOM soient pris en compte grâce à une représentation appropriée de ces pays aux sommets du G-20. Nous devons adopter une approche intégrée afin d'élaborer le type de stratégie commune qu'une crise de cette ampleur exige.

Dans le même temps, l'ONU doit jouer un rôle clef et aider à gérer les diverses ramifications de la crise. Elle peut garantir le dialogue et faciliter une réponse concertée sur la base d'un processus décisionnel non exclusif. La Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, tenue en juin, a fourni un cadre utile à cet égard. Les pays en développement qui ne font pas partie du Groupe des Vingt ont pu faire part de leurs préoccupations à la communauté internationale et contribuer à la recherche de solutions à la crise.

Nous sommes encouragés par la franchise des dirigeants des principaux pays industrialisés qui se sont déclarés résolus – avec une sincérité évidente – à répondre efficacement aux préoccupations des pays en développement afin de les aider à faire face à la crise. Nous sommes encouragés par cet esprit de collectivité et nous espérons que ce nouvel élan nous permettra de surmonter tous les obstacles et se traduira par des résultats tangibles et ciblés.

La gravité et la complexité de la crise s'expliquent par le caractère interdépendant du système

financier mondial. L'expérience de la crise actuelle justifie le renforcement de la régulation et du contrôle du secteur financier pour remédier aux faiblesses systémiques du système financier mondial.

La réforme de l'architecture financière internationale n'a que trop tardé. Des mesures urgentes doivent être prises pour réformer la structure de gouvernance des institutions financières internationales, y compris un examen des conditions liées aux prêts du Fonds monétaire international. Le fait qu'aucune action visible n'ait encore été entreprise pour réformer les systèmes monétaires et financiers internationaux est décevant.

La Jamaïque est un pays tributaire du commerce extérieur. Nous convenons donc qu'il est nécessaire et urgent de conclure le Cycle de négociations de Doha en vue de relancer le commerce mondial et de contribuer au relèvement économique mondial. Le développement doit rester au cœur des négociations. Le résultat quel qu'il soit de nos négociations dans le cadre du Cycle de négociations de Doha pour le développement doit clairement bénéficier à nos fermiers, nos producteurs, nos exportateurs et nos consommateurs. Nous devons redoubler d'efforts dans ce domaine critique et prendre la résolution de transformer le commerce international en moteur de croissance.

Des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre de l'Initiative Aide pour le commerce pour les pays en développement. Nous devons nous appuyer sur ces progrès. Certains engagements relatifs à la fourniture d'une aide technique et financière pour aider à renforcer les capacités commerciales et productrices des pays en développement n'ont toujours pas été honorés. Nous attendons avec intérêt de collaborer davantage avec nos partenaires internationaux et avec des organisations d'aide et de développement pour orienter l'Initiative Aide pour le commerce vers le renforcement des capacités en matière d'offre et l'infrastructure des pays en développement, afin qu'ils puissent tirer profit des perspectives commerciales et des liens avec l'économie mondiale, en particulier avec la récession mondiale en toile de fond.

La menace que représentent les changements climatiques ne doit pas être sous-estimée. Une action mondiale urgente et efficace en vue d'atténuer les effets des changements climatiques et de s'adapter à la situation s'impose pour éviter les conséquences catastrophiques du réchauffement de la planète.

Le Sommet sur les changements climatiques de l'Alliance des petits États insulaires, tenu le 21 septembre, et le Sommet sur le changement climatique, tenu ici il y a quelques jours, ont donné plus de poids à cette réalité : il est temps d'agir. Nous avons été encouragés par le fait que la nécessité de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre pour enrayer le réchauffement de la planète est universellement reconnue. Ce qu'il faut à présent, c'est la volonté politique qui permettra de prendre des mesures concrètes et décisives afin de faire face à ce danger réel et actuel.

En tant que petit État insulaire en développement vulnérable à l'impact des changements climatiques, la Jamaïque a tout intérêt à ce que la Conférence sur les changements climatiques, qui se tiendra en décembre à Copenhague, soit couronnée de succès, un succès fondé sur l'équité et un partage différencié des tâches. Il est désormais bien établi que les pays développés émetteurs de gaz à effet de serre ont une responsabilité historique en matière de réchauffement de la planète et qu'ils doivent montrer la voie dans le domaine de la réduction de ces émissions.

D'autres grands pays émetteurs ont également un rôle à jouer dans l'atténuation des changements climatiques tout en tenant compte de leurs propres besoins de développement. À cette fin, nous sommes favorables à la mise en place d'un cadre d'après-Kyoto dans lequel les engagements pris par toutes les parties reposent sur le principe de responsabilités partagées mais différenciées et des capacités respectives. Pour que cette entreprise soit un succès, il faudra également que des engagements concrets soient pris en matière d'adaptation, d'atténuation, de renforcement des capacités, de transferts de technologies et de fourniture de ressources financières dans le but d'aider les pays en développement à faire face aux changements climatiques.

Nous sommes conscients qu'une action à l'échelon international doit aller de pair avec une action urgente aux niveaux national et régional. Il faut prendre les mesures nécessaires pour intégrer la question des changements climatiques dans une planification nationale plus large du développement durable. La Jamaïque adhère à cette optique.

La poursuite du désarmement complet et de la non-prolifération nucléaire, en ce qui concerne notamment les armes de destruction massive, doit demeurer un objectif commun. La Conférence des

Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 donne l'occasion de renouveler notre détermination de renforcer le régime de non-prolifération.

Le rétablissement de la paix et la promotion de la stabilité régionale grâce aux opérations de paix constituent une contribution décisive de l'ONU à l'instauration de la paix et de la sécurité internationales. Toutefois, comme nous l'avons vu, les interventions dans le domaine du maintien de la paix ne peuvent pas produire à elles toutes seules le résultat escompté, à savoir une paix durable. La Commission de consolidation de la paix, créée en 2006, est à même de garantir cette viabilité et d'avoir une influence sur la vie des populations dans les pays sortant d'un conflit. Nous sommes donc satisfaits que de nouveaux arrangements aient été mis en place pour rendre le Fonds de consolidation de la paix plus souple alors que nous cherchons à appuyer les efforts de paix dans les pays sortant d'un conflit.

Dans sa propre région, la Jamaïque demeure attachée à la stabilité, à la croissance socioéconomique et au développement à long terme de son pays frère, Haïti. Nous reconnaissons le rôle important joué par la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti pour aider à promouvoir les conditions propres à assurer un avenir viable au peuple haïtien.

Nous devons absolument accroître nos efforts pour lutter contre la criminalité transnationale organisée, le trafic des stupéfiants et le commerce illicite des armes de petit calibre et des munitions, qui menacent l'état de droit et la gouvernance démocratique dans de nombreux pays, et favorisent la propagation du terrorisme international. Au niveau régional, grâce à une collaboration et des démarches communes au sein de la Communauté des Caraïbes, nous continuons de nous attaquer à ces problèmes de sécurité, qui menacent le tissu économique et social de nos sociétés.

Les défis posés par les épidémies de maladies contagieuses et les pandémies potentielles, comme le VIH/sida et la grippe A (H1N1), exigent l'adoption de stratégies mondiales communes pour veiller à ce que les pays développés et en développement soient en mesure de réagir rapidement et efficacement. On s'attend à ce que l'accessibilité et l'abordabilité des médicaments essentiels diminuent dans les pays en développement à la suite de la crise économique mondiale. À cet égard, il est prévu toutefois ce que les

pays en développement aient accès au vaccin contre la grippe A (H1N1) à un prix abordable.

Nous achevons la première décennie du XXI^e siècle avec de multiples défis à relever. Ces défis ne sont pas circonscrits à l'intérieur de frontières et les États ne peuvent pas les relever seuls. Cela ne sera possible que grâce à la coopération internationale et des partenariats efficaces, lesquels ne pourront être instaurés que si on développe le multilatéralisme, avec la participation égale de tous les pays, tant développés qu'en développement.

La Jamaïque est convaincue que l'ONU est la seule organisation à même de s'acquitter de cette tâche, à savoir établir un multilatéralisme universel. Avec toutes ses imperfections, l'ONU continue de jouir d'une légitimité aux yeux de la plupart des personnes dans le monde. Mais l'ONU ne peut pas, sous sa forme et dans sa structure actuelles, mener à bien cette tâche. Elle doit être réformée pour être en mesure de répondre aux besoins de tous ses membres.

Le multilatéralisme ne peut pas fonctionner efficacement si l'Assemblée générale, organe le plus représentatif du monde, ne parvient pas à s'affirmer en tant qu'instance décisionnelle principale de l'Organisation. Il ne le peut pas non plus si le Conseil de sécurité demeure un club exclusif qui ne représente pas la majeure partie des Membres de l'ONU. L'objectif des négociations intergouvernementales entamées plus tôt cette année devrait être de parvenir à une conclusion définitive sur la réforme globale du Conseil.

Le thème choisi par le Président pour la présente session est à la fois pertinent et opportun. Il rappelle les buts et principes consacrés dans la Charte. Il nous incite à réaffirmer et à renouveler notre attachement au principe de la responsabilité commune en matière de développement, à l'instauration de la paix et de la sécurité et ainsi qu'à l'harmonie entre les peuples. C'est dans cet esprit que nous nous réjouissons de la construction future d'un mémorial permanent en l'honneur des victimes de la traite transatlantique des esclaves, qui demeurera à jamais le symbole de notre détermination collective d'éliminer la discrimination, l'iniquité sociale et les préjugés.

L'ONU doit affirmer la capacité sans pareille qu'elle possède en tant qu'organisation mondiale multinationale principale de relever les défis et de répondre aux besoins des pauvres et des plus vulnérables. Nous devons donc corriger et inverser

d'urgence la tendance à l'inaction, à l'inertie et à l'indifférence qui a jusqu'à présent entravé les efforts pour mettre en œuvre les objectifs de développement. Cela serait conforme aux idéaux de la Charte et à notre espoir commun de voir se réaliser les espoirs, les aspirations et les attentes de tous les citoyens de la planète. Nous devons être à la hauteur de ces attentes si nous ne voulons pas porter gravement atteinte à la crédibilité et à l'utilité mêmes de l'ONU, en particulier en cette période de crise.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Michael Spindelegger, Ministre fédéral des affaires européennes et internationales de l'Autriche.

M. Spindelegger (Autriche) (*parle en anglais*) : Une semaine remarquable vient de s'écouler, remarquable par le rôle mobilisateur du Secrétaire général en matière de changement climatique, par les nouvelles politiques du Président Obama, que celui-ci a si éloquemment exposées devant nous, par les réponses constructives apportées à ces initiatives dans toutes les régions du monde et par la réunion historique du Conseil de sécurité, qui s'est engagé à édifier un monde exempt d'armes nucléaires. Nous avons tous été témoins de quelque chose de nouveau et différent : une véritable possibilité de voir réellement renaître le multilatéralisme.

Nous avons une occasion authentique de transformer l'Organisation des Nations Unies en ce qui était initialement envisagé dans la Charte : pas seulement un forum de discussion, mais un lieu d'action, le centre des efforts de la communauté internationale pour trouver des solutions communes à des problèmes communs. Il reviendra à chaque Membre de l'Organisation de faire en sorte que nous saisissons cette occasion historique. La coopération n'est pas simplement une option, mais une nécessité indispensable, si nous voulons réussir.

Ensemble, nous devons construire un monde fondé sur des règles prévisibles et équitables, qui s'appliquent à tous les Membres, qu'ils soient grands ou petits, forts ou faibles. Le respect de l'état de droit et des principes de la Charte est essentiel pour la prévention des conflits, la stabilité et le développement durable à long terme.

Il y a un an, les États Membres ont accordé à mon pays un siège au Conseil de sécurité pour la période 2009-2010. Nous prenons cette responsabilité très au sérieux.

Un élément central de notre travail au Conseil est l'amélioration de la protection des civils dans les conflits armés. Malgré les progrès notables déjà accomplis, des conflits continuent d'assombrir la vie d'hommes, de femmes et d'enfants dans plusieurs parties du monde.

L'Autriche a collaboré activement avec d'autres pays pour étendre le contrôle et la dénonciation des violations graves des droits des enfants. L'Autriche appuie pleinement la résolution 1820 (2008) du Conseil de sécurité et la résolution de suivi qui devrait être adoptée la semaine prochaine pour marquer la réaction résolue de la communauté internationale face à la violence sexuelle dans les situations de conflit. Parallèlement, l'Autriche attache une grande importance à la participation des femmes à la promotion de la paix et de la sécurité. Les femmes doivent avoir voix au chapitre dans tous les processus de paix, dans le monde entier.

Toutefois, il reste de nombreux défis à relever. Comment pouvons-nous améliorer la protection des civils sur le terrain, en particulier dans des situations où le Conseil a doté les opérations de maintien de la paix d'un mandat clair en matière de protection? Comment pouvons-nous nous assurer que les parties au conflit s'acquittent mieux de leurs obligations en vertu du droit international humanitaire – par exemple qu'ils garantissent un accès sans entrave à l'aide humanitaire? Par conséquent, nous mettrons à profit notre présidence du Conseil de sécurité en novembre pour définir des mesures concrètes en vue d'améliorer la protection des civils. Pour ce faire, j'invite tous nos partenaires à se joindre à moi pour un débat public qui se tiendra le 13 novembre. Je me félicite de ce que le Secrétaire général ait accepté d'y participer.

Ces dernières années, plusieurs missions de maintien de la paix – telle que la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo – ont été chargées par le Conseil d'assurer la protection physique des populations civiles.

Ce rôle de protection des réfugiés et des personnes déplacées a été un facteur important dans la décision prise par l'Autriche de fournir des contingents aux missions de l'Union européenne et de l'Organisation des Nations Unies au Tchad et en République centrafricaine. L'Autriche a également pris part à l'étude de l'Organisation des Nations Unies visant à analyser l'expérience acquise dans la mise en

œuvre de ces mandats de protection dans les opérations de maintien de la paix. De cette manière, nous espérons contribuer aux efforts globaux de réforme des activités de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies. Notre objectif doit être de mettre en place des missions de maintien de la paix plus efficaces et mieux dotées en ressources, qui soient en mesure d'exécuter leurs mandats de manière crédible et cohérente.

Pour parvenir à une paix, une sécurité et un développement durables, le maintien de la paix doit être complété par la reconstruction d'institutions qui fonctionnent, en particulier dans les secteurs de la justice et de la sécurité. Dans ce contexte, nous félicitons l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime de ses efforts pour combattre la corruption, le crime organisé et le trafic des stupéfiants.

La Commission de consolidation de la paix est une nouvelle forme de partenariat entre les pays qui sortent d'un conflit, les donateurs et les principaux fournisseurs de personnel aux missions de l'Organisation des Nations Unies pour veiller à ce que l'appui offert soit adapté aux besoins locaux spécifiques. L'Autriche est attachée au travail de la Commission de consolidation de la paix et est récemment devenue membre de la formation Sierra Leone, un exemple à suivre pour une consolidation de la paix réussie.

Une paix durable ne peut être instaurée que lorsqu'une société examine également son passé. L'établissement d'une justice et de mécanismes de réconciliation efficaces au niveau national est essentiel pour mettre un terme à l'impunité et pour garantir les droits des victimes. Ces efforts peuvent être complétés par des mécanismes internationaux de justice pénale, comme les tribunaux spéciaux ou la Cour pénale internationale.

La paix, la sécurité et la stabilité sont des conditions préalables au développement durable. L'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim continue d'être l'un des principaux défis auxquels la communauté internationale doit faire face. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 est loin d'être garantie. Vu la crise financière mondiale, la communauté internationale doit de toute urgence accroître ses efforts. L'Autriche apportera sa contribution à cette entreprise internationale.

Tous ces efforts auront été déployés en vain si nous ne sommes pas en mesure de protéger notre planète. Le changement climatique est une menace

fondamentale pour l'humanité, parce qu'il aggrave la pauvreté, la faim, la dégradation de l'environnement et l'insécurité, et ainsi, compromet sérieusement la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La Conférence des Nations Unies sur le changements climatique qui doit se tenir à Copenhague en décembre doit décider des mesures concrètes qui permettront de maîtriser le changement climatique sur la base de la confiance mutuelle et d'une coopération internationale forte.

Les mesures relatives au climat et à l'énergie peuvent également constituer une partie importante de notre réaction face à la crise économique actuelle. Des investissements dans les technologies vertes et des sources d'énergie durables, stables et à bon marché seront bénéfiques aussi bien pour l'économie que pour le climat.

Le Sommet du Conseil de sécurité sur la non-prolifération nucléaire et le désarmement, qui s'est tenu un peu plus tôt cette semaine, a lancé un appel ferme à l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires. Pour que cette vision devienne réalité, nous devons faire des progrès dans plusieurs domaines.

L'Autriche, qui a coprésidé avec le Costa Rica la Conférence de 2007 en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et codirigé ce processus au cours des deux dernières années, est fière d'avoir contribué à rapprocher ce Traité de son entrée en vigueur.

L'Autriche, qui préside actuellement la Conférence sur le désarmement à Genève, travaille d'arrache-pied pour traduire la dynamique positive récente en progrès tangibles, s'agissant en particulier de la négociation d'un traité vérifiable sur l'arrêt de la production de matières fissiles.

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires doit être renforcé. La Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité qui doit se tenir l'année prochaine devra convenir d'une série de mesures et de procédures concernant les questions-clé, mais surtout, elle devra renforcer la confiance.

Permettez-moi de poursuivre en faisant trois brèves remarques sur le désarmement classique.

Premièrement, je lance un appel à tous les États pour qu'ils assurent la réussite de la Deuxième Conférence d'examen de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel, qui doit se tenir en Colombie en décembre, et en particulier, pour qu'ils

veillent à ce qu'une meilleure assistance soit fournie aux victimes.

Deuxièmement, je me félicite du soutien croissant accordé à la Convention sur les armes à sous-munitions, que l'Autriche a ratifiée en avril. Nous appelons tous les autres États à la signer et à la ratifier dans les plus brefs délais.

Troisièmement, nous devons lutter contre la prolifération illicite des armes légères et de petit calibre. Un traité sur le commerce des armes constituerait un pas important en la matière. Dans l'espoir de contribuer à des négociations rapides, l'Autriche accueillera une conférence internationale à Vienne, au mois de février de l'année prochaine.

En ce qui concerne le programme nucléaire iranien, il est indispensable que l'Iran se conforme pleinement à toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et coopère étroitement avec l'Agence internationale de l'énergie atomique. L'annonce très récente du Gouvernement iranien concernant une autre centrale d'enrichissement est décourageante et ne fait qu'aviver notre inquiétude.

En tant qu'acteur régional important, l'Iran a la responsabilité de contribuer à la paix et à la sécurité dans la région. Le moment est maintenant venu pour l'Iran d'engager enfin un dialogue constructif avec la communauté internationale. L'Iran doit donc saisir la main tendue par ses partenaires internationaux et s'engager dans des négociations authentiques et sérieuses. Les débats qui ont eu lieu cette semaine ont démontré clairement que le monde n'acceptera pas un Iran doté d'armes nucléaires.

Je voudrais aussi souligner que l'Autriche rejette fermement les remarques inadmissibles que le Président Ahmadinejad a faites au cours de son allocution de mercredi. Nous rejetons toute exploitation abusive de l'Assemblée générale des Nations Unies pour promouvoir l'intolérance, l'antisémitisme et la haine raciale.

M. Grauls (Belgique), Vice-Président, assume la présidence.

Concernant le Moyen-Orient, nous voyons un signe d'espoir dans le sommet qui a eu lieu cette semaine, entre le Président Obama, le Premier Ministre Netanyahu et le Président Abbas. Nous appelons les parties à éliminer tous les obstacles qui pourraient subsister à la reprise rapide des négociations.

Après des décennies d'hostilité et de violence, il est temps d'aller résolument de l'avant. Le droit d'Israël d'exister en paix et en sécurité et la réalisation des droits du peuple palestinien, notamment leur droit à un État, ne sont pas incompatibles. Au contraire, ce sont deux éléments cruciaux d'une solution globale et juste.

L'Autriche continuera d'aider à établir les bases économiques et l'infrastructure institutionnelle d'un futur État palestinien. Dans le cadre de l'Union européenne, elle contribuera également aux efforts visant à promouvoir un processus de paix dynamique et axé sur les résultats.

La coopération et le dialogue internationaux sont à la base d'une paix et d'un développement durables. Ce n'est qu'en travaillant en étroite collaboration que nous pourrons relever avec succès les nombreux défis liés à la mondialisation actuelle. Nous nous félicitons par conséquent de l'initiative prise par le Président, M. Treki, de faire de la nécessité du dialogue un thème central du débat de cette semaine. Située au cœur de l'Europe et au carrefour de cultures, religions et systèmes politiques différents pendant la plus grande partie de son histoire, l'Autriche a développé une pratique de dialogue constructif en tant que pays hôte de l'un des sièges de l'ONU depuis trois décennies.

L'une de mes priorités de politique étrangère a été de renforcer encore la place de l'Autriche en tant que centre de paix et de dialogue. Nous sommes disposés à accueillir des négociations internationales et à offrir nos services, comme nous l'avons fait tout récemment pour les pourparlers officieux sur le Sahara occidental. On peut compter sur l'Autriche pour jouer son rôle de partenaire qui saura traduire les paroles, les idées et les initiatives exprimés cette semaine en actions concrètes.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. A. le cheikh Abdullah Bin Zayed Al Nahyan, Ministre des affaires étrangères des Émirats arabes unis.

Le cheikh Al Nahyan (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Depuis la dernière session de l'Assemblée générale, nous avons été les témoins de nombreux événements et faits qui ont eu des incidences négatives sur les efforts déployés au plan international pour lutter contre les menaces et difficultés auxquels le monde est aujourd'hui encore confronté, en particulier dans les domaines de la sécurité, de la stabilité et du développement durable.

Parmi les plus notables de ces événements, dont les conséquences dépassent les frontières nationales, figurent la crise financière internationale, la détérioration de l'environnement, la hausse du chômage et de la pauvreté, les épidémies de maladies infectieuses, l'absence de sécurité et de stabilité dans plusieurs pays, et l'impasse du processus de paix au Moyen-Orient.

Les Émirats arabes unis souhaiteraient saisir cette occasion pour dire combien ils sont fiers que la communauté internationale ait choisi Masdar City à Abou Dhabi comme siège de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables. Dans ce contexte, nous réitérons que nous sommes résolus et prêts à coopérer pleinement et à mettre à disposition toutes les installations et ressources techniques nécessaires au succès de cette agence internationale.

Nous tenons à souligner que l'intérêt des Émirats arabes unis pour l'élaboration d'un programme d'utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire vient de son désir de répondre à ses besoins énergétiques croissants dans l'avenir. Avec la mise au point d'un modèle d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire qui répond aux normes les plus élevées en matière de transparence opérationnelle tout en remplissant les conditions les plus sévères en matière de sécurité et de sûreté nucléaires et de non-prolifération, en coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique et d'autres pays responsables et expérimentés, les Émirats arabes unis espèrent ouvrir une nouvelle voie vers une utilisation sûre et bénéfique de l'énergie nucléaire.

L'engagement des Émirats arabes unis de ne pas enrichir l'uranium et de ne pas retraiter ces combustibles sur place figure parmi les caractéristiques les plus marquantes de ce modèle, soutenu par des mécanismes renforcés de transparence et de coopération internationales.

Les Émirats arabes unis tiennent à exprimer à nouveau devant cette Assemblée leur déception concernant l'occupation par la République islamique d'Iran des trois îles de la Grande-Tumb, la Petite-Tumb et Abou Moussa appartenant aux Émirats arabes unis. Les Émirats arabes unis exigent le retour de ces îles à la souveraineté pleine et entière, notamment de leurs eaux régionales, leur espace aérien, leur plateau continental et leur zone économique exclusive qui font partie intégrante de la souveraineté nationale des Émirats arabes unis.

Les Émirats arabes unis affirment également que toutes les mesures militaires et administratives prises par le Gouvernement iranien sur ces îles sont nulles et non avenues et n'ont aucun effet juridique, quelle que soit la durée de l'occupation. Dans ce contexte, nous demandons à la communauté internationale d'exhorter l'Iran à répondre aux initiatives pacifiques et sincères des Émirats arabes unis. Ces initiatives ont été appuyées et entérinées par le Conseil de coopération du Golfe et par la Ligue arabe qui préconisent un juste règlement de cette question.

Cela pourrait se faire soit par des négociations directes et sérieuses entre les deux pays, soit le renvoi de la question devant la Cour internationale de Justice, conformément à la Charte des Nations Unies et aux dispositions du droit international.

Nous espérons également que le Gouvernement iranien répondra de manière positive et juste à cette question délicate et importante. Cela renforcerait les relations de bon voisinage et servirait de base aux mesures de renforcement de la confiance dans la région du Golfe arabe.

Nous notons avec satisfaction le retrait progressif des troupes étrangères de l'Iraq et l'élargissement de l'autorité du Gouvernement sur tout le territoire. À ce propos, nous réaffirmons notre appui de longue date au peuple et au Gouvernement irakiens. En particulier, nous appuyons leurs efforts en vue d'accélérer la reconstruction des institutions économiques, législatives et de sécurité ainsi que leurs efforts en faveur de la réconciliation nationale.

Cependant, nous sommes également très préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire et sécuritaire en Iraq, et nous condamnons fermement les attaques à l'explosif dont ce pays frère a été la cible récemment et que nous considérons comme un acte terroriste. Dans ce contexte, nous appelons à un respect de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'indépendance de l'Iraq et à la non-intervention dans ses affaires intérieures. Son identité arabe et musulmane doit également être protégée, et nous réprouvons toute tentative visant à diviser ou démembrer l'État irakien.

Les Émirats arabes unis perdent espoir face à la situation du processus de paix au Moyen-Orient qui s'est aggravée en raison de la poursuite des hostilités par Israël qui continue d'occuper des territoires palestiniens et arabes, d'imposer un blocus terrible au peuple palestinien, en particulier dans la bande de

Gaza, de mener sa politique de confiscation des terres, des biens et des habitations, de construire des colonies et le mur de séparation. Israël multiplie les tentatives visant à judaïser la ville occupée de Jérusalem afin de modifier son identité arabe, en violation flagrante du droit international et des résolutions issues de la légitimité internationale.

Les Émirats arabes unis se félicitent des positions constructives exprimées ici il y a quelques jours par le Président des États-Unis, M. Barack Obama. L'allocation qu'il a prononcée (voir A/64/PV.3) proposait des bases solides pour des négociations entre Palestiniens et Israéliens. Nous espérons que le Président Obama continuera de suivre avec le plus grand intérêt ce dossier important.

Nous saluons également les positions prudentes exprimées par l'Union européenne, les membres du Quatuor et la communauté internationale au sujet de la question des colonies israéliennes établies dans les territoires palestiniens et arabes occupés. Nous estimons toutefois que cette prise de position n'est pas suffisante et que d'autres efforts doivent être déployés avec efficacité en vue de la reprise de négociations sérieuses avec l'Autorité palestinienne.

Nous affirmons que la réalisation d'une paix juste, durable et globale exige la fin de l'occupation par Israël des territoires palestiniens et arabes occupés ainsi que la création d'un État palestinien indépendant, avec Al Qods pour capitale, conformément au principe de l'échange de territoires contre la paix, à l'Initiative de paix arabe et aux résolutions jouissant d'une légitimité internationale.

À cet égard, les Émirats arabes unis continueront d'apporter leur appui à l'Autorité nationale palestinienne et au peuple palestinien et de soutenir leur cause juste. Nous saluons les efforts inlassables déployés par S. E. le Président Mahmoud Abbas pour rétablir les droits légitimes de son peuple, créer un État palestinien avec Al Qods pour capitale et apporter le développement et la paix aux Palestiniens. Nous appuyons également tous les efforts sincères déployés actuellement, notamment par la République arabe d'Égypte, un pays frère, en vue de réconcilier les Palestiniens.

Les Émirats arabes unis accordent une attention particulière aux États du continent africain, en renforçant la coopération et les partenariats avec ces pays dans le cadre de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies (résolution 55/2), l'accent étant mis sur

les objectifs tendant à lutter contre la pauvreté et à permettre à l'Afrique, qui représente la plus grande partie de l'hémisphère Sud, d'obtenir une juste part des fruits de la prospérité mondiale. Les Émirats arabes unis réaffirment leur politique énergétique adoptée ces dernières décennies, qui consiste à assurer un approvisionnement soutenu en énergie, sans aucune restriction politique ou autre.

Par ailleurs, les Émirats arabes unis continuent de mener une politique étrangère constante, en s'appuyant sur les buts et principes de l'Organisation des Nations Unies, en particulier ceux portant sur le règlement des différends internationaux par des moyens pacifiques, la non-intervention dans les affaires intérieures des États ou la protection de leur souveraineté nationale. Nous réitérons à cet égard notre attachement indéfectible à la politique d'une Chine.

Les Émirats arabes unis, en tant que membre actif de la communauté internationale, sont toujours disposés à réaffirmer leur attachement au respect des principes des droits de l'homme en tenant compte des valeurs humaines, des principes nationaux et des dispositions et décisions des chartes et pactes internationaux pertinents. À cet égard, je tiens à mettre l'accent sur l'adoption par le Conseil des droits de l'homme à Genève, en décembre dernier, du rapport sur l'examen périodique universel des Émirats arabes unis.

Les Émirats arabes unis attachent une grande importance à la situation des travailleurs migrants et à la protection de tous leurs droits, en conformité avec la Constitution de notre État, la législation nationale et les normes établies par l'Organisation internationale du travail (OIT). Le Gouvernement émirien a récemment adopté un ensemble de politiques et de mesures visant au renforcement de différents aspects de cette protection. Il a également entrepris de resserrer la coopération régionale entre les pays asiatiques exportateurs de main-d'œuvre et les autres pays qui envisagent d'envoyer des nationaux travailler dans les Émirats, dans le cadre du Dialogue d'Abou Dhabi, dont le but est de garantir la protection des travailleurs à toutes les étapes du travail contractuel. Les Émirats arabes unis participent également activement aux activités et aux travaux de recherche du Forum mondial sur la migration et le développement. L'idée de la création de ce forum est inspirée du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement qui s'est tenu en marge du débat général de l'Assemblée générale à l'automne 2006.

De même, les questions relatives aux femmes et à l'enfance font partie des priorités nationales de notre pays, surtout s'agissant de l'éducation, de la santé, du développement humain et de l'amélioration des connaissances. L'autonomisation des femmes dans la société et la protection de l'enfance comptent parmi les plus grands succès de notre projet national de développement. Nous avons veillé à lutter contre toutes les formes de violence, d'extrémisme et de crimes et contre les violations des droits de l'homme et la traite des personnes, et ce dans le cadre de partenariats équilibrés et fondés sur le respect mutuel qui contribuent à assurer un développement pacifique, stable et durable.

Pour terminer, nous espérons que nos débats sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente session donneront des résultats positifs qui consolideront nos efforts collectifs visant à bâtir un monde plus juste, plus sûr, plus tolérant et plus moderne.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Yves Leterme, Ministre des affaires étrangères du Royaume de Belgique.

M. Leterme (Belgique) : Rien ne se crée sans les hommes. Rien ne dure sans les institutions. Ces paroles de Jean Monnet, un des pères fondateurs de l'Union européenne, ont gardé tout leur sens. La sécurité, le changement climatique, certains effets de la mondialisation sont des défis en effet auxquels l'ensemble de nos pays sont confrontés. C'est pourquoi ils requièrent une approche mondiale, qui réserve un rôle central à l'Organisation des Nations Unies. Mais ce rôle central, il faut que l'ONU le mérite. Comme le disait ici le Président Barack Obama (voir A/64/PV.3), on ne peut à la fois se plaindre de l'action soi-disant unilatérale des États-Unis et en même temps attendre qu'à eux seuls, ils résolvent tous les problèmes du monde.

C'est dans cet esprit que j'entends plaider pour un nouvel engagement multilatéral, car la réforme des institutions internationales est capitale pour renforcer leur légitimité, leur représentativité et leur capacité d'action. Rien ne se fait sans les hommes, rien ne dure sans les institutions. Il faut dès lors que ces institutions fonctionnent de façon efficace, à commencer par l'Organisation des Nations Unies. Il est absolument primordial de progresser rapidement dans la réforme du Conseil de sécurité et du fonctionnement de cette Assemblée, l'Assemblée générale.

En effet, il est urgent d'augmenter l'efficacité de notre propre fonctionnement. Un coup d'œil à l'organigramme du système des Nations Unies suffit pour en découvrir les chevauchements, mais aussi les lacunes. C'est par attachement à la Charte des Nations Unies que la Belgique, un des pays fondateurs de l'Organisation, plaide avec insistance pour plus de rigueur et plus de transparence dans le fonctionnement et le budget de l'ONU, afin d'utiliser au mieux les moyens limités.

Outre le morcellement du système des Nations Unies, deux autres tendances démontrent que nous avons besoin d'un engagement multilatéral renforcé. La première est la multitude d'organisations régionales et sous-régionales, presque partout dans le monde. C'est vrai que cela enrichit la coopération multilatérale. Mais les institutions régionales et mondiales souffrent parfois d'un manque d'harmonisation. Une meilleure concertation doit dès lors permettre un meilleur usage des moyens des uns et des autres.

La deuxième tendance, je la résumerai en utilisant le terme « multilatéralisme imparfait ». Des États se regroupent de manière informelle pour aborder des problèmes internationaux, tels que, par exemple, et c'est d'actualité, la crise économique-financière. Ces groupes informels peuvent, surtout dans un premier temps, accélérer la prise de décision au sein des organisations multilatérales internationales. Mais ils ne peuvent pas se substituer aux organisations elles-mêmes, car le multilatéralisme ne peut pas exclure; au contraire, il doit inclure et être transparent. Rien ne dure sans les institutions, mais même les institutions les mieux organisées ne peuvent fonctionner sans l'inspiration et la volonté humaines. Même les institutions les mieux organisées sont impuissantes lorsque les hommes les empêchent de fonctionner.

La crise économique et financière reçoit une grande attention, et c'est bien normal. Cette crise, en effet, touche plus durement les pays en voie de développement. Plus que jamais, il est dès lors important que les pays donateurs réalisent leur objectif de consacrer 0,7 % de leur produit intérieur brut à l'aide publique. La Belgique a prévu d'atteindre cet objectif en 2010.

Mais le plus grand désordre international, c'est la violence entre les États et au sein des États. À l'intérieur de certains États, cette violence continue à tuer, à mutiler, à violer des millions de personnes. Le

pire désordre international, c'est encore que des guerres, des guerres civiles, des combats interethniques ou des répressions sanglantes privent des millions de personnes d'une existence digne ce nom. Ceci est notre tout premier défi, car sans la paix, sans la sécurité, il n'y a pas de développement et encore moins de développement durable. Car sans la paix, sans la sécurité, il n'y a pas de répartition équitable des richesses de notre Terre.

Comme le proclame le préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO,

« les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

En effet, la prévention des conflits commence donc par le bannissement de tout discours de haine qui méconnaît la dignité d'hommes, de peuples, de communautés ou le droit d'États à exister. Trop souvent, en effet, nous avons vu des bains de sang qui ont été provoqués par l'incitation à la haine. Un tel discours n'a pas sa place dans cette salle, dans cette Organisation, dont la mission première est justement de promouvoir la sécurité et la paix, en empruntant la voie de la coopération constructive.

Pour bien fonctionner, nos institutions multilatérales ont besoin de dirigeants et de représentants des États ayant des positions de base communes, articulées autour de ce noyau dur qu'est la dignité unique de chaque être humain. La souveraineté nationale implique la responsabilité. C'est la raison pour laquelle la Belgique soutient sans réserve le principe de la responsabilité de protéger. Ce principe veut que les gouvernements protègent leurs citoyens contre les génocides, les crimes de guerre, les épurations ethniques et les crimes contre l'humanité. La Belgique remercie d'ailleurs le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour l'excellent rapport (A/63/677) consacré à ce thème et soutient ses efforts en la matière.

Ce sont les citoyens et surtout les femmes et les enfants qui sont souvent les premières victimes de violences et de souffrances inqualifiables et inacceptables. Les femmes, en effet, représentent la moitié de la population mondiale, mais l'on oublie trop souvent que pour elles aussi les droits de l'homme s'appliquent intégralement. Dans les situations de guerre et de violence, les femmes sont souvent doublement victimes, à cause de la violence sexuelle qui leur est infligée. Mon pays poursuivra pour cette

raison son action contre la violence sexuelle et contre toute forme de violence qui vise les enfants.

Les guerres, ce sont les hommes et non les armes qui les font. Mais cela n'empêche que le contrôle des armements doit figurer en bonne place dans l'agenda international. Pour cette raison, la Belgique se félicite de la séance de haut niveau du Conseil de sécurité consacrée à la non-prolifération et au désarmement nucléaire (S/PV.6191). Cette séance a indubitablement été un des moments forts de cette semaine. La résolution 1887 (2009), adoptée hier, constitue à nos yeux un jalon pour un monde sans armes de destruction massive.

Les dernières nouvelles en provenance d'Iran semblent malheureusement aller en sens inverse. Mon pays s'associe pour cette raison à l'appel très pressant lancé à l'Iran et à la Corée du Nord pour qu'ils collaborent avec la communauté internationale et respectent les résolutions du Conseil de sécurité à leur sujet. Sinon, ils se mettront au ban de la société internationale.

En même temps, la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive ne peut pas nous faire perdre de vue les armes classiques qui, aujourd'hui, tuent en masse. Je pense tout particulièrement aux mines antipersonnel. La Convention qui bannit ces armes est entrée en vigueur en 1999 et la Belgique espère qu'elle sera renforcée à la Conférence d'examen qui se tiendra début décembre à Cartagena, en Colombie. Dans le cadre de cette Convention, la Belgique assume, aux côtés de la Thaïlande, la présidence du Comité permanent sur l'assistance aux victimes des mines et la réintégration sociale et économique. En outre, la Belgique n'a ménagé aucun effort pour que la Convention contre les armes à sous-munitions voie le jour.

Les droits de l'homme sous tous leurs aspects sont une préoccupation majeure de la Belgique. C'est pourquoi mon pays joue un rôle actif en tant que membre du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Je voudrais d'ailleurs à cet égard remercier les membres du Conseil des droits de l'homme d'avoir confié à la Belgique la responsabilité et l'honneur de pouvoir présider cette institution importante. J'y vois une reconnaissance de notre engagement.

Finalement, les droits de l'homme concernent aussi les droits des générations futures. Car nous ne sommes pas propriétaires de cette Terre, mais l'avons reçue en prêt de nos enfants. Aujourd'hui, plus que

jamais, cet héritage est en danger, et c'est pourquoi la protection de l'environnement doit être notre souci commun et prioritaire. Le sommet sur le climat prévu pour la fin de l'année à Copenhague est un rendez-vous à ne pas manquer. Nous devons y prendre des engagements concrets; des engagements contraignants. Je crois que sur ce point, l'Union européenne a ouvert la voie, forte de son ambitieux paquet de mesures adopté fin 2008.

Les institutions ne peuvent fonctionner sans la contribution des hommes. Il en découle qu'il faut que ceux qui savent le fonctionnement de ces institutions puissent être appelés à rendre des comptes. C'est pourquoi la Belgique est particulièrement active en matière de lutte contre l'impunité. Un ordre juridique international s'impose. Mais il ne peut fonctionner que s'il repose sur des États où règne le droit. Je reviens donc sur la nécessité d'avoir des positions communes qui sont indispensables pour un monde plus sûr, un monde plus équitable, un monde plus prospère. Comme le disait l'ancien Secrétaire général Kofi Annan :

« Il ne peut y avoir de sécurité à long terme sans développement, et il ne peut y avoir de développement sans sécurité. Et aucune société ne peut vivre en sécurité ou prospérer sans respect des droits de l'homme et de l'état de droit. » (*Communiqué de presse SG/SM/10425*)

Renforcer cet état de droit, tant au niveau national qu'au niveau international, est plus que jamais d'une importance vitale pour parvenir à une mondialisation plus équitable.

J'en viens à ma conclusion. La paix et la sécurité, le développement durable, la répartition équitable des richesses de la Terre, voilà les défis essentiels qui nous font face et qui sont d'ampleur mondiale. Pour les relever, il nous faut des institutions internationales solides. Mais un multilatéralisme des institutions ne suffit pas. Il nous faut également un multilatéralisme des esprits, et des hommes de convictions pour le porter.

Cette volonté, cette conviction, cette ambition motivent mon pays, Membre fondateur de l'ONU, à présenter comme candidat à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale notre compatriote Louis Michel, ancien Ministre des affaires étrangères de la Belgique, ancien Commissaire européen chargé de développement. Nous sommes convaincus que la force de sa conviction et son dévouement seront de nature à rassembler davantage.

Car ce n'est en effet que lorsque les hommes et les femmes qui prennent ici la parole seront animés par une vision commune des droits de l'homme, de la paix, du développement, que nos institutions pourront générer ce dont nous avons besoin : des résultats solidaires plutôt que des exploits solitaires.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à M. Krishna, Ministre des relations extérieures de l'Inde.

M. Krishna (Inde) (parle en anglais) : Je tiens à féliciter M. Treki pour son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Ma délégation l'assure de sa pleine coopération dans la conduite des travaux de cette Assemblée qui incarne les espoirs, les aspirations et une vision commune de la paix et du développement de tous les peuples de la planète.

Lorsque la présente session de l'Assemblée générale achèvera ses travaux l'année prochaine, l'ONU aura atteint 65 ans d'existence. Ces dernières décennies ont vu le monde changer de manière fondamentale. La connectivité définit notre condition mondiale, et les défis que nous devons relever collectivement sont véritablement planétaires. Relever ces défis, comme nous le savons tous, nécessite des approches et des solutions mondiales. Ce qui peut se produire dans une partie du monde se répercute sur d'autres régions. Eu égard à ces changements rapides et à leurs incidences profondes et diversifiées, nous devons plus sérieusement nous demander si l'ONU et les autres structures de gouvernance mondiale sont bien outillées pour relever efficacement les défis auxquels nous sommes tous confrontés.

Il est préoccupant que, même après plus de six décennies d'existence, nos structures de gouvernance internationale ne sont ni intégrées ni participatives. Ces structures et institutions n'ont donc pas progressé ou évolué au même rythme que le changement de la nature, de l'intensité et de la profondeur des problèmes mondiaux contemporains. La question est donc de savoir si ces institutions sont en mesure de relever ces défis convenablement ou de manière satisfaisante. La réforme et la restructuration de l'architecture de gouvernance mondiale sont une nécessité vitale de notre époque, et les voix du monde en développement, y compris celles des petits pays insulaires et de l'Afrique, sont d'un intérêt de premier ordre et fondamental si nous devons apporter des réponses

véritablement participatives et globales aux défis mondiaux.

Il n'est pas nécessaire d'aller chercher très loin pour identifier ces défis. Les pays en développement sont les plus touchés par la crise économique et financière actuelle, qui n'a pas commencé dans le monde en développement. La croissance a ralenti, et de nombreux pays sont aux prises avec la récession. La réaction internationale à ce défi doit non seulement comprendre les mesures prises pour stimuler l'économie, mais également, et c'est plus important, consister à trouver les moyens pour restructurer le système actuel de gouvernance internationale, qui n'a pas pu résister à la virulence de la crise financière et économique.

Passer sous silence le déficit structurel de l'architecture financière et économique mondiale mettra en péril l'avenir d'une grande majorité de personnes dans ce monde et présagerait de difficultés énormes à l'avenir. Face à la crise financière et économique actuelle, les acquis si durement obtenus en matière d'atténuation de la pauvreté, de la faim, de l'analphabétisme et des maladies sont en passe d'être réduits à néant. Les réalisations des objectifs du Millénaire pour le développement sont sérieusement menacées. Les politiques de protectionnisme dans d'aussi néfastes circonstances exacerberont la difficile situation dans laquelle se trouvent de nombreux pays.

Il importe que les Nations Unies agissent de concert afin de relever de manière cohérente ces défis. L'Inde, qui prend une part active dans le G-20 et d'autres processus, a toujours souligné que les pays en développement doivent se voir accorder la priorité dans toute réponse mondiale de la crise. La Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique tenue en juin était opportune et a servi de plate-forme utile pour chercher ensemble les voies et moyens de trouver une solution à la crise. Nous attendons maintenant avec impatience que soient rapidement mis en œuvre, durant la présente session de l'Assemblée générale, les mesures de suivi convenues à la Conférence.

L'ONU est au cœur du multilatéralisme et de la coopération internationale. Cette Organisation constitue une plate-forme sur la base de laquelle le monde se réunit pour, sur un même pied d'égalité, exprimer ses opinions et prendre des engagements sur des problèmes mondiaux de préoccupation commune. Il n'est donc pas surprenant que la Charte des Nations

Unies commence par ces mots mobilisateurs « Nous, peuples des Nations Unies ». L'intégration et l'action collective dans tous les aspects de l'activité de l'Organisation sont au cœur de sa Charte. Cette vision se doit d'être notre point de repère, le principe directeur de tout ce que nous entreprenons. L'Inde est déterminée à travailler avec les États Membres pour rendre l'ONU plus pertinente et mieux adaptée aux réalités contemporaines.

Réformer l'ONU est la priorité absolue. Quatre années après le Sommet mondial de 2005, il n'y a pas eu beaucoup de progrès alors que de nouveaux et graves problèmes et crises sont apparus. Face à de tels défis, nous ne devons pas permettre à la lenteur de l'action d'affaiblir l'Organisation. Nous devons plutôt œuvrer en collaboration, afin de la rendre plus forte et capable de répondre de manière effective.

La réforme dans les trois domaines fondamentaux énoncés dans la Charte – la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme – requiert notre attention collective. L'Assemblée générale doit être totalement revitalisée, et son rôle d'enclume sur laquelle se forment les décisions mondiales doit être renforcé. Le Conseil économique et social doit devenir l'instrument du développement. Il faut accepter l'idée qu'il faut renforcer le Conseil de sécurité et accroître sa représentativité en augmentant le nombre de sièges permanents et non permanents. Les négociations intergouvernementales de ces six derniers mois ont clairement montré qu'une majorité écrasante d'États Membres partage l'avis que l'élargissement des deux catégories de membres du Conseil de sécurité est nécessaire.

Les changements climatiques constituent l'un des défis les plus importants auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés. Les pays en développement subissent une part disproportionnée de leurs effets négatifs, bien qu'ils n'en soient pas responsables. Consciente de la grave menace que constituent les changements climatiques, l'Inde participe aux négociations en cours dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et participera aussi à la prochaine Conférence de Copenhague. L'Inde œuvrera en faveur d'un accord qui tienne compte des impératifs de développement des pays en développement et soit fondé sur le principe de responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives.

Nous devons aussi cesser de nous concentrer seulement sur l'atténuation et veiller à ce que l'accent soit mis sur l'adaptation, qui est capitale pour les pays en développement. Nous accueillerons les 22 et 23 octobre 2009 une Conférence de haut niveau sur le thème « Les changements climatiques : développement et transfert de technologie », organisée en coopération avec l'ONU. L'objectif de cette conférence est de rédiger une feuille de route en matière de technologie, dans le contexte des mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci, à l'appui du processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Il faut fournir un appui financier et technologique et des ressources pour le renforcement de leurs capacités aux pays en développement, afin qu'ils puissent relever les immenses défis de l'adaptation. Des efforts particuliers doivent être déployés pour établir des programmes qui répondent aux besoins critiques des petits États insulaires et des pays les plus vulnérables.

La réduction de la pauvreté et la sécurité des moyens de subsistance sont des impératifs pour l'Inde. À cette fin, une croissance économique accélérée et la sécurité énergétique jouent un rôle moteur essentiel. Poursuivant ses objectifs de développement, l'Inde a réussi à réduire considérablement son intensité énergétique. L'Inde poursuivra sur cette voie.

L'Inde est consciente que vu l'instabilité constante des marchés de combustibles fossiles et la menace que constituent les changements climatiques, il est essentiel de développer toutes les sources d'énergie renouvelable et propre – y compris l'énergie nucléaire. Dans ce contexte, la coopération internationale en matière d'énergie nucléaire civile est importante.

L'Inde a également pris plusieurs initiatives indépendantes pour remédier au problème des changements climatiques. Nous avons établi un cadre directif et législatif global ainsi qu'un plan d'action national de lutte contre les changements climatiques, comprenant huit missions nationales distinctes. Nous avons lancé une campagne de reboisement sans précédent, dont le budget a été doublé cette année et est passé à 1,3 milliard de dollars, augmentation qui sera maintenue chaque année. Le Premier Ministre a approuvé des missions nationales, aux objectifs ambitieux, visant à renforcer l'efficacité énergétique et l'utilisation de l'énergie solaire. Nous appuyons et nous facilitons des recherches importantes en vue

d'évaluer différents aspects des changements climatiques.

L'Inde accorde la plus grande priorité à l'objectif du désarmement nucléaire et son bilan en matière de non-prolifération est irréprochable. Nous nous félicitons de la reprise du débat mondial sur l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires. En effet, l'Inde plaide depuis longtemps et constamment en faveur du désarmement nucléaire qui doit être l'une des priorités absolues de la communauté internationale. Nous avons soumis un certain nombre de propositions sur le désarmement nucléaire à l'ONU, y compris un document de travail en 2006 proposant des éléments pour forger un nouveau consensus sur le désarmement et la non-prolifération.

L'année dernière, à la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, l'Inde, fidèle à son engagement de toujours, tel qu'il ressort du Plan d'action de Rajiv Gandhi de 1988, a réitéré sa proposition d'élaboration d'une convention interdisant la production, le développement, le stockage et l'utilisation d'armes nucléaires et prévoyant leur élimination complète dans un délai déterminé. L'ordre nucléaire international ne saurait être discriminatoire. En outre, les États doivent s'acquitter des obligations qu'ils ont souscrites. Une fois de plus, avec conviction et avec détermination, l'Inde réitère sa proposition.

Nous continuerons à dialoguer avec les principaux pays en vue d'intensifier le débat, dans l'espoir qu'une plus grande compréhension internationale les incitera à s'engager fermement à agir en faveur du désarmement nucléaire. C'est dans cet esprit que nous avons appuyé l'adoption d'un programme de travail, y compris l'élaboration d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles à la Conférence du désarmement, en mai dernier. L'Inde est ainsi fidèle à sa position qui est d'œuvrer en collaboration avec les autres participants à la Conférence du désarmement à la conclusion d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles qui soit non discriminatoire, issu d'une négociation multilatérale et internationalement vérifiable, à condition qu'il corresponde aux intérêts de sécurité nationale de l'Inde. Nous restons attachés à l'application d'un moratoire volontaire et unilatéral sur les essais nucléaires.

L'Inde demeure attachée à la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales. Au cours des cinq dernières décennies, nous avons fourni plus de 100 000

agents du maintien de la paix et en avons perdu un grand nombre. Il faudrait renforcer la base normative des opérations de maintien de la paix et donner aux plus gros pays fournisseurs de contingents une plus grande influence si l'on veut accroître l'efficacité de ces opérations.

La paix, la sécurité, la stabilité et le bien-être des pays voisins sont essentiels pour l'Inde. Sri Lanka a pris un nouveau départ; au Népal, le renforcement du processus de paix est dans notre intérêt commun; et en Afghanistan, la communauté internationale doit rester pleinement engagée, appuyer les efforts de développement du pays et contribuer au maintien de la paix et de la stabilité. L'Inde est fermement décidée à établir des relations de bon voisinage avec le Pakistan et à résoudre toutes les questions en suspens par un dialogue pacifique.

L'attentat terroriste barbare perpétré contre des innocents à Mumbai, le 26 novembre 2008, nous a rappelé la menace quotidienne et mortelle que représente le terrorisme pour tous les pays. Rien ne saurait justifier des actes terroristes aussi insensés. Nous avons, à titre collectif, la responsabilité et le devoir d'agir ensemble pour que les terroristes et les organisateurs, les auteurs et les partisans de ces crimes soient traduits en justice.

Dans le but de renforcer le cadre juridique international de la lutte contre le terrorisme, l'Inde a proposé une convention générale sur le terrorisme international. Les délibérations sur ce projet durent depuis beaucoup trop longtemps. Il est temps que la convention soit enfin adoptée. L'Inde appelle ardemment tous les pays à faire d'intenses efforts ces prochaines semaines afin de parvenir à un consensus sur le texte.

Pour terminer, je souhaite réaffirmer l'adhésion inébranlable de l'Inde aux travaux de l'ONU. Il y a 41 ans, le Premier Ministre, Indira Gandhi, a déclaré devant cette Assemblée :

« L'Organisation des Nations Unies, responsable de la paix du monde, représente l'espoir de l'humanité. Son existence même offre l'assurance que les causes justes peuvent être défendues sans crainte devant le monde. L'Assemblée générale et les institutions des Nations Unies devraient toujours, dans toutes leurs activités, soutenir ces espérances et servir les causes de la paix. » (*A/PV.1693, par. 150*)

La vérité et la conviction de ces paroles ont plus de sens aujourd'hui que jamais.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Rumiana Jeleva, Ministre des affaires étrangères de la République de Bulgarie.

M^{me} Jeleva (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Je suis très honorée de prendre la parole devant cette assemblée au nom de la République de Bulgarie. Je voudrais, au nom de ma délégation, féliciter M. Ali Treki de son accession à la présidence de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale et lui adresser tous mes vœux de succès dans les mois à venir.

Nous sommes reconnaissants à M. Miguel d'Escoto Brockmann, qui a montré d'indéniables qualités de dirigeant pendant la précédente session. Je remercie également le Secrétaire général Ban Ki-moon de la détermination avec laquelle il promet l'ONU et ses valeurs.

La Bulgarie s'associe pleinement à la déclaration prononcée par le Premier Ministre de la Suède, M. Fredrick Reinfeld, au nom de l'Union européenne.

Par ailleurs, la Bulgarie est heureuse que l'Ambassadrice Irina Bokova ait été élue au poste de Directeur général de l'UNESCO. Nous voudrions remercier tous les États Membres de leur confiance en notre candidate. La Bulgarie est très fière d'être représentée à un si haut niveau au sein du système des Nations Unies, et voudrait assurer l'Assemblée que son Gouvernement continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour promouvoir les politiques et les idéaux de l'UNESCO.

En tant que membre de l'Union européenne (UE), la Bulgarie est dévouée à l'esprit du multilatéralisme, et appuie donc pleinement les efforts visant à renforcer la capacité de l'ONU à apporter des réponses internationales efficaces aux défis mondiaux.

Les questions les plus pressantes qui requièrent notre attention sont sans aucun doute la crise économique et financière mondiale et l'incidence négative du changement climatique. Dans ce contexte, nous apprécions particulièrement l'initiative qu'a prise le Secrétaire général de convoquer le 22 septembre le Sommet des Nations Unies sur les changements climatiques. En outre, je voudrais faire part de notre appui à la déclaration prononcée par le Président français à ce débat général. Nous manquons en effet de

temps, et si nous voulons parvenir à un accord à Copenhague, nous devons agir sans tarder.

Dans le village planétaire qu'est le monde du XXI^e siècle, mon pays réaffirme avec force son attachement au principe d'un multilatéralisme efficace fondé sur le droit international, la Charte des Nations Unies et le système des Nations Unies, qui placent l'être humain et la sécurité, les droits et la dignité de l'homme au cœur des politiques internationales.

La Bulgarie considère la coopération en Europe du Sud-Est et dans la région de la mer Noire comme une priorité de sa politique étrangère. Située à un carrefour géographique particulier, la Bulgarie a un angle de vue unique qui lui permet d'analyser les problèmes pressants de la région dans toute leur complexité. En collaboration avec nos partenaires de l'UE et de l'OTAN, nous coopérons activement avec nos voisins immédiats.

La Bulgarie affirme avec conviction que la coopération régionale fait partie intégrante de l'intégration européenne des Balkans occidentaux. Elle contribue au renforcement de la confiance, de la stabilité et de la sécurité et à l'affirmation des normes européennes dans la région. À cette fin, la Bulgarie est déterminée à poursuivre ses efforts en vue de combattre et de prévenir tous propos incitant à la haine, susceptibles de provoquer craintes et tensions entre les groupes d'origines ethniques, nationales, religieuses ou sociales différentes.

Nous appelons donc à un respect strict des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les Balkans occidentaux. Dans ce contexte, la Bulgarie estime que l'édification d'un Kosovo stable, pacifique, démocratique et multiethnique, vivant en paix avec ses voisins, est d'une importance capitale pour l'architecture de la sécurité dans les Balkans occidentaux et dans l'ensemble de l'Europe.

La Bulgarie est particulièrement intéressée par le développement pacifique à long terme de la région de la mer Noire. Malgré une coopération active entre les pays de la région, une grande partie de son potentiel n'a jusqu'à présent, pas été suffisamment utilisée. Il faut dire à ce sujet que le sud du Caucase reste une région qui inspire des préoccupations à la Bulgarie. Nous demandons aux parties concernées de surmonter leurs divergences et d'entamer un dialogue pour garantir le développement pacifique et prospère de l'ensemble du Caucase.

Aujourd'hui, nous devons nous seulement faire face à ces défis, mais également tirer profit des possibilités offertes par la région de la mer Noire. La Bulgarie est convaincue que la forte dimension orientale de la Politique européenne de voisinage répond aux besoins et aux priorités de tous les partenaires. Nous pensons qu'il est possible de lancer des projets dans des secteurs importants tels que les transports, le commerce, l'énergie, la protection de l'environnement et la sécurité transfrontière. Mon pays est l'un des principaux partisans de l'Initiative portant sur la synergie de la mer Noire qui sert de cadre de coopération sans exclusive entre l'Union européenne et les pays de la région de la mer Noire, au sens large. La Bulgarie s'efforcera de contribuer au succès de ces politiques, en particulier lors de sa prochaine présidence de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire.

La Bulgarie tient également à remercier les États-Unis et ses partenaires de l'Union européenne pour le rôle constructif qu'ils ont joué aussi bien dans la région des Balkans que dans celle de la mer Noire. Nous leur sommes reconnaissants de leurs conseils et leur appui et nous espérons vivement renforcer et intensifier notre coopération.

La liste des risques et des problèmes graves et persistants qui mettent en danger la sécurité mondiale est malheureusement fort longue. Nous sommes convaincus qu'il faut redoubler d'efforts pour réaliser des progrès dans les domaines du désarmement international, du contrôle des armements et de la non-prolifération des armes de destruction massive. À cet égard, il est de la plus haute importance de mettre en œuvre pleinement et universellement le régime du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et mon pays est déterminé à contribuer à la réussite de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010.

Nous sommes profondément préoccupés par l'évolution récente de la situation en ce qui concerne le dossier nucléaire iranien et, à cet égard, nous demandons instamment aux autorités iraniennes de respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de coopérer pleinement avec l'Agence internationale de l'énergie atomique. La Bulgarie espère que les prochaines négociations entre l'Iran et les cinq plus un, les cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité plus l'Allemagne, qui doivent avoir lieu début octobre permettront de relancer le débat sur

le programme nucléaire iranien et d'ouvrir la voie à une solution globale avant décembre de cette année.

La Bulgarie confirme sa position, à savoir qu'il est nécessaire de réformer davantage les principaux organes de l'ONU. Nous pensons qu'il est souhaitable de renforcer la transparence et l'efficacité du système. En outre, il suffit de rappeler les immenses défis auxquels les États Membres et la communauté internationale sont confrontés en ce XXI^e siècle pour comprendre qu'il faut réformer l'ONU.

La réforme du Conseil de sécurité devrait, sans aucun doute, être un élément central de toute réforme de l'ONU. Nous tenons à réaffirmer notre position selon laquelle les deux catégories de membres du Conseil doivent être élargies. Nous pensons en outre que le Groupe régional des États d'Europe orientale devrait se voir allouer au moins un siège non permanent supplémentaire.

La Bulgarie est bien consciente qu'il faut suivre la voie de la diplomatie internationale pour surmonter les conflits existants. Nous nous félicitons donc du rôle positif de médiateur joué par l'Union européenne dans de nombreuses zones de conflit dans le monde. Tel est le cas notamment au Moyen-Orient. La Bulgarie appuie fermement les efforts déployés par les membres du Quatuor dans le cadre du processus de paix du Moyen-Orient et est convaincue que le rétablissement d'un dialogue direct entre les délégations israélienne et palestinienne est de la plus haute importance. La Bulgarie appuie fermement la position de l'Union européenne à cet égard et met l'accent sur le fait qu'une paix durable et globale ne pourra être instaurée que si les peuples israélien et palestinien peuvent vivre côte à côte en paix, chacun dans son propre État souverain, et se reconnaissent mutuellement.

L'autre région où l'ONU, appuyée par l'Union européenne, peut véritablement être une force de paix et de stabilité, c'est l'Afghanistan. La Bulgarie pense que, dans l'ensemble, une approche plus globale et plus coordonnée en Afghanistan serait souhaitable. Dans cette optique, le Gouvernement bulgare remercie la présidence suédoise de l'Union européenne d'avoir préparé un livre bleu énumérant toutes les actions entreprises par l'Europe en Afghanistan en vue d'aider à améliorer la coordination sur le terrain.

Avec ses partenaires de l'Union européenne, la Bulgarie est fermement attachée à la cause des droits de l'homme. À ce titre, la Bulgarie continuera de condamner clairement toutes les violations des droits

de l'homme telles que la torture, l'esclavage, les abus sexuels et les mutilations génitales féminines. En outre, dans cet esprit, nous appuyons l'appel lancé par la présidence suédoise de l'Union européenne à une plus grande autonomisation des femmes et à la promotion de l'égalité des sexes. Par ailleurs, nous prenons note avec satisfaction du rapport du Secrétaire général intitulé « Mise en œuvre de la responsabilité de protéger » de janvier 2009 (A/63/677) qui est un document important et opportun, et nous souhaitons vivement poursuivre les discussions et pousser plus loin l'analyse sur ce concept. Nous espérons que, avec la récente adoption de la résolution 63/308, ce concept sera mis en œuvre.

Au cours de l'année écoulée, le monde a été confronté à de multiples défis liés à la crise économique et financière mondiale. Cette crise a eu un impact considérable sur presque tous les secteurs de notre économie. La Bulgarie est fermement convaincue que nous ne pourrions surmonter cette crise que si tous les acteurs concernés unissent leurs efforts. Nous sommes tous dans le même bateau et nous devons veiller à tirer les enseignements des erreurs que nous avons commises dans le passé et à nous en souvenir. À cette fin, nous demandons que soit renforcée encore la coopération entre pays en développement et pays développés. Il faudrait apporter un appui supplémentaire aux pays en développement afin d'éviter toute nouvelle aggravation de la pauvreté et de la faim dans le monde. Plus généralement, nous craignons surtout que la récession mondiale ne conduise à une baisse du niveau total de l'aide publique au développement. Il faudrait donc accorder une plus grande attention aux conclusions énoncées dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement de 2005 et dans le Programme d'action d'Accra de 2008. Par ailleurs, bien que tout à fait consciente de ses difficultés financières, la Bulgarie, qui était tout récemment encore un pays bénéficiaire de l'aide étrangère, est déterminée à se montrer à la hauteur de ses responsabilités internationales et à être une force de paix et de stabilité.

Il est vrai que la liste des réalisations obtenues par l'ONU dans le cadre de ses efforts en faveur de la paix, la stabilité et le développement est impressionnante. Il est également vrai qu'elle pourrait et devrait en faire beaucoup plus cette année et dans les années à venir. Mais, en fin de compte, les réussites de l'ONU dépendent de ce que nous, États Membres, sommes disposés à faire. Nous partageons la

responsabilité de l'avenir de notre planète. Seule une coopération ouverte et honnête nous permettra de surmonter les obstacles à venir.

Aussi, travaillons ensemble, démontrons de manière indubitable notre bonne volonté, notre souplesse et notre détermination, et faisons en sorte que cette soixante-quatrième session de l'Assemblée générale soit un véritable succès.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Össur Skarphéðinsson, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de l'Islande.

M. Skarphéðinsson (Islande) (*parle en anglais*) : C'est effectivement un honneur pour moi de prendre pour la première fois la parole devant cette Assemblée. Je voudrais commencer par féliciter S. E. M. Ali Abdussalam Treki pour son élection à la présidence de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale et l'assurer du plein appui de la délégation islandaise dans la tâche difficile qui nous attend.

Il y a tout juste un an, mon pays, l'Islande, s'est trouvé pris dans la tempête financière qui commençait à secouer le monde. Elle a pratiquement balayé tout le système bancaire islandais et laissé à mon pays face à la crise économique la plus grave qu'il ait jamais connue. L'Islande a été le premier pays à être victime de la cupidité et des excès de financiers à l'intégrité douteuse qui ont violé les règles, dissimulé leur argent dans des paradis fiscaux et mis au point un système irresponsable de bonus mirifiques, qui a incité à des comportements irréfléchis et à des prises de risques comme on n'en avait encore jamais vu.

En Islande, les responsables ont laissé derrière eux une véritable terre brûlée : des citoyens sous le choc, remplis de douleur et de colère, épouvantés par la perspective d'une faillite imminente et la perte de leur maison et de leur emploi. Je peux toutefois dire à cette Assemblée que l'Islande est en train de venir à bout de cette situation, non seulement grâce aux efforts opiniâtres de ses citoyens, mais aussi parce que nous avons des amis sur lesquels nous pouvions compter. Notre famille nordique ne nous a pas abandonnés. Les pays baltiques nous ont pleinement appuyés moralement. Et je tiens tout spécialement à mentionner la Pologne, qui nous a très généreusement tendu la main sans que nous le lui demandions – ce que nous n'oublierons jamais.

Le Fonds monétaire international nous a proposé un programme de stabilisation qui est dans l'ensemble toujours en bonne voie, même si je me dois de saisir cette occasion pour dire que l'Islande est extrêmement mécontente que des différends bilatéraux qui lui sont étrangers aient empêché la pleine mise en œuvre de ce programme. Je tiens également à signaler que notre demande d'adhésion à l'Union européenne a été très chaleureusement accueillie par nos voisins européens, ce dont je les remercie. Je peux donc dire avec assurance devant cette Assemblée que, malgré les épreuves endurées et qui sont à présent derrière nous, les tempêtes financières qui ont secoué l'Islande commencent à faiblir. Cela est à porter au crédit des Islandais, de leur résilience et de leur travail, mais également à celui de la communauté internationale, qui nous a apporté un appui très important au moment où nous en avons le plus besoin.

C'est là le point fort. À l'heure de la mondialisation, nous devons faire face aux problèmes ensemble, à l'échelle mondiale. Nous devons lutter ensemble contre la corruption qui a contribué à la récession internationale; nous devons travailler ensemble pour veiller à ce que les tsars de la finance ne puissent plus jamais spéculer sur la vie des autres; nous devons travailler ensemble pour détruire les paradis fiscaux qu'ils ont utilisés et nous devons aussi nous entraider pour créer un cadre mondial de régulation solide. Tous les pays doivent lutter ensemble contre la récession, dans l'esprit de l'ONU, mais également dans le cadre créé par l'ONU.

J'ai eu l'honneur et le privilège de prendre part au Sommet de haut niveau sur les changements climatiques en début de semaine. J'ai été ému lorsque j'ai entendu le Président de Kiribati décrire le sort tragique de son pays, qui risque d'être littéralement effacé de la surface de la terre sans qu'il y soit pour quoi que ce soit. C'est à cause des changements climatiques spectaculaires auxquels le monde entier doit faire face. Le Président de Kiribati a demandé la seule chose que tout être humain et toute nation méritent : la justice.

Je pense que le meilleur moyen que nous ayons de rendre justice au peuple kiribatien, au peuple des nations du Pacifique-Sud et d'ailleurs, et aux générations futures, est de nous employer tous ensemble à faire en sorte qu'une décision sur un accord juridiquement contraignant, qui touchera au cœur du problème, soit prise à Copenhague. Je pense également que la meilleure manière de convaincre les sceptiques

de prendre cette mesure est de mettre en lumière les succès que nous avons obtenus. Nous devons leur montrer que nos objectifs sont réalistes et que nous pouvons les atteindre.

Je rappelle à l'Assemblée qu'au début du débat général, nous avons entendu le Président Lula parler des succès obtenus par le Brésil dans le domaine de l'utilisation durable des ressources énergétiques. Permettez-moi de saisir cette occasion pour évoquer les réussites de l'Islande à cet égard. Il y a une génération, nous étions aussi dépendants des combustibles fossiles importés que toute autre nation du monde. Aujourd'hui, une génération plus tard, 80 % de nos besoins énergétiques sont couverts par des sources d'énergie renouvelables. Notre chauffage et notre électricité proviennent à 100 % de sources d'énergies renouvelables. Nous avons simplement exploité les trésors, qui se trouvaient sous nos pieds et devant nos yeux, sans que nous ne nous en rendions compte : nos rivières. Nous avons utilisé l'énergie hydraulique et géothermique. Et je maintiens que ce que nous avons fait, d'autres peuvent aussi le faire.

Je tiens tout particulièrement à attirer l'attention sur le potentiel largement sous-estimé de l'énergie géothermique. Nombre des pays de la vallée du Rift en Afrique ont un potentiel similaire à celui de l'Islande. Le potentiel géothermique de l'Asie du Sud-Est est le plus important du monde et celui de l'Amérique latine est également considérable. Bon nombre de ces pays pourraient, avec le savoir-faire en la matière que possèdent des pays comme l'Islande, passer à une énergie propre; certains pourraient même devenir autosuffisants en énergie. Mais naturellement, comme toujours, ce qu'il nous faut, ce sont des fonds. Ce dont nous avons réellement besoin, c'est d'un fonds mondial sur le climat pour assurer le transfert des technologies renouvelables vers les pays en développement afin de permettre à ces derniers de continuer à se développer sur une base durable et renouvelable. Le savoir-faire que nous avons acquis en Islande est disponible et je voudrais ajouter que, malgré nos difficultés financières actuelles, nous avons fait en sorte que le programme de formation géothermique de l'Université des Nations Unies en Islande reste accessible et soit convenablement financé, comme cela a été le cas ces 25 dernières années.

Les changements climatiques ont également des effets spectaculaires dans l'Arctique. C'est pourquoi, l'Islande, seul État entièrement situé dans la région arctique, a décidé que l'Arctique serait l'une des

priorités de sa politique étrangère. Les scientifiques nous disent, et nous pouvons le lire dans les journaux, qu'une grande partie des glaces de l'océan Arctique pourraient fondre d'ici à la fin de l'été. C'est un phénomène inconnu jusqu'ici, annonciateur à la fois de bonnes et de mauvaises nouvelles. Si cela se produit rapidement, une voie de transport pourra être ouverte entre le Pacifique et l'Atlantique via l'océan Arctique, ce qui profitera beaucoup au commerce. Pour le meilleur ou pour le pire, cela facilitera également l'accès aux ressources de l'Arctique, qui sont d'une importance vitale.

Toutefois, nous devons nous montrer très prudents ici. L'Arctique possède également l'écosystème le plus fragile du monde, et il sera très difficile d'établir un juste équilibre entre la fragilité de son environnement et l'exploitation de ses ressources. En Islande, nous sommes d'avis qu'il est très important de traiter de ces questions au niveau régional, par le biais du Conseil de l'Arctique et que toutes les revendications territoriales – dont les médias ont déjà commencé à faire état – devraient être réglées sur la base de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Les changements climatiques auront aussi très probablement des effets très néfastes sur les bancs de pêche du monde. Les représentants le savent sûrement mieux que moi, le poisson constitue la principale source de protéine pour plus d'un milliard de personnes, dont 95 % habitent dans des pays en développement. Comme on le sait, le bilan de l'Islande en matière de gestion durable des stocks de poissons est sans pareil. Dans ce domaine, ainsi qu'en géothermie, nous avons aussi un savoir-faire technologique que nous sommes prêts à partager. À cet égard, je suis également heureux de dire que malgré les difficultés financières que connaît actuellement l'Islande, nous avons veillé à ce que le Programme de formation en matière de pêche de l'Université des Nations Unies en Islande soit intégralement financé. Ce programme est ouvert à tous les États Membres, et je serais très heureux de les voir répondre à notre invitation.

Au cours de cette semaine, j'ai entendu beaucoup d'orateurs critiquer l'Organisation des Nations Unies, mais je voudrais profiter de l'occasion de mon premier discours devant l'Assemblée pour saluer l'œuvre de l'Organisation. Elle a fait un excellent travail dans bien des domaines à des moments où tout semblait se liguer

contre elle. Je voudrais en particulier évoquer deux exemples parmi tant d'autres.

L'Islande et mon gouvernement ont toujours promu les droits des femmes. En particulier, nous avons pris à cœur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les droits des femmes et la nécessité d'assurer la participation active des femmes aux processus de paix dans les régions déchirées par la guerre. Je voudrais rappeler à l'Assemblée que l'année prochaine on célébrera le 10^e anniversaire de la résolution 1325 (2000) et profiter de cette occasion pour exhorter l'Organisation des Nations Unies à mettre à profit cet anniversaire pour promouvoir le rôle des femmes en tant qu'agents de la paix dans le monde entier. J'aimerais ajouter que dans ce contexte, la décision unanime de l'Assemblée générale de créer une nouvelle entité composite de l'Organisation des Nations Unies pour la promotion de l'égalité des sexes, qui sera dirigée par un secrétaire général adjoint spécialement chargé de ces questions (résolution 63/311), a aussi été très utile. Nous remercions tous les représentants pour ces mesures importantes, et j'invite instamment le Secrétaire général à aller de l'avant en la matière dans les plus brefs délais.

Une autre source de satisfaction pour moi est la décision unanime prise par le Conseil de sécurité cette semaine de lancer un appel à une action mondiale pour mettre un terme à la prolifération des armes nucléaires et promouvoir le désarmement (résolution 1887 (2009) du Conseil de sécurité). Je me souviens de la rencontre entre le Président Reagan et le Secrétaire général Gorbatchev à Reykjavik, la capitale de l'Islande, en 1986, quand je n'étais encore qu'un tout jeune rédacteur. Cette rencontre historique a en fait marqué la fin de la guerre froide. Je n'oublierai jamais qu'à ce moment-là, pour la première fois dans ma vie, un monde libéré du cauchemar nucléaire m'est apparu comme un objectif réalisable, et cet objectif doit être poursuivi avec vigueur. Il y a seulement 15 minutes, j'ai entendu le Ministre des affaires étrangères de l'Inde déclarer que l'un des objectifs prioritaires du Gouvernement indien était d'appuyer ces efforts. Je voudrais dire que même si elle est un peu plus petite que l'Inde, l'Islande soutiendra aussi cet objectif. Nous devons le poursuivre avec toute l'énergie possible, et je suis reconnaissant à l'Organisation des Nations Unies de servir de cadre à cette entreprise.

J'ai aussi connu d'autres moments heureux ici, au cours des premiers jours que j'ai passés ici, en tant que nouveau venu à l'Assemblée. J'ai trouvé stimulant le

discours du Président Barack Obama qui a décrit avec audace sa vision d'un accord de paix au Moyen-Orient, fondé sur la solution des deux États et l'arrêt de toutes les activités de peuplement. Je crois que cette déclaration forte a créé une nouvelle dynamique politique que nous, qui sommes assemblés ici, ainsi que les gouvernements du monde, ne devons pas laisser retomber.

En résumé, j'ai parlé des difficultés financières de mon pays, mais j'ai aussi dit que nous sommes en train d'en venir à bout, surtout parce que nous avons eu recours aux conseils et bénéficié de l'appui de la communauté internationale. Il est vrai que l'Islande est un petit pays mais j'ai aussi expliqué que, même si notre pays est petit, nous avons beaucoup à offrir pour contribuer à la solution de certains des problèmes communs auxquels le monde est confronté aujourd'hui. Par exemple, notre savoir-faire dans le domaine de la géothermie peut être d'une importance vitale face à la crise climatique, et notre expérience dans le domaine de la pêche durable peut jouer un rôle déterminant pour retarder l'épuisement des bancs de pêche. Notre situation géopolitique dans l'Arctique et notre cohabitation avec ses dangers et sa beauté depuis plus d'un millénaire peuvent se révéler très utiles pour établir un juste équilibre entre la fragilité de l'écosystème de l'Arctique et l'exploitation de ses ressources.

Il est vrai que la crise a détruit des avoirs financiers, mais la vraie richesse de l'Islande – les ressources naturelles, le capital humain et le bien-être social – est restée intacte. C'est pourquoi je peux dire avec assurance qu'après avoir été la première victime de la crise financière mondiale, l'Islande est déjà sur le chemin du relèvement.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Sergei Martynov, Ministre des affaires étrangères de la République du Bélarus.

M. Martynov (Bélarus) (*parle en russe*) : Cette salle de l'Assemblée générale est réellement le centre de situation du monde entier. J'ai l'impression que ces dernières années nous avons, ici dans cette salle, collectivement compris et appris ce qu'il faut faire. L'important maintenant, c'est de nous entendre sur la manière de procéder. Nous avons tous besoin d'un outil efficace.

On peut espérer que nous approchons d'une compréhension commune quant à la méthode et à l'outil à utiliser pour atteindre nos objectifs. Nous

devons mettre en place une politique de partenariat si nous voulons voir la communauté internationale sortir d'une série de crises multiples et surmonter des nouvelles menaces multidimensionnelles. Les relations internationales contemporaines reposent de plus en plus sur des réseaux horizontaux qui englobent tous les acteurs intéressés et constructifs du monde, les États, petits et grands, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé. Le partenariat est un mécanisme d'engagement mutuel qui, à notre avis, raisonnablement, est la seule option raisonnable dans le contexte d'un monde pluraliste et contradictoire.

L'un des facteurs politiques qui donne espoir que cette approche revêt un caractère réaliste est qu'on voit apparaître un consensus entre diverses forces et sur des continents différents, selon lequel le partenariat est considéré comme un lien qui peut nous permettre d'allonger la chaîne. Pour illustrer mes propos, je donnerai l'exemple de l'appel que le Bélarus a lancé du haut de cette tribune il y a deux ans, pour que l'on passe de systèmes fondés sur l'opposition et l'affrontement à de nouveaux systèmes internationaux fondés sur l'engagement et le partenariat (voir A/62/PV.11). Il y a un an, à l'ouverture de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, le Secrétaire général M. Ban Ki-moon notait que :

« Les nations ne peuvent plus protéger leurs intérêts, ni améliorer la vie de la population, sans être partenaires de toutes les autres. » (A/63/PV.5, p. 1)

Cette année, les États-Unis se sont déclarés disposés à « établir des partenariats et à régler les problèmes qu'aucune nation ne saurait régler seule ». L'Union européenne a de son côté adressé à l'Assemblée générale un message de coopération et de partenariat. Le Président de la Fédération de Russie a évoqué depuis cette tribune un « projet commun d'unification » (A/64/PV.4), imposé par la vie elle-même.

Après une longue pause, il semble que la communauté internationale commence à réfléchir selon les mêmes points de vue en matière de sécurité, de partenariat et de développement, et que les dirigeants politiques du monde commencent à parler la même langue – celle du bon sens.

La preuve manifeste de cette volonté de principe de suivre la voie du partenariat se retrouve dans les efforts des 20 plus grandes économies mondiales pour unir leurs ressources afin que le monde sorte de la crise

économique internationale. Nous nous félicitons à ce propos des récentes réunions de certains groupes régionaux politiques et économiques de pays. Sur une note moins optimiste, il convient de remarquer que certains aspects des accords signés doivent encore être appliqués par les parties, par exemple le rejet et la suppression de mesures protectionnistes dans le commerce international. Il faut dire que le format du Groupe des Vingt – sans parler du Groupe des Huit – est trop restreint pour être considéré comme un partenariat représentatif. À cet égard, le fait de constituer des groupements régionaux économiques de pays représentant un solide potentiel, par exemple dans notre région – la Communauté économique eurasiennne – rendrait le format plus représentatif.

Nous estimons également qu'il existe un formidable potentiel de dialogue et de partenariat entre le Mouvement des pays non alignés et d'autres centres de pouvoir importants, comme cela a été discuté récemment lors du sommet du Mouvement des pays non alignés, en Égypte. Le Mouvement a en effet à l'heure actuelle un poids important sur la scène internationale. Ses membres contribuent concrètement à la sécurité internationale et sont des acteurs d'importance sur la scène socioéconomique mondiale.

Je m'adresse aujourd'hui à mes collègues de l'Union européenne, des États-Unis, de la Russie et d'autres pays développés et les exhorte à montrer l'exemple en relevant les défis mondiaux sans précédent par des partenariats et une coopération étroite avec tous les membres de la communauté internationale, y compris le Bélarus. Je propose à tous les membres de la communauté internationale, et notamment aux centres de pouvoir mondiaux et aux principaux groupes politiques de mettre en pratique leurs bonnes intentions en instaurant des stratégies de crise et des partenariats internationaux.

Le plus grand potentiel pour trouver des solutions aux menaces et défis mondiaux se trouve évidemment ici, à l'ONU. En tant que membre fondateur de l'Organisation, le Bélarus est convaincu que l'ONU est capable de jouer un rôle majeur dans l'établissement de partenariats pour surmonter les problèmes mondiaux les plus graves.

N'est-ce pas sous l'égide de l'ONU qu'ont été jetées les bases pour la création d'une coalition antiterroriste et l'élaboration d'une stratégie contre le terrorisme ont été jetés, à la suite des événements tragiques du 11 septembre 2001? D'ailleurs, l'ONU ne

devrait-elle pas envisager de proclamer le 11 septembre journée de la lutte contre le terrorisme? Nous aimerions connaître l'opinion des pays à ce sujet. La création par l'Assemblée générale du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique n'a-t-elle pas été saluée dans le monde entier? Les objectifs du Millénaire pour le développement ont eux aussi été formulés dans le cadre d'un partenariat mondial pour le développement.

Les capacités de l'ONU ont été renforcées grâce à certains progrès réalisés dans la réforme de l'Organisation. Je note particulièrement à cet égard un nouvel élément positif, à savoir les débats thématiques de l'Assemblée générale.

Tout en gardant à l'esprit l'expérience et le potentiel de l'ONU, le Bélarus a proposé de créer un partenariat mondial thématique contre la traite des êtres humains et l'esclavage au XXI^e siècle. Un mécanisme informel sur le sujet a initialement pris forme lors du Forum mondial sur la lutte contre la traite des êtres humains, qui s'est tenu à Vienne en février 2009. Il doit être institutionnalisé afin de fonctionner efficacement – je dis bien, institutionnalisé, et non pas bureaucratisé – grâce à l'élaboration et l'adoption par l'Assemblée générale d'un plan d'action mondial pour lutter contre la traite des êtres humains.

L'idée d'un tel plan a recueilli un vaste appui en mai lors du débat thématique de l'Assemblée générale. Nous avons aussi entendu des expressions de soutien de la part de participants de haut niveau dans ce débat général. Nous nous félicitons de la décision prise par le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session de nommer les Représentants permanents du Cap-Vert et du Portugal comme facilitateurs des consultations au niveau mondial. Nous appelons toutes les délégations et tous nos partenaires à s'atteler activement à cette tâche.

Le développement économique mondial est toujours mû par des moteurs, eux-mêmes remplacés par de nouveaux modèles plus efficaces. Par exemple, le charbon et l'acier étaient les moteurs de la révolution industrielle européenne; le moteur de l'économie mondiale après la Deuxième Guerre mondiale a été le pétrole, qui a été remplacé par les technologies de l'information dans les années 90. Le moteur économique de la dernière décennie a été la finance. Il est tout à fait évident que la crise mondiale a démontré la nécessité de remplacer le moteur financier dépassé.

Quel autre moteur pourrait-on et devrait-on lui substituer? Nous pensons qu'il n'y aura pas un seul moteur à l'avenir, mais plusieurs éléments, parmi lesquels les technologies propres et écologiques qui auront un rôle majeur. Étant donné l'interdépendance croissante de l'énergie et de l'environnement et le rôle déterminant de l'énergie dans la survie de la planète, il ne peut en être autrement.

Cette année, nous nous trouvons face à une tâche particulièrement importante : élaborer de nouveaux accords après Kyoto pour lutter contre le réchauffement de la planète qui devront impérativement prévoir l'introduction, sur le plan mondial, de sources d'énergies nouvelles et renouvelables. Cette question a été largement examinée au cours des échanges thématiques de l'Assemblée générale qui se sont tenus en juin 2009. C'est un bon début, mais nous devons résolument aller de l'avant. L'actualité grandissante des questions d'énergie et d'environnement nécessite la création d'un partenariat spécifique – un mécanisme mondial destiné à améliorer l'accès des pays en développement et des pays en transition aux sources d'énergies nouvelles et renouvelables.

Cette question ne doit pas être laissée en suspens. Nous devons jeter les bases pour progresser de manière qualitative lors de cette session de l'Assemblée générale. Le Bélarus va mener une étude détaillée sur le sujet avec la participation d'experts internationaux éminents et les résultats, conclusions et recommandations seront intégrés dans le futur rapport du Secrétaire général. Nous estimons que, compte tenu de la situation actuelle, le renforcement du potentiel économique et du rôle politique des pays à revenu intermédiaire pourrait également contribuer à la réalisation de progrès dans les domaines économique et social.

L'expérience a clairement prouvé que les ressources et les capacités d'un cercle restreint de dirigeants traditionnels mondiaux s'avèrent insuffisantes pour surmonter la crise. Le plus grand potentiel de croissance se trouve dans les pays à revenu intermédiaire. Dans une certaine mesure, on pourrait ici établir un parallèle avec le rôle déterminant joué par les classes moyennes dans le développement stable des domaines économique et politique des États. Ce n'est pas un hasard si les entreprises américaines et européennes s'intéressent pour la plupart à l'Asie et aux autres marchés mondiaux en développement.

Vu le rôle et la simple supériorité numérique de ce groupe de pays, composé de plus d'une centaine d'États, le système des Nations Unies doit jouer un rôle actif. C'est pourquoi, l'année dernière, le Bélarus a présenté avec ses partenaires un projet de résolution que l'Assemblée générale a adopté, portant sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire.

Cette année, se tiendra pour la première fois dans cette salle un débat sérieux sur les moyens d'utiliser au mieux les capacités du système des Nations Unies pour aider ces États à faire face à leurs problèmes sociaux et économiques, qui revêtent une importance considérable pour le développement durable au niveau mondial.

Nous espérons que les travaux de l'Assemblée générale dans ce domaine ne seront pas simplement perçus comme une compétition pour disposer des maigres ressources de la communauté des donateurs et de l'Organisation des Nations Unies car là n'est pas la question. Plus le nombre d'États bénéficiant d'une économie prospère sera important, plus l'économie mondiale sera forte. Les prévisions seront plus fiables et les crises et autres catastrophes se feront plus rares. Les perspectives de croissance économique se multiplieront dans les pays les plus pauvres et l'assistance internationale sera plus importante. À long terme, tout le monde sera gagnant.

J'en viens à présent à la question du Protocole de Kyoto et de l'après-Kyoto qui donne le ton de la présente session de l'Assemblée générale. Les résultats auxquels pourrait aboutir la Conférence de Copenhague ne sont malheureusement pas clairs. Tous les États, grands, petits et moyens, ont fait de leur mieux pour en garantir le succès. Cependant, le mieux n'a pas à être l'ennemi du bien.

Le Bélarus est le seul État au monde qui s'efforce depuis des années d'atteindre un objectif qui peut sembler paradoxal au premier abord; à savoir prendre des engagements forts pour réduire les émissions nocives. Nos engagements sont plus sérieux que ceux que prennent nos voisins ou même certains États membres de l'Union européenne.

Puisque nous sommes tous partenaires ici, mes propos seront directs et francs. Nous ne comprenons pas pourquoi de nombreux États, y compris des groupes puissants d'États qui sont d'ailleurs les premiers à se prononcer en faveur d'un accord post-Kyoto, nous empêchent d'honorer les engagements importants et juridiquement contraignants pris au titre

du Protocole de Kyoto. Je lance cet appel à des partenaires et à des collègues : si nous voulons renforcer le modèle de Kyoto, ne le décrédisons pas. J'espère sincèrement que l'appel lancé Bélarus pour que le Protocole de Kyoto soit ratifié au plus vite sera entendu.

Dans un an, se tiendra ici, à New York, le Sommet mondial de 2010. Ce sommet de l'Organisation des Nations Unies est le seul événement réunissant les chefs d'État et de gouvernement du Groupe des Huit, le Groupe des Vingt, l'Union européenne, le Mouvement des pays non alignés, la Communauté d'États indépendants et d'autres acteurs internationaux. Le Bélarus propose d'envisager le Sommet de 2010 comme un sommet de partenariats et un cadre d'échanges pour faire avancer les idées de partenariats mondiaux et les concrétiser.

Nous appuyons la décision envisagée par le Président de la session actuelle de l'Assemblée générale de commencer à préparer le Sommet au plus tôt. Au cours du Sommet, nous proposons que soit adopté, au niveau des chefs d'État et de gouvernement, un dispositif, un algorithme ou un plan visant à instituer dans les années à venir une coopération étroite entre les États Membres pour trouver des solutions aux problèmes mondiaux. Dans les prochains mois, les délégations pourraient, nous semble-t-il, faire des suggestions quant au contenu d'un tel document. Les négociations sur l'élaboration du document pourraient débuter en janvier 2010.

Soixante ans après la signature de la Charte des Nations Unies, nous pouvons et devons faire l'effort consciencieux de revenir aux origines de l'Organisation des Nations Unies en redonnant au terme « unies », qui fait partie de notre nom, sa signification première. Il ne tient qu'à nous d'y parvenir.

Le Président par intérim : Je donne à présent la parole à S. E. M. Seyoum Mesfin, Ministre des affaires étrangères de la République fédérale démocratique d'Éthiopie.

M. Mesfin (Éthiopie) (*parle en anglais*) : C'est avec grand plaisir que j'adresse mes plus sincères félicitations à M. Ali Treki pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session.

Je me permets également de saluer le Président sortant pour l'efficacité dont il a fait preuve dans la

conduite des travaux de la précédente session de l'Assemblée générale.

Nous remercions notre Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour les efforts inlassables qu'il déploie afin de veiller à ce que l'Organisation des Nations Unies s'acquitte de sa mission au cours de cette période complexe et décisive de notre histoire collective. Je tiens en particulier à le féliciter d'avoir pris l'initiative d'organiser le Sommet spécial sur le changement climatique tenu la semaine dernière.

Cela fait à présent 18 ans que nous, Éthiopiens, sommes parvenus à mettre fin à une dictature militaire d'une cruauté sans précédent. Les conséquences de l'absence de démocratie dans un contexte marqué par une grande diversité ne sont que trop évidentes. La diversité de l'Éthiopie n'autorise aucun régime autocratique, dictatorial, ou militaire – de quelque type que ce soit – car cela ne correspond pas aux caractéristiques sociologiques du pays. C'est la raison pour laquelle l'Éthiopie s'est trouvée au bord du gouffre durant les dernières années au pouvoir du Gouvernement militaire.

Ces 18 dernières années n'ont pas été faciles pour les Éthiopiens. Nous avons dû repartir de zéro dans chaque aspect de notre vie, sans exception. Le développement économique a été quasi inexistant durant les 17 années qu'a duré la dictature militaire. Même avant l'instauration du régime militaire, l'Éthiopie souffrait non seulement d'une absence de démocratie mais aussi d'une économie stagnante et d'un développement insuffisant.

Néanmoins, les difficultés rencontrées ces 18 dernières années n'étaient pas seulement dues au poids du passé, à notre héritage, dans les domaines politiques et économiques. Nous devons également faire face à d'autres problèmes dont les incidences se sont répercutées sur le rythme de notre processus de démocratisation et du développement de notre pays. Ces difficultés, aussi accablantes soient elles, ne remettent pas en cause les progrès réalisés au cours des 18 dernières années pour instaurer la démocratie dans notre pays et jeter les bases d'un développement économique rapide.

Sur ces deux points, la trajectoire historique du pays a changé. Quoiqu'en disent ses détracteurs, l'Éthiopie est désormais un pays avec un avenir et de grandes espérances. Au cours de la longue histoire de notre pays, nous n'avons jamais connu une croissance à deux chiffres, et pourtant nous prévoyons d'atteindre

un tel taux de croissance cette année. Ce serait alors la sixième année consécutive que nous parvenons à un tel résultat, et ce, en dépit des pressions résultant de la crise économique mondiale.

En matière de gouvernance démocratique, la nouvelle Éthiopie a rompu définitivement avec l'ancienne en termes de droits individuels et collectifs. Concernant cette dernière catégorie de droits, l'Éthiopie, comme cela a été consacré avec force dans notre Constitution, n'est plus une prison pour les nations et les nationalités. Quant aux droits politiques et humains individuels, si l'on s'appuie sur les faits et non sur certaines motivations politiques extérieures, l'Éthiopie n'est, tout bien pesé, plus à la traîne mais à l'avant-garde des pays tant en ce qui concerne son attachement à cette valeur que du point de vue pratique.

Toutefois, au cours des 18 dernières années, nous avons rencontré de nombreuses difficultés, dont les effets néfastes ne sauraient être ignorés. Je voudrais dire quelques mots sur chacune de ces difficultés auxquelles nous continuons de nous heurter.

La première concerne la paix et la sécurité. L'Éthiopie est située comme chacun sait dans la corne de l'Afrique. Pays partageant la plus longue frontière avec la Somalie et comptant une forte population de Somaliens éthiopiens, nous n'avons pas été épargnés par ce qui se passe dans ce pays frère et voisin. De fait, le contraire eût été un miracle.

D'ailleurs, à propos de la Somalie, il est temps de renoncer à cette fiction qui veut que la guerre dans ce pays n'est qu'une guerre entre Somaliens. Tel n'est pas le cas. La Somalie est prise en otage par des combattants étrangers qui avouent sans vergogne que leurs motivations n'ont rien à voir avec la Somalie. Leur ambition va bien au-delà de la Somalie, et ils le clament haut et fort. Ceux qui leur conseillent de ne pas dire les choses aussi franchement ont, pour l'instant, échoué.

La crise somalienne sévissait déjà lorsque le nouveau Gouvernement éthiopien a pris ses fonctions. Nous n'avons pas simplement perdu un partenaire du fait de l'absence d'un gouvernement en état de fonctionner à Mogadiscio, nous avons également été directement touchés par cette crise, une crise qui, ne l'oublions pas, est alimentée et encouragée par des forces extérieures, y compris des États dont les dirigeants circulent en toute liberté et côtoient les membres des cercles civilisés. Ce ne sont pas

seulement des États voyous, mais aussi des États apparemment convenables qui continuent d'alimenter l'extrémisme et de financer ses activités en Somalie.

Appelons un chat un chat. Aujourd'hui en Somalie, il y a davantage de coopération et de coordination du côté de ceux qui aident les extrémistes que du côté de ceux qui proclament leur appui au Gouvernement fédéral de transition. Cela a des conséquences évidentes. Comme l'a montré le dernier attentat-suicide abominable commis contre la Mission de l'Union africaine en Somalie, ceux qui détruisent la Somalie se voient encouragés et leurs partisans récompensés.

Inversement, les autorités du Gouvernement fédéral de transition perdent de plus en plus confiance, au fur et à mesure que l'appui promis se tarit de plus en plus dans la pratique. La communauté internationale se montre avare même lorsqu'il s'agit de prendre les mesures symboliques témoignant de sa détermination à lutter contre les extrémistes et les auteurs de troubles en Somalie. Les pays de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ont parlé d'une seule voix et ont lancé un appel au Conseil de sécurité de l'ONU. Les chefs d'État et de gouvernement africains ont à l'unanimité souscrit à l'appel de l'IGAD pour que le Conseil de sécurité réagisse et appuie la lutte contre l'extrémisme en Somalie. Mais, il semble que le Conseil ne considère pas la Somalie comme une priorité.

Pendant ce temps, ceux qui appuient l'extrémisme ont fait de la Somalie une priorité. Il est indispensable que la communauté internationale se réveille avant que le détournement de la Somalie par les extrémistes ne soit pleinement consommé. Il est donc peu probable que la corne de l'Afrique se débarrasse d'ici peu de la crise en Somalie, et cela aura des répercussions sur les efforts que nous devons faire dans notre pays en termes de développement, de lutte contre la pauvreté et d'accélération du processus de démocratisation.

C'est pourquoi le processus de paix au Soudan, et surtout la mise en œuvre véritable de l'Accord de paix global, est si crucial pour nous. La corne de l'Afrique ne peut pas se permettre les conséquences d'un échec du processus de paix au Soudan. Nous sommes très proches des deux parties au Soudan, et c'est un atout dont nous voulons tirer parti intelligemment.

Il serait naïf de penser que les conditions de paix et de stabilité dans notre région n'ont aucune influence

au plan intérieur. C'est tout l'inverse. Les sociétés ouvertes sont de toute évidence sensibles au genre de situation qui règne dans la corne de l'Afrique. La combinaison de forces extrémistes et d'États voyous n'est guère propice à l'épanouissement de la démocratie à proximité.

Nous nous heurtons à d'autres difficultés également. L'une d'entre elles a trait aux changements climatiques. Il est réconfortant pour nous, Éthiopiens, de voir que ce problème attire plus que jamais l'attention du monde. Je voudrais une nouvelle fois dire combien nous apprécions les efforts que le Secrétaire général déploie à cet égard. Nous espérons que la communauté internationale prendra des mesures énergiques à Copenhague sur la base du principe de responsabilités communes mais différenciées.

En Éthiopie, nous sommes touchés par les changements climatiques de la manière la plus dure et la plus complexe qui soit. Leurs effets sur notre agriculture et sur notre plan de sécurité alimentaire ont été immenses. La sécheresse ne s'abat plus sur nous tous les 10 ans environ, mais tous les trois ou quatre ans. Et quand ce n'est pas la sécheresse, ce sont les inondations. Dans tous les cas, les conséquences ont terriblement compromis notre plan pour assurer la sécurité alimentaire.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier tous les partenaires qui nous ont aidés à pallier et atténuer les effets néfastes des changements climatiques sur nos activités agricoles. Je tiens à remercier en particulier la Secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, d'avoir organisé, aujourd'hui même, une réunion sur le partenariat en faveur de la sécurité alimentaire.

Quant au Sommet de Copenhague sur les changements climatiques, il est de fait encourageant que les Africains aient décidé de se montrer novateurs dans leur représentation et la manière dont ils abordent la négociation. L'Afrique a décidé d'être représentée par une seule équipe de délégués qui négociera sur la base d'une position africaine commune. C'est un honneur pour l'Éthiopie que de diriger, en la personne du Premier Ministre, l'équipe de négociation africaine. Nous attendons beaucoup de Copenhague.

Nous avons dû encore faire face à un autre obstacle à notre développement et aux efforts que nous faisons pour consolider le processus de démocratisation dans notre pays depuis les 18 dernières années. Il s'agit de l'environnement économique

– et politique, pourrais-je ajouter – international absolument pas favorable dans lequel nous avons à travailler. Ce à quoi nous avons dû faire face, sur les plans politique et économique, c'est l'intolérance face à la diversité, à la recherche d'une marge de manœuvre politique et à la pensée indépendante. Les conditionnalités injustifiées ont abordé – pour des raisons tant économiques que politiques – d'une part à cause de stratégies découlant de l'ultralibéralisme et d'autre part parce que nous avons osé nous défendre contre une agression injustifiée. La première véritable tentative de développement économique faite par l'Éthiopie a coïncidé avec la période où les tenants de l'orthodoxie de marché jetaient l'anathème sur le rôle de l'État. Les temps ont peut être changé.

Nous aurions pu faire plus au cours des 18 années écoulées, mais ce que nous avons pu réaliser en termes de démocratisation de notre société et de développement économique et social n'est pas négligeable. En fait, comme je l'ai déjà dit, ce dont nous avons été les témoins en Éthiopie au cours de la dernière décennie et demie, c'est ni plus ni moins qu'un changement de cap dans le développement du pays. De plus, nous avons également continué de nous acquitter de nos responsabilités multilatérales dans notre propre sous-région, sur notre continent en tant que membre de l'Union africaine, et au-delà dans le monde conformément à nos obligations envers l'Organisation des Nations Unies.

Dans notre région, conjointement avec d'autres membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, nous avons fait tout ce qui est nécessaire et dans les limites de nos moyens pour aider la Somalie à réaliser la paix et pour la mettre à l'abri des assauts des forces extrémistes. En tant que membre de l'Union africaine, nous continuons d'assumer nos responsabilités dans le maintien de la tradition panafricaine, de contribuer à la paix et la sécurité du continent et d'accélérer le processus d'intégration du continent pierre par pierre.

L'ONU est une organisation dont ne nous pouvons nous passer. Nous en bénéficions à plus d'un titre. Nous prenons également très au sérieux nos obligations à son égard. C'est dans cet esprit que nous continuons de renforcer notre contribution aux efforts de maintien de la paix de l'ONU. Nous continuerons à le faire sans faillir. C'est pour cette raison que je souhaiterais conclure en renouvelant l'attachement de l'Éthiopie à l'ONU et en affirmant sa volonté de

participer à tous les efforts pour réformer de l'Organisation, y compris le Conseil de sécurité.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à M. Cristian Diaconescu, Ministre des affaires étrangères de Roumanie.

M. Diaconescu (Roumanie) : Tout d'abord, je voudrais adresser à M. Ali Abdussalam Treki mes plus sincères félicitations pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Je lui souhaite plein succès dans ce défi qui est le sien.

Mon pays est fier de son engagement historique en faveur de la tolérance, des efforts de rapprochement et de la confiance dans le cadre des débats internationaux. La Roumanie a toujours fait preuve de détermination afin de renforcer le multilatéralisme, qu'il s'agisse de rapprocher des parties en conflit, de surmonter des frontières artificielles, ou bien de promouvoir la coopération entre pays développés et en voie de développement.

Je voudrais saisir cette occasion pour saluer un événement important pour l'Europe centrale et orientale fêté cette année. Vingt années se sont écoulées depuis l'automne du changement qui a remodelé l'Europe et a ouvert la voie à des opportunités historiques pour l'ancien bloc de l'Est. Deux décennies sont désormais passées depuis la chute du rideau de fer, et nous reconnaissons maintenant que la puissance de changement de la démocratie représente une des valeurs européennes les plus efficaces. Cela demeure l'espoir de millions de jeunes gens à travers le monde, qui défendent aujourd'hui la liberté d'expression, le multipartisme, le respect de la diversité, de même que la liberté de la presse. L'histoire ne devrait jamais être oubliée. Après deux décennies de changements démocratiques, nous ne devrions jamais oublier notre point de départ. C'est ce qui renforce à présent les valeurs que nous partageons tous en Europe et qui nous permet de mieux comprendre la portée transformationnelle de la démocratie à travers le monde.

À présent, nous devons faire face aux épreuves les plus importantes que l'humanité a jamais connues. L'impact néfaste du changement climatique ne fait qu'être renforcé par la crise financière et économique globale, la crise alimentaire, les prix énergétiques et les pandémies. Le monde connaît une concentration de circonstances tendues qui ne cessent de croître, rendant ainsi nos efforts pour relever les défis de ce début de

siècle plus délicats : le terrorisme, la prolifération des armes de destruction en masse, des conflits prolongés et d'États faillis, l'insécurité en matière énergétique, la migration, la pauvreté et les violations des droits de l'homme.

J'espère que face, non pas à un seul, mais à plusieurs défis, les États Membres vont transformer cette situation en opportunité pour un changement visionnaire. Grâce à la mise en place de solutions concernant la crise économique et financière et aux réponses concernant les conditions défavorables qu'implique le changement climatique, nous pouvons viser des économies et des emplois plus verts, des sociétés plus responsables en matière énergétique et de meilleures infrastructures, de même que des outils financiers plus puissants afin de soutenir cette transition.

(l'orateur parle en anglais)

J'aimerais parler d'une des préoccupations essentielles de l'ONU : le changement climatique. Je n'ai pas l'intention de rappeler tous ses effets négatifs ou le danger qu'il représente pour l'existence même de l'humanité. Les Membres en sont conscients, et nous en avons parlé longuement durant la semaine. Cependant, je tiens à souligner les principes qui sous-tendent l'approche de la Roumanie en la matière et auxquels nous aimerions inviter les Membres à réfléchir aussi.

La nature fait partie de notre vie quotidienne. Si nous respectons la nature, nous pouvons engranger des bénéfices à long terme, ce qui nous permettra d'être mieux préparés pour concevoir et construire notre avenir. Le respect est essentiel. Nous sommes tous touchés par le changement climatique. Il n'y a pas de frontières qui protègent tel ou tel pays ou telle ou telle région. On n'est pas dans le cas de figure où, si quelque chose se produisait dans le Pacifique, cela ne concernerait pas ceux qui vivent dans une capitale européenne développée. Cela signifie que nous avons tous une responsabilité commune envers les autres. Nous devons savoir que tout ce que nous faisons et toute décision que nous prenons a une incidence sur les autres. Voilà pourquoi il est si important de fonder nos décisions sur des valeurs telles que le respect de l'humanité, la solidarité et la responsabilité.

Nous félicitons le Secrétaire général pour son dévouement et sa détermination face à ce problème. En nous réunissant tous en tant que dirigeants du monde pour rechercher un consensus sur ce qu'il faut faire au

sujet du changement climatique, il nous a ralliés à la cause à défendre à la Conférence de Copenhague. Nous souhaitons qu'un accord ambitieux soit conclu à Copenhague.

Un autre problème qui nous touche tous est celui que pose la crise financière et économique mondiale. Encore une fois, les solutions doivent bénéficier à tous. Nous devons rapidement combiner nos forces pour assurer la reprise de la croissance économique et du développement, réformer les instruments financiers et préserver la stabilité internationale. Le système financier mondial ne répond plus aux besoins et aux réalités de notre temps. Les institutions chargées du suivi de ce système doivent être réformées. Nous avons besoin de créer un mécanisme de prévention et d'alerte rapide, et l'ONU devrait recevoir plus de ressources et de prérogatives, en tant que coordonnateur principal de la fourniture des biens collectifs mondiaux. Notre tâche sera d'assurer la discipline et la prévisibilité à l'intérieur du système, tout en préservant la liberté du marché qui est le principal moteur de croissance économique. À cet égard, nous nous félicitons des engagements pris lors du Sommet du Groupe des Huit, à savoir décourager le protectionnisme et assurer la conclusion du Cycle de négociations de Doha pour le développement d'ici à 2010.

Nous avons besoin d'un multilatéralisme du XXI^e siècle qui soit novateur et pragmatique. La Roumanie est dévouée à cette cause et cherche à élargir sa coopération avec l'ONU de manière toujours plus originale et pragmatique. À titre d'illustration des intérêts de la Roumanie et de ses contributions concrètes au système de l'ONU, je suis fier de signaler deux grands projets qui ont abouti cette année. L'ouverture du premier centre de transit d'urgence pour réfugiés à Timisoara, le premier en son genre dans le monde, est le fruit d'une excellente coopération avec le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations. Le deuxième projet est la signature à New York, d'un mémorandum d'accord entre le Gouvernement roumain et l'ONU, relatif à la formation des agents de protection rapprochée de l'ONU au Centre d'excellence du Service roumain de protection et de garde, qui ouvrira bientôt ses portes à Bucarest.

Dans tous nos efforts pour définir une approche multilatérale plus énergique afin de garantir la mise en place d'un système plus sûr et plus durable, nous devons tous tenir compte d'au moins quatre éléments essentiels. Premièrement, il faut gérer la crise

économique actuelle de manière à assurer un développement et une croissance durables. Deuxièmement, il faut continuer à porter son attention sur les questions pressantes et liées entre elles des changements climatiques, de la pauvreté, de la sécurité alimentaire, de la santé, de l'énergie, de la migration et de l'absence de démocratie dans certaines régions du monde, tout en maintenant la paix, la sécurité et la stabilité internationales. Troisièmement, il faut consolider le droit international. Quatrièmement, il faut renforcer les institutions internationales et accroître leur efficacité.

L'ONU et ses organes doivent être au centre de ce nouveau multilatéralisme en faisant ce qu'elle sait faire le mieux – promouvoir le développement et la sécurité tout en faisant progresser la démocratie, les droits de l'homme, l'état de droit et le développement social. Au Sommet du Millénaire, nous avons tous pris l'engagement de renforcer le rôle de cette Organisation unique et indispensable. De fait, ces dernières années l'ONU a entrepris un vaste processus de mutation et de réforme. Mais il est aussi évident que la réforme de certains des plus importants organes de l'ONU est toujours lente et irrégulière. J'espère que dans les mois et années à venir, nous réaliserons plus de progrès dans ce domaine.

La Roumanie continue de souscrire à l'idée que l'objectif principal de la réforme du Conseil de sécurité doit être d'accroître l'efficacité, la transparence et la représentativité de cet organe et s'associera à toute action en ce sens. Depuis les négociations intergouvernementales de février, le processus de réforme est passé à la vitesse supérieure, ce qui nous permet de poursuivre l'accomplissement du mandat reçu au Sommet mondial de 2005.

Une autre décision importante qui figure dans le document final de 2005 (résolution 60/1) porte sur une question cruciale : la responsabilité de protéger. Il y a quelques mois, l'Assemblée générale a organisé un débat très constructif sur la mise en œuvre de ce concept. La responsabilité de protéger est l'une des plus importantes évolutions conceptuelles de l'ONU. Cette voie devrait être pleinement explorée par les États Membres, puisqu'elle offre un énorme potentiel de prévention.

Pour relever les défis du XXI^e siècle, il faudrait aussi avoir davantage recours à des mécanismes régionaux efficaces. Je veux parler d'organisations telles que l'Union africaine, l'Association des nations

de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), le Conseil de coopération du Golfe, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), qui sont soit des organismes de coopération, soit des organismes orientés vers l'intégration régionale.

Le potentiel de règlement des problèmes de la région offert par les groupes d'États plus petits et connaissant bien la question est aussi élevé. Avec un appui, ces groupes régionaux peuvent plus facilement mobiliser la volonté politique et des moyens d'agir. Cela est particulièrement vrai dans les situations liées à la paix et la sécurité, où des décisions rapides et décisives sont souvent requises.

Durant son mandat au Conseil de sécurité en 2005, la Roumanie a participé activement à l'adoption de la résolution 1631 du Conseil, qui vise à renforcer la coopération entre l'ONU et les organisations régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité. Depuis lors, beaucoup de choses ont été accomplies dans ce sens, mais le potentiel d'action, prévu par le Chapitre VIII de la Charte de l'ONU, n'a toujours pas été complètement utilisé.

Malheureusement, il y a toujours des crises à travers le monde que les moyens régionaux ne peuvent résoudre à eux seuls. Nous continuons d'être confrontés à des défis persistants en matière de sécurité régionale, comme au Moyen-Orient, et dans différentes régions de l'Afrique, ainsi que dans le sud Caucase et la région de la mer Noire. Les efforts de reconstruction en Afghanistan se révèlent plus complexes et plus difficiles que nous le pensions tous initialement. Ces situations requièrent toute notre attention et des efforts systématiques.

Mon pays investit beaucoup dans la stabilité et la sécurité mondiales. Plus de 1 500 militaires roumains sont déployés dans des missions mandatées et autorisées par l'ONU, dans toutes les régions du monde, du Kosovo à l'Afghanistan, de la Bosnie-Herzégovine au Soudan. Ces dernières années, la Roumanie a eu l'honneur de participer, aux côtés de ses alliés et partenaires, à la stabilisation et à la reconstruction de l'Iraq. À la fin du mois de juin, les contingents roumains ont achevé leur mission dans ce pays qu'ils ont quitté avec la satisfaction d'avoir rempli leur mandat. Le cadre sécuritaire iraquien s'est considérablement amélioré. On pourrait faire de même en Afghanistan. En respectant rigoureusement ses engagements et en les renforçant au besoin, la

communauté internationale peut réussir à asseoir sur des bases solides une nation afghane souveraine.

Parmi les périls qui nous menacent le plus, le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive demeurent les plus préoccupants. La prolifération nucléaire suscite une préoccupation particulière, étant donné l'accessibilité croissante de technologies pouvant provoquer des destructions à grande échelle. Dans ce contexte, nous exhortons les États Membres qui songent à mettre au point des programmes nucléaires à tenir pleinement compte des préoccupations de la communauté mondiale et à respecter rigoureusement les normes et les règlements internationaux.

Récemment, des signes encourageants sont apparus dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. Nous prenons note avec une extrême satisfaction du récent accord entre les présidents des États-Unis et de la Fédération de Russie sur les réductions de l'arsenal nucléaire, confirmant ainsi l'engagement que ces deux États ont pris. Compte tenu des indications positives données par les États-Unis concernant leur satisfaction du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), la communauté internationale peut maintenant avoir la conviction que les plus grandes puissances nucléaires sont déterminées à faire avancer le processus de désarmement nucléaire.

(l'orateur reprend en français)

Il a été dit que la violence engendre la violence, mais ignorer ou ne pas prendre en compte les principes premiers des droits de l'homme en fait tout autant. De même, l'intolérance nourrit encore plus d'intolérance. Il est possible de débattre en matière historique, mais il est impossible de nier l'histoire. Les tragédies, les crimes contre l'humanité et le génocide sont des péchés du passé, alors que pour nous, ils devraient être des leçons pour le présent et l'avenir.

Nous avons déjà démontré notre volonté et notre capacité d'accepter notre passé de manière critique. La Roumanie réitère son engagement à lutter contre l'extrémisme, la xénophobie et toutes formes de racisme et de discrimination. En même temps, mon pays est un promoteur actif de la diversité et du multiculturalisme, aussi bien que du dialogue interculturel et interconfessionnel, dans le cadre de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'Alliance des civilisations.

Malheureusement, la démocratie est trop souvent un vocable évasif dans le cadre diplomatique de l'ONU. Et nous ne pourrions pas avoir un monde stable et être à la hauteur des défis que nous avons à relever sans promouvoir certaines valeurs qui ont prouvé être au bénéfice de l'humanité – la liberté et la démocratie, l'état de droit et le respect des droits de l'homme. Nous devons continuer à offrir notre appui aux hommes, aux femmes et aux enfants du monde, afin qu'ils puissent choisir librement leur avenir, qu'ils bénéficient d'un emploi convenable et qu'ils aient confiance en l'autorité de la loi et de la justice.

La démocratie et l'état de droit constituent le système immunitaire de la société humaine. De même qu'il est impossible de combattre une maladie lorsque le système immunitaire est faible, la pauvreté se développe dans les endroits corrompus. Qu'il s'agisse d'établir l'égalité des sexes et dans les domaines de la santé et l'éducation pour tous, ou bien d'un environnement propre, ce n'est pas uniquement une question de financement, mais également de mise en place des fondements constitutifs des droits de l'homme et de la démocratie.

J'aimerais terminer en exprimant ma conviction qu'il n'existe pas de défi trop grand pour nos nations lorsque nous restons unis. Il n'y a pas de danger aussi fort qu'il puisse nous vaincre si nous mobilisons notre sagesse et nos capacités.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. A. R. le Prince Mohamed Bolkiah, Ministre des affaires étrangères et du commerce du Brunéi Darussalam.

Le Prince Blokiah (Brunéi Darussalam) (*parle en anglais*) : Je voudrais féliciter le Président de son élection, et remercier le Président sortant des contributions qu'il nous a apportées tout au long de l'année écoulée. Je voudrais également remercier le Secrétaire général, son personnel et les institutions des Nations Unies de l'excellent travail qu'ils accomplissent dans le monde entier dans des situations très difficiles. Nous leur en sommes très reconnaissants.

J'aime le thème du débat de cette année, mais son intitulé est très long. Je voudrais donc faire quelques remarques sur le premier mot, à savoir « face ». Je pense que ce mot est extrêmement important. Nous savons tous comment faire face, parce que nous luttons chaque jour. Il est cependant beaucoup plus difficile de le faire efficacement, car aucun d'entre nous n'a donné

une définition précise de l'efficacité. Il ne nous appartient pas de juger de l'efficacité de nos travaux. Cette tâche incombe à la prochaine génération. En d'autres termes, ce sont nos enfants et nos petits-enfants qui examineront le passé et décideront de la qualité de notre travail. Les choses ont toujours été ainsi.

C'est ce que beaucoup d'entre nous au Brunéi Darussalam ont fait récemment, parce que cette année marque un anniversaire important pour nous. Il y a maintenant 25 ans que nous avons intégré l'Organisation. Ceux d'entre nous qui étaient présents à l'époque s'en souviennent très bien. Nous nous souvenons exactement pourquoi nous avons rejoint l'Organisation. Nous vivions une période dangereuse, et un petit pays comme le nôtre ne voulait pas être livré à lui-même. Nous voulions faire partie d'une communauté plus large, d'une communauté mondiale. Il y avait toutefois un véritable problème. La guerre froide sévissait et le monde était presque divisé en deux camps. Cela signifiait que nous devions opter pour l'un ou l'autre, ce qui a été loin de nous aider.

M. Hackett (Barbade), Vice-Président, assume la présidence.

Si je devais évaluer l'ONU aujourd'hui, je dirais qu'elle a fait face de façon très efficace ces 25 dernières années. La situation est bien meilleure qu'elle ne l'était alors. Bien sûr, nombre des anciens problèmes sont toujours présents, notamment le terrorisme, la pauvreté, les maladies, la guerre et la lutte de 60 ans du peuple palestinien pour la justice, l'espoir et la dignité. Cependant, beaucoup de bonnes choses nous arrivent également aujourd'hui. Nos connaissances sont bien plus vastes. La communication est bien meilleure qu'elle ne l'a jamais été. Ce qu'il y a de mieux surtout, c'est que nous ne sommes pas divisés en deux camps. Par conséquent, beaucoup plus de possibilités nous sont offertes.

Quand la prochaine génération reviendra sur ce que nous avons fait et nous jugera, je pense que la question qu'elle se posera sera la suivante : Qu'avons-nous fait de ces possibilités? En d'autres termes, nos actions ont-elles été efficaces? Pour en revenir à aujourd'hui, je pense que nous avons des possibilités de réaliser de grandes choses.

Le Secrétaire général et ses collaborateurs ont fait d'importantes propositions de réforme, de changement et de développement. Si nous les acceptons et agissons en conséquence, alors la meilleure des possibilités qui

puisse être s'offrira à nous : nous pouvons complètement changer l'orientation des affaires mondiales. Plus important encore, je pense que c'est exactement ce que les gens attendent de nous.

On est très favorables au changement hors de cette enceinte. Personne ne veut vraiment maintenir cette séparation entre pays développés et pays en développement, ou continuer à parler de « premier monde », de « deuxième monde » et de tiers-monde. On veut qu'il n'y ait qu'un seul monde, dans la même situation, que nous partageons ses problèmes et que nous participions tous à leur solution, quelle qu'elle soit.

Tel est le message qui a été transmis à beaucoup d'entre nous après la première réunion du Groupe des Vingt (G-20) en avril dernier. Il semblait nous donner un choix véritable – soit continuer à fonctionner de la même manière que nous le faisons depuis 1946, soit changer d'orientation et travailler tous ensemble, grands et petits, quelles que soient nos origines, notre culture ou nos croyances, et nous engager par une voie nouvelle dans le XXI^e siècle.

La réunion du G-20 qui s'est tenue cette semaine à Pittsburgh a envoyé le même message, et il a été bon de l'entendre. Il ne s'agit que d'un message modéré et d'un changement minime. Les décisions importantes sont toujours prises pour nous, et non avec nous, mais au moins c'est un début. C'est le type de changement que nous voulons voir, et rien ne peut nous empêcher de lui donner plus d'ampleur. Après tout, la situation n'est plus la même qu'il y a 25 ans. Nous avons vraiment le choix et personne ne nous oblige à prendre parti. Donc, pour le moment, cela ne tient qu'à nous. Les mots clefs sont cependant « pour le moment ».

Les pays du G-20 ne sont pas les seuls à nous envoyer des messages. Nous en recevons d'autres qui sont très importants. Ils émanent de l'environnement, du climat, de l'économie mondiale et des réserves énergétiques et alimentaires, et se conjuguent pour nous adresser un sérieux avertissement. Ils nous font savoir que très bientôt, nous n'aurons plus le choix. Les changements seront dictés par des forces que nous ne pouvons contrôler. Cela signifie que notre réponse quelle qu'elle soit risque d'être totalement inefficace. Quand la prochaine génération reviendra sur ce que nous avons fait, elle pourrait ne pas se contenter de nous juger, elle pourrait aller jusqu'à nous condamner.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Aurelia Frick,

Ministre des affaires étrangères, Ministre de la justice et Ministre des affaires culturelles du Liechtenstein.

M^{me} Frick (Liechtenstein) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi de prendre pour la première fois ce soir la parole devant l'Assemblée générale, un organe qui représente le cœur de la diplomatie multilatérale. À ce titre, elle est appelée à répondre aux attentes et aux espoirs des peuples et des individus dans le monde – les espoirs de paix, l'espoir de voir disparaître la pauvreté et la souffrance, et l'espoir de voir respecter les droits de l'homme.

Depuis mon arrivée à New York il y a deux jours, je suis encouragée par les nombreux appels à la coopération internationale et au renouvellement de l'engagement en faveur du multilatéralisme. Pour le Liechtenstein, l'ONU a toujours été l'exemple même du multilatéralisme. Nous pensons qu'un véritable multilatéralisme est nécessaire aujourd'hui pour faire face aux défis auxquels nous sommes confrontés.

Pour ce qui est du désarmement et de la non-prolifération, nous semblons enfin être sur le point d'entrer dans une nouvelle ère.

Pour ce qui est des changements climatiques, l'ONU travaille d'arrache-pied pour sceller l'accord. Mardi dernier, un nombre sans précédent de chefs d'État et de gouvernement se sont réunis dans cette salle pour discuter des menaces que représentent les changements climatiques. Nous félicitons le Secrétaire général Ban Ki-moon de son excellente initiative. À l'issue de cette réunion, la délégation liechtensteinoise était convaincue qu'une percée est possible car tout le monde semble comprendre la gravité de la situation. Nous abordons la Conférence de Copenhague avec la ferme conviction que nous devons écouter la voix de ceux qui sont les plus en danger, ceux dont la survie même est en jeu. Le moment est désormais venu pour nous de faire un acte de foi : plus de compromis tiède, plus d'ajournement des décisions et plus de discussion non plus sur les concessions. Il ne s'agit pas de renoncer à quoi que ce soit à Copenhague, si ce n'est à nos habitudes autodestructrices. Il s'agit plutôt d'investir dans l'avenir de notre planète.

La crise économique et financière mondiale a eu des répercussions dans tous nos pays et a perturbé la vie des gens dans le monde entier. Elle a aussi grandement mis à mal les progrès que nous avons accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Bien que l'on ait déployé des efforts considérables et que l'on ait

mobilisé beaucoup d'argent pour renflouer l'économie mondiale, une nouvelle crise est apparue à la suite de la crise économique. C'est une crise de la gouvernance mondiale, qui risque d'avoir des répercussions durables.

Nous reconnaissons que parfois l'action concertée de groupes tels que le Groupe des Huit et le Groupe des Vingt (G-20) peut nous aider à trouver des solutions pour tout le monde. Mais nous ne saurions ignorer l'écart qui existe entre ceux qui prennent les décisions et tous les autres. Pour être valables et efficaces, ces solutions doivent être appuyées par ceux qui devront les mettre en œuvre. Avant tout, les règles doivent s'appliquer à tous sans distinction et sur un pied d'égalité.

Le principe de l'égalité souveraine de tous les États est l'un des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies. C'est en fait la composante essentielle d'un véritable multilatéralisme. J'ai donc accepté avec plaisir l'invitation du Ministre des affaires étrangères de Singapour à discuter de questions relatives à la gouvernance mondiale avec d'autres collègues et amis. J'attends avec intérêt de poursuivre ces échanges et j'espère que le G-20 et d'autres partenaires trouveront notre contribution et nos idées intéressantes. Notre objectif est l'engagement positif, la coopération productive et les meilleures décisions possibles.

Les rédacteurs de la Charte des Nations Unies avaient compris que l'inclusion de tous les États était une condition préalable à un multilatéralisme efficace. Dans le monde interdépendant d'aujourd'hui, nous devons défendre plus que jamais ce principe. Mais, dans la pratique, l'Organisation s'est parfois éloignée de ces idéaux d'inclusion, de transparence et de légitimité.

Pour ce qui est de la paix et de la sécurité internationales, le Conseil de sécurité exerce ses fonctions en notre nom à tous. Nous considérons donc que la légitimité du Conseil dépend de la mesure dans laquelle ses actions reflètent un consensus politique très large. Or, bien souvent, le Conseil se montre peu enclin à faire participer à son processus décisionnel ceux qui jouent un rôle actif dans la mise en œuvre de ses décisions. Avec les autres membres du « Groupe des cinq petits », nous continuerons d'œuvrer à une plus grande ouverture du Conseil et à plus de transparence dans ses travaux. Nous chercherons également à améliorer encore les procédures de

sanctions du Conseil. Comme de nombreuses remises en cause judiciaires l'ont montré, il faut rendre ces procédures plus conformes aux normes internationales relatives aux droits de l'homme et aux garanties d'une procédure régulière. Cela contribuerait grandement à améliorer l'efficacité et la légitimité des sanctions et la façon dont elles sont perçues.

La composition du Conseil de sécurité est dépassée. C'est malheureusement presque le seul point d'accord que nous ayons trouvé après des années de controverses sur la question de l'élargissement. Notre position sur la question est claire. Aucune des propositions présentées lors du Sommet mondial de 2005, ni aucune de leurs variantes, ne recevra l'appui nécessaire à l'Assemblée, et à plus forte raison lors du processus de ratification. Nous ne voyons que deux voies possibles pour élargir le Conseil. Nous pouvons attendre que l'Organisation soit frappée par une crise institutionnelle de grande ampleur et élargir alors le Conseil sous la forte pression du public ou bien nous pouvons coopérer pour trouver une solution qui soit un compromis tout en étant politiquement viable. Nous pensons que seule la deuxième approche est dans l'intérêt de l'Organisation. À la suite de la dernière session, des propositions claires ont été formulées sur la façon de régler le problème. Ces propositions méritent d'être examinées avec soin dans les mois à venir.

Au cours des deux dernières décennies, le multilatéralisme a peut-être connu son plus grand succès dans le domaine de la justice pénale internationale. Les tribunaux internationaux de la première génération ont eu un impact extraordinaire et leurs travaux sont en voie d'achèvement. Mais surtout, nous avons créé la Cour pénale internationale, une institution qui semblait être un rêve lointain il n'y a pas si longtemps. Durant ses premières années d'activité, la Cour a accompli un travail remarquable. Elle a aussi fait l'objet de controverses politiques. Ce n'est pas surprenant car rendre la justice peut être difficile et cela peut paraître inopportun. C'est particulièrement vrai lorsqu'un conflit est en cours. Mais il n'y a pas de choix possible. Comme l'a dit le Secrétaire général Ban Ki-moon, le débat ne porte plus sur la paix ou la justice mais sur le type de justice à appliquer. La paix, le développement et la justice vont en effet de pair. Ce sont les États qui doivent s'acquitter de ces tâches au premier chef. Nous devons donc galvaniser les efforts pour renforcer les systèmes judiciaires nationaux, conformément au principe de la complémentarité.

La Cour pénale internationale ne sera pas en mesure de juger tous les responsables des crimes les plus graves. Son travail n'en illustre pas moins le consensus mondial sur l'idée que les responsables de ces crimes doivent répondre de leurs actes et que l'impunité n'est plus possible. La Conférence d'examen de 2010 nous donnera la possibilité d'ajouter le crime d'agression à la liste des crimes relevant de la compétence de la Cour. Nous espérons que nous trouverons la force d'être à la hauteur de cet événement historique.

L'Assemblée générale reste au centre d'une authentique action multilatérale. Nous voulons croire que le Président dirigera l'Assemblée de manière à prendre en compte les priorités de tous les Membres. Des négociations importantes nous attendent. Nous préparerons le Sommet de 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, nous poursuivrons les discussions concernant le traité sur le commerce des armes, nous ferons avancer diverses réformes, nous négocierons à la fois un nouveau budget et un nouveau barème des quotes-parts, nous examinerons la question des droits de l'homme dans des situations particulières et par thème, nous poursuivrons notre travail sur la promotion de l'état de droit à tous les niveaux et nous nous attacherons à renforcer le cadre de l'aide au développement et de l'assistance humanitaire et bien plus encore.

À en juger par le programme de travail annoncé, il nous semble que l'Assemblée générale n'a pas besoin d'être tellement revitalisée. Nous devons relever de nombreux défis concrets et les États Membres doivent se montrer à la hauteur de ces défis. Nous devons porter notre regard au-delà de nos intérêts nationaux à court terme et travailler activement pour faire avancer notre programme global. La réaffirmation des engagements dont nous avons été témoins dans cette salle ces derniers jours nous donne confiance. L'Assemblée doit faire de son mieux pour être à la hauteur des attentes du monde et, plus que jamais, travailler dans l'union.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Lawrence Cannon, Ministre des affaires étrangères du Canada.

M. Cannon (Canada) : La création de l'ONU découle de la prise de conscience fondamentale de l'interdépendance de nos peuples et de nos pays. Le Canada fait partie de ses Membres fondateurs, inspirés alors par la nécessité de dégager un consensus

international en faveur de la stabilité et de la sécurité dans un monde ravagé par la guerre, il y a plus de 60 ans. En conséquence, il n'existe pas de meilleure enceinte pour moi, en ma qualité de Ministre des affaires étrangères du Canada, où réaffirmer l'attachement de mon pays à une action collective, c'est-à-dire où poursuivre, de concert avec tous les pays, des objectifs partagés et surmonter des difficultés communes.

La crise économique et financière mondiale ainsi que les menaces internationales pour la sécurité et l'environnement font ressortir l'importance de cette interdépendance. Nous avons inscrit le redressement et la croissance économiques en tête de nos priorités et avons pris des mesures décisives pour réduire les répercussions de la crise au Canada, au bénéfice de tous les Canadiens.

Toutefois, la reprise de l'économie canadienne ne peut se faire en vase clos sans un redressement économique à l'échelle de la planète. Par ailleurs, une menace commune pèse sur toutes les économies du monde : le protectionnisme. L'histoire nous enseigne que nous ne sortirons jamais de la crise actuelle si nous acceptons d'entraver le commerce international pour tenter de favoriser nos économies nationales. D'où la nécessité d'une consultation énergique et efficace aux plus hauts échelons afin de faire front commun contre la tentation protectionniste.

Depuis la création de l'ONU, plus de 100 000 Canadiens ont servi dans des missions des Nations Unies en Afrique, dans les Amériques, en Asie-Pacifique et au Moyen-Orient. Et aujourd'hui, des milliers d'autres – militaires, policiers, diplomates, travailleurs humanitaires et autres – sont déployés auprès de missions mandatées ou dirigées par l'ONU dans le monde.

L'éradication du terrorisme sous toutes ses formes est une responsabilité qui incombe non seulement aux Canadiens, mais aussi à l'ONU. Or le Canada est déterminé à lutter contre le terrorisme et à veiller à ce que les terroristes et ceux qui les appuient aient à rendre compte de leurs actes. Les Taliban constituent notamment une menace pour la paix et la sécurité mondiales. Aussi, comme l'ONU, le Canada est-il résolu à éradiquer cette menace.

Notre mission en Afghanistan est l'expression la plus forte de cette détermination canadienne. De même, il s'agit de notre contribution la plus importante à l'étranger. Cette mission se veut un partenariat civilo-

militaire efficace et intégré, auquel participent quelque 2 800 militaires et plus de 100 civils. Ces Canadiens travaillent sans relâche et consentent d'énormes sacrifices afin d'aider à la poursuite de la mission mandatée par l'ONU pour instaurer un Afghanistan stable et sûr, qui soit dirigé en définitive par les Afghans eux-mêmes.

Au cours des prochains mois, le Canada s'attendra à ce que les dirigeants politiques afghans fassent des progrès dans la poursuite de grandes priorités – de la bonne gouvernance à la lutte contre la corruption, en passant par la réconciliation, la reconstruction, la croissance économique et la coopération régionale – de façon à favoriser la stabilité dans leur pays. En s'attaquant aux nombreuses difficultés à l'horizon, ils devront aussi veiller à ce que leurs efforts contribuent à promouvoir, à protéger et à améliorer les droits de la personne de manière concrète, en particulier les droits et les conditions de vie des femmes et des filles afghanes.

Le Canada apporte également une aide non négligeable en Haïti, où sa contribution totalisera 555 millions de dollars entre 2006 et 2011. Nous souhaitons promouvoir la démocratie, la sécurité et la croissance économique, mais surtout, garantir un avenir meilleur au bénéfice de tous les enfants et jeunes Haïtiens.

Plusieurs défis demeurent. Le Canada déplore la détérioration de la situation en matière de sécurité dans le Sud du Soudan et appelle à la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix global. Dans le même élan, nous exhortons toutes les parties prenantes au conflit au Darfour à mettre fin aux hostilités, sous médiation conjointe de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union africaine. Le Canada est déterminé à aider au règlement des conflits dans ce pays. Depuis 2006, il a versé plus de 640 millions de dollars à l'appui des efforts internationaux visant à y instaurer une paix durable.

Nous sommes éminemment conscients que la prolifération nucléaire constitue une menace internationale pour nous tous. Le Canada est profondément préoccupé par les révélations récentes selon lesquelles l'Iran construit depuis plusieurs années maintenant une usine clandestine d'enrichissement de l'uranium. Nous condamnons le refus continu de ce pays de respecter les résolutions du Conseil de sécurité et les obligations de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). En conséquence, nous demandons instamment à l'Iran d'autoriser l'accès

immédiat et sans entrave de l'AIEA à toutes ses installations, y compris cette usine, et nous nous attendons à la tenue d'une enquête approfondie.

Nous espérons que les pourparlers, prévus pour le 1er octobre entre l'Iran et les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies et l'Allemagne, aborderont la duplicité continue entourant le programme nucléaire de l'Iran. Le Premier Ministre canadien, Stephen Harper, a été formel dans ses discussions avec le Président Obama, le Premier Ministre Brown, le Président Sarkozy et nos autres alliés : le Canada appuiera les actions jugées nécessaires pour dissiper ce qui est clairement une menace à la paix et à la sécurité mondiales.

Dans cette optique, le Canada félicite le Président Obama d'avoir pris l'initiative d'organiser le sommet du Conseil de sécurité sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires (voir S/PV.6191). Nous nous engageons à veiller, de concert avec d'autres pays, à prévenir la prolifération des armes nucléaires et les nouvelles menaces terroristes. Pour trouver une solution diplomatique à ces problèmes, il faut mobiliser la volonté politique de façon à ce que tous les pays adhèrent à l'idée d'un monde exempt d'armes nucléaires.

(l'orateur poursuit en anglais)

À cette époque de l'année les feuilles des arbres changent de couleur dans mon pays. Ce spectacle impressionnant rappelle à tous les Canadiens leur devoir de protéger notre patrimoine naturel, l'un des plus majestueux du monde. Mais ni les frontières ni les saisons ne peuvent arrêter les ravages causés par les changements climatiques. Par conséquent, le Canada continue de plaider en faveur d'un accord mondial ambitieux sur la lutte contre les changements climatiques, après 2012, qui soit conforme aux principes et aux dispositions de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. De même, notre pays est favorable à une croissance mondiale durable, à faible émission de carbone.

Nous sommes résolus à prendre des mesures nationales pour réduire l'ensemble de nos émissions de gaz à effet de serre (GEF) de 20 % par rapport aux niveaux de 2006 d'ici à 2020, et de 60 à 70 %, d'ici à 2050. Le Canada est en outre un chef de file mondial dans la mise au point de technologies propres pour lutter contre les changements climatiques, y compris pour le captage et le stockage du carbone. Nous

sommes à la recherche d'un nouveau partenariat mondial pour la mise au point et le déploiement de ces technologies.

Lors de la réunion du Groupe des Huit (G-8) à L'Aquila et de la réunion des grandes économies, le Canada s'est joint à d'autres pays pour appuyer l'argument scientifique – suscite un large consensus – selon lequel l'augmentation de la température moyenne de la planète, au-dessus des niveaux préindustriels, ne devrait pas dépasser les 2 °C.

Ce phénomène mondial appelle une réponse également mondiale. C'est pourquoi le Canada souhaite que tous les émetteurs participent à cet effort international. Nous félicitons le Secrétaire général de nous avoir convoqués ici à un Sommet fructueux sur les changements climatiques, témoignage du rôle d'impulsion qui incombe naturellement à l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine. Toutes les grandes économies devront faire face à ce défi d'envergure mondiale. Cela doit se refléter dans le contexte d'un accord juste, équitable et efficace, à Copenhague, en décembre prochain.

L'adaptation aux conséquences des changements climatiques revêt une grande importance pour tous les pays. Elle doit occuper une place centrale dans le régime de lutte contre les changements climatiques après 2012, si nous voulons renforcer la résistance aux répercussions des changements climatiques. Le Canada apporte une contribution importante à un certain nombre d'initiatives dans ce domaine, y compris le Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques de la Banque mondiale. Nous continuons à appuyer les efforts internationaux pour que les pays les plus pauvres et les plus vulnérables puissent mieux s'adapter aux changements climatiques.

En tant que pays et puissance arctique, le Canada est fier d'exercer depuis longtemps sa souveraineté sur ce territoire de plus en plus prometteur. Il reconnaît en outre la responsabilité importante dont il doit s'acquitter envers les habitants du Nord, et en ce qui concerne le développement durable et la protection environnementale de la région. La coopération avec nos voisins arctiques et la poursuite pacifique de nos intérêts servent, et continueront de servir, de fondements à notre politique étrangère pour l'Arctique et de guider notre action dans la région. Par notre engagement bilatéral et multilatéral, – que ce soit à l'Organisation des Nations Unies, au Conseil de l'Arctique ou à la faveur de sa collaboration avec ses

partenaires arctiques –, le Canada continuera à jouer un rôle d'initiative important face aux enjeux arctiques, tels que la navigation, l'exploitation pétrolière et gazière, les contaminants et la biodiversité.

Depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, il y a 61 ans, le Canada œuvre énergiquement au renforcement du système mis en place par l'ONU dans le domaine des droits de l'homme, de façon à garantir la crédibilité et l'intégrité de mécanismes justes et équilibrés, visant à promouvoir les droits humains et les libertés fondamentales. Les droits humains occupent une place importante dans la politique étrangère canadienne et dans nos relations avec les États Membres. Au cours de son mandat au Conseil des droits de l'homme, qui a pris fin récemment, le Canada s'est attaché à faire en sorte que cette instance favorise un dialogue international constructif. Nous poursuivons notre action en faveur d'un Conseil des droits de l'homme efficace, attentif aux besoins des uns et des autres et crédible, qui respecte les principes qui ont présidé à sa création. Le Canada continuera à promouvoir le respect des droits humains fondamentaux ainsi que la liberté d'expression et d'association. De même, nous continuerons à défendre les personnes détenues injustement par les régimes les plus répressifs de la planète.

Il est dans l'intérêt de tous les États Membres de dégager la volonté politique requise pour que nos valeurs se traduisent par des actions concrètes et de veiller à ce que les responsables de violations des droits humains fondamentaux aient à rendre compte de leurs actes. De même, appuyer ceux qui s'attachent sincèrement à promouvoir les droits de leurs populations est un de nos objectifs communs.

Le Canada respecte ses engagements internationaux. Nous sommes en bonne voie de doubler notre aide internationale, qui passera à 5 milliards de dollars d'ici à 2010. Nous avons déjà respecté notre engagement de doubler l'aide accordée à l'Afrique entre 2003 et 2009. De plus, le Canada continuera à apporter une aide humanitaire aux populations touchées par des conflits et des catastrophes naturelles.

Le Canada, qui préside la configuration Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, s'emploie à combler le fossé entre l'aide humanitaire et le développement à long terme. Au cours de son mandat à la présidence du G-8, en 2010, le Canada veillera en priorité à ce que le G-8 soit davantage

comptable de ses actes et plus efficace. L'obligation de rendre des comptes signifie que nous devons respecter nos engagements. L'efficacité consiste à renforcer nos partenariats, y compris avec l'Organisation des Nations Unies, face à des défis comme la fragilité des États et la non-prolifération nucléaire. En juin 2010, le Canada coprésidera également le Sommet du G-20 avec la République de Corée, un pays ami.

Le redressement économique et la mise en place des bases nécessaires à une croissance durable, y compris au bénéfice des plus vulnérables, continueront de figurer en tête de nos priorités. Plus tôt cette semaine, le Premier Ministre du Canada, M. Stephen Harper, a annoncé une contribution concrète et novatrice en ce sens. C'est ainsi que, dans le prolongement de ses engagements antérieurs au G-20, le Canada contribuera à augmenter la capacité de prêt de la Banque africaine de développement, à hauteur de 2,6 milliards de dollars environ. La Banque pourra ainsi répondre rapidement aux besoins de ses membres emprunteurs, tout en poursuivant son action visant à réduire la pauvreté.

Dans le tourbillon des événements importants dont l'écho se fait entendre jusque dans ces murs, j'exhorte les représentants à ne pas perdre de vue la nécessité de reformer le Conseil de sécurité. Le Conseil est notre moyen d'action collectif le plus puissant. Mais nous pouvons et, en fait, nous devons rendre cet instrument plus efficace, plus accessible et plus souple, mieux adapté aux problématiques et aux possibilités d'une communauté internationale élargie.

Depuis longtemps déjà, le Canada appuie les efforts pour renforcer la capacité d'action du Conseil de sécurité face aux enjeux sécuritaires d'aujourd'hui. Il veille également à ce que cette instance soit plus représentative des régions du monde, particulièrement de l'Afrique qui a toujours été sous-représentée jusqu'ici. Toute réforme digne de ce nom doit se traduire forcément par une transparence et une responsabilisation accrues. Pour cela, il ne s'agit pas d'accorder à un petit nombre les privilèges déjà réservés à certains, mais plutôt de permettre un accès plus démocratique aux sièges électifs du Conseil de sécurité. Il faut aussi accroître les consultations et faire preuve d'une plus grande ouverture envers l'ensemble des États Membres de l'ONU.

En conclusion, ce bref rappel de notre responsabilité commune envers nos populations en matière de sécurité économique, environnementale et

nucléaire, peut nous laisser perplexes, voire préoccupés. Toutefois, il ne faut jamais oublier, dans ce combat apparemment inégal, que nous détenons les armes les plus efficaces qu'ait imaginées le génie humain : la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Xavier Esport Miró, Ministre des affaires étrangères et des relations institutionnelles de la Principauté d'Andorre.

M. Esport Miró (Andorre) (*parle en catalan; texte français fourni par la délégation*) : Je dois tout d'abord présenter mes excuses pour l'absence du chef du Gouvernement, M. Jaume Bartumeu Cassany, qui, en raison de contraintes dues à ses fonctions, n'a pas pu se déplacer pour assister au débat général.

C'est un grand honneur pour la Principauté d'Andorre et pour le Gouvernement que je représente, de pouvoir prendre la parole devant l'Assemblée générale. Les Andorrans, conscients de ce que représente le fait d'être un petit État au sein de l'Organisation des Nations Unies n'ont pas la prétention de marquer la politique internationale. Cependant, nous voulons démontrer de façon claire notre volonté de respecter et de défendre le droit international, les règles de bon voisinage et le principe de solidarité entre les peuples.

Notre cadre naturel est celui de l'Europe et nous souhaitons être reconnus non seulement pour des questions d'affinité culturelle et historique, mais également dans le domaine juridique et économique. Somme toute, nous partageons avec le reste de l'Europe la conception de la solidarité, au niveau interne et externe, et des relations internationales.

Nous disposons depuis 1993 d'un cadre constitutionnel qui nous permet de traduire ces principes dans la pratique afin qu'ils deviennent une réalité.

C'est précisément grâce à ce cadre constitutionnel, que le 10 août 2009, nous avons présenté un projet de loi d'échange d'informations en matière fiscale. Ce projet de loi, une fois débattu et amendé, a été approuvé par le Parlement le 7 septembre dernier.

C'est parce que nous avons la conviction que l'Andorre a été d'une parfaite loyauté internationale que nous avons voulu supprimer tout doute en la matière en suivant de façon précise les

recommandations de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et d'autres institutions internationales exprimées lors des réunions du G-20.

C'est un premier exemple – et d'autres suivront – qui indique que notre gouvernement a pour objectif prioritaire de montrer qu'il est disposé à s'adapter aux exigences et aux attentes de nos voisins européens et du reste de la communauté internationale. Nous sommes certains que nos efforts actuels et futurs seront appréciés et compris par l'ensemble des acteurs internationaux y compris par ceux qui, à un moment donné, ont douté de notre civisme. Nous sommes également certains que cette ère nouvelle nous permettra de fraterniser d'avantage avec l'Europe et avec les autres continents et d'approfondir nos liens internationaux ainsi que notre présence économique et humaine.

Dans le cadre de la nouvelle législation mentionnée précédemment, l'Andorre a établi des contacts et, dans certains cas, a signé des accords avec des États européens et envisage de le faire avec d'autres États, comme par exemple les États-Unis d'Amérique, l'Australie et l'Argentine. Il va sans dire que les négociations avec nos voisins les plus proches, la France, l'Espagne et le Portugal ont été prioritaires.

J'ajouterai, par ailleurs, que l'Andorre est frappée depuis au moins quatre ans par une crise structurelle, qui est à présent aggravée par la crise économique mondiale. Le monde ne peut pas résoudre notre crise. Nous devons le faire nous-mêmes. Pour revenir à ce qui nous intéresse, je peux assurer à l'Assemblée générale que notre gouvernement s'attache principalement à démontrer à la communauté internationale que l'Andorre s'acquitte de ses devoirs et a la ferme volonté de coopérer et de promouvoir les liens et la confiance au niveau international.

L'échange d'informations fiscales nous amènera nécessairement à signer des accords de double imposition fiscale et, partant, à renforcer nos relations avec des pays ayant à ce jour peu de liens avec l'Andorre. Ne s'agit-il pas d'un des objectifs constitutifs de l'Organisation des Nations Unies?

La législation évoquée précédemment a été au centre des débats de l'OCDE ces derniers mois. Elle aura des conséquences pour les demandes de données faites après l'entrée en vigueur des accords d'échange d'informations ou des conventions de double imposition.

Disons-le clairement : Les paradis fiscaux et l'opacité fiscale – montrés du doigt et dénoncés comme deux des grands fléaux financiers du XX^e siècle – sont deux domaines que tous les Andorrans veulent corriger. Notre position stratégique est claire et notre engagement est ferme.

En même temps, nous proposons de mener à terme une réforme tribulaire qui permettra d'allouer les ressources aux domaines prioritaires d'intérêt général et de montrer à l'Europe et au reste du monde notre volonté d'avoir des rapports clairs, transparents et responsables. Cette réforme donnera à nos entrepreneurs et nos professionnels la possibilité d'exporter des biens et des services depuis l'Andorre dans des conditions d'égalité. Les entreprises internationales pourront alors envisager d'investir en Andorre dans un cadre juridique stable.

J'espère sincèrement qu'il n'y aura plus de doutes quant à la volonté de mon gouvernement de faire face aux problèmes économiques qui ont été au cœur des débats internationaux ces derniers mois. Le besoin d'avancer vers une plus grande transparence dans l'activité financière donnera à l'Andorre la légitimité nécessaire pour demander à la communauté internationale d'agir dans cette même direction. Nous avons compris et constaté que le système économique mondial, mis en place au XX^e siècle, est devenu obsolète.

Il est essentiel que les organisations internationales ainsi que l'ensemble des acteurs politiques, économiques et sociaux fassent un effort de transparence. Nous pensons que la réforme du système économique international doit être menée à bien dans les plus brefs délais, de façon rigoureuse et crédible. Cette réforme doit être dirigée par l'Organisation des Nations Unies, en étroite collaboration avec la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce.

Afin de faire face à ce défi et à des défis futurs, il sera cependant nécessaire de moderniser l'Organisation, en revitalisant l'Assemblée générale et en réformant le Conseil de sécurité. Ces objectifs ainsi que la cohérence du système des Nations Unies devraient intégrer, à notre sens, le droit à l'égalité entre les sexes.

Ainsi, l'Andorre conçoit qu'elle doit disposer de normes et de règles justes, claires et internationalement reconnues afin de pouvoir donner confiance aux Andorrans, aux entrepreneurs et aux travailleurs. Elle

comprend que les obligations issues de la situation financière internationale, qui sont de promouvoir la transparence et les mécanismes de régulation des activités financières, s'adressent à tous les États.

Il ne fait aucun doute que résoudre la crise financière internationale est une de nos priorités. Cependant, nous devons porter notre attention sur d'autres problèmes qui touchent la communauté internationale. Il s'agit du changement climatique. Cela a déjà été dit dans cette Assemblée, le changement climatique est l'un des plus graves défis auquel l'humanité ait jamais été confrontée.

Le Gouvernement andorran salue les efforts menés par l'Organisation des Nations Unies dans le but de mobiliser la communauté internationale. Comme nous l'a rappelé devant cette Assemblée (voir A/64/PV.3) le chef de l'État français et Coprince d'Andorre, Nicolas Sarkozy, il faut que chaque État s'engage de façon ferme. L'engagement de l'Andorre dans le cadre de la lutte contre les effets du changement climatique est réel. Notre État a ratifié en effet, au cours de cette année la Convention pour la protection de la couche d'ozone.

Nous espérons qu'à la Conférence de Copenhague, au mois de décembre prochain, un nouvel accord sur le climat, équitable, efficace et ambitieux du point de vue scientifique, sera adopté. Afin que le résultat de cette conférence soit positif, il est indispensable de faire participer l'ensemble de la société, et principalement les jeunes générations.

Le droit à la santé est fondamental puisqu'il permet de promouvoir le développement durable en Europe et dans le reste du monde. De nouveaux défis importants se présentent dans le secteur de la santé. La nouvelle grippe est une question d'actualité. Le Gouvernement andorran a décidé de pallier ces effets en vaccinant une grande partie de la population. La mise en œuvre de cette décision a été réalisée en coopération avec les États voisins et avec l'Organisation mondiale de la santé. D'autre part, il est intéressant de noter que les principautés de Monaco et d'Andorre ont joint leurs forces pour financer, pendant quatre ans, un projet de réduction de la vulnérabilité des femmes en âge de procréer à cause de la crise alimentaire qui étouffe Madagascar. Ce sont deux exemples de coopération fructueuse et réussie entre différents acteurs internationaux.

La responsabilité de protéger les populations contre le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage

ethnique et les crimes contre l'humanité nous rappelle, une fois de plus, le besoin de coopérer de façon responsable. Il est essentiel que les puissances mondiales, les pays de moyenne et de petite dimension coopèrent. Nous sommes tous nécessaires car nous peuplons cette Terre.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur dans le débat général pour la présente séance. Cependant, plusieurs représentants ont demandé à exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux représentants que les déclarations au titre du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde intervention, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Salsabili (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je voudrais qu'il soit pris acte de notre position sur deux points qui ont été soulevés lors des séances plénières de l'Assemblée générale de ce matin et de cet après-midi. Je tiens tout d'abord à clarifier et rejeter les allégations et les interprétations erronées relatives aux activités nucléaires pacifiques de l'Iran et au traitement réservé à des manifestants. Je m'exprimerai ensuite sur le deuxième point, à savoir les déclarations inacceptables concernant trois îles iraniennes du Golfe persique.

Premièrement, s'agissant des allégations et des interprétations erronées relatives aux activités nucléaires pacifiques de l'Iran et au traitement réservé à des manifestants, formulées par un petit nombre de délégations européennes et autres – notamment les délégations néerlandaise, slovaque, autrichienne et canadienne – la délégation de la République islamique d'Iran voudrait dire que ces allégations, qui suscitent craintes et préoccupations, sont totalement fausses et infondées. Les activités nucléaires iraniennes sont, et ont toujours été, menées à des fins pacifiques. Elles ne représentent donc aucune menace. Les rapports de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) attestent la nature pacifique des activités nucléaires iraniennes.

En tant que partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), la République islamique d'Iran respecte ses obligations juridiques en vertu du Traité, ainsi que l'accord de garanties qu'elle a conclu avec l'AIEA. Toutefois, nous sommes résolus à exercer notre droit légitime de développer des technologies d'énergie nucléaire. Cette politique est fondée sur un programme à long terme qui

visé à répondre aux besoins énergétiques croissants de notre pays. La création d'une nouvelle centrale d'enrichissement est donc rigoureusement conforme à l'accord de garanties de l'Iran avec l'AIEA.

Pour répondre aux allégations absurdes de dissimulation formulées à l'encontre de mon pays, je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur la déclaration publiée hier par la porte-parole de l'AIEA, qui a confirmé que l'Iran avait déjà informé l'AIEA à ce propos.

Plutôt que de se concentrer de manière injustifiée sur des installations nucléaires soumises à garanties et destinées à des utilisations pacifiques, ce qui est contre-productif et constitue une dangereuse diversion, il vaudrait mieux s'occuper de la menace actuelle de prolifération que représentent les installations secrètes et non soumises à garanties de stockage d'armes nucléaires du régime sioniste. Nous exhortons les membres de l'Union européenne à ne pas fermer les yeux sur cette menace réelle de prolifération et, à cet égard, à abandonner leur approche incohérente en matière de non-prolifération.

En ce qui concerne les allégations de mauvais traitements à l'égard de manifestants, il convient de mentionner que les lois de la République islamique d'Iran sont fondées sur l'interdiction d'infliger des mauvais traitements sous quelque forme que ce soit aux personnes. Ce principe fondamental est consacré dans la Constitution. Afin de garantir son respect effectif, celle-ci prévoit non seulement des sanctions pour quiconque, ne tenant pas compte de cette interdiction, commettrait des actes de mauvais traitements et de torture, mais également des dispositions pour assurer la protection juridique des victimes de mauvais traitements.

J'en viens maintenant au deuxième point au sujet duquel je souhaite exercer mon droit de réponse, à savoir les revendications inacceptables des Émirats arabes unis qui portent atteinte à l'intégrité territoriale de la République islamique d'Iran, mentionnées également par d'autres orateurs. Cet après-midi, le Ministre des affaires étrangères des Émirats arabes unis a formulé des revendications inacceptables au sujet des trois îles iraniennes situées dans le Golfe persique, à savoir Bu Musa, Tonb-e Bozorg et Tonb-e Kuchak. La République islamique d'Iran rejette catégoriquement ces revendications, qui portent atteinte de manière intolérable à l'intégrité territoriale iranienne. Nous insistons sur le fait que ces trois îles, qui sont situées

dans le Golfe persique, font depuis toujours partie intégrante du territoire iranien. En conséquence, elles relèvent de la souveraineté iranienne.

La République islamique d'Iran, tout en soulignant sa détermination à poursuivre des relations fraternelles, amicales et de bon voisinage avec les Émirats arabes unis voisins, répète que toutes les actions et mesures prises sur l'île iranienne de Bu Musa l'ont été dans le cadre de l'exercice des droits souverains de la République islamique d'Iran, et conformément aux accords découlant des documents échangés en 1971. La République islamique d'Iran est disposée à poursuivre ses pourparlers bilatéraux avec les responsables pertinents des Émirats arabes unis, en vue de supprimer tout malentendu qui pourrait exister à cet égard.

En outre, la République islamique d'Iran tient à souligner que le seul nom, qui soit exact, universellement et historiquement reconnu, de la mer située entre l'Iran et la Péninsule arabique, comme l'ONU l'a elle-même également souligné, est Golfe persique. Par conséquent, tout autre terme inventé pour désigner cette étendue d'eau est totalement infondé, absolument inacceptable et sans aucune valeur sur les plans juridique, géographique ou politique.

M. Starčević (Serbie) (*parle en anglais*) : La délégation de la République de Serbie est tenue d'exercer son droit de réponse suite à l'allocation prononcée aujourd'hui par le Premier Ministre de la République d'Albanie.

Il est regrettable que le Premier Ministre se soit servi de la tribune de l'Assemblée générale pour intervenir directement dans les affaires intérieures d'un État voisin Membre de l'Organisation des Nations Unies en soutenant une tentative de sécession menée par la minorité de souche albanaise dans la province serbe du Kosovo.

À cet égard, les propos du Premier Ministre qui a affirmé que la déclaration unilatérale d'indépendance – laquelle est contraire aux principes fondamentaux du droit international, à la Charte des Nations Unies et à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité – « est devenue un facteur important de paix et de stabilité en Europe du Sud-Est » (voir supra) ne correspondent pas à la réalité. Cet acte irresponsable n'a fait qu'aggraver et compliquer davantage la situation dans notre région. Il est également déplorable que le Premier Ministre albanais ait exprimé son appui à la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo alors que la

Cour internationale de Justice, autorité judiciaire suprême de l'Organisation des Nations Unies, examine actuellement la question de la légalité de la tentative de sécession du Kosovo.

Contrairement à ce qu'affirme le Premier Ministre, les tensions interethniques au Kosovo ne se sont pas apaisées mais sont en sommeil dans l'attente incertaine des prochains événements : quand aura lieu la prochaine attaque contre les membres de la communauté serbe au Kosovo? Les Serbes du Kosovo sont aujourd'hui la communauté la plus menacée en Europe. Dans ce contexte, il est cynique d'affirmer que « de nombreuses familles serbes reviennent au Kosovo pour bâtir un futur dans leur pays ». Le retour de Serbes ou de membres d'autres groupes ethniques non albanais, expulsés par la force, n'a même pas commencé.

Depuis sa déclaration unilatérale d'indépendance, le Kosovo est devenu un terrain propice à toutes sortes d'activités illicites, comme le savent bien les deux missions internationales menées au Kosovo, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et la Mission état de droit menée par l'Union européenne au Kosovo.

La question est mal vue et nous ne devons pas nous attendre à ce que le Premier Ministre de la République d'Albanie en parle. D'autres pays européens le font, même si c'est encore à voix basse. Néanmoins, la vérité sur le Kosovo comme « facteur de paix et de stabilité » commence à être connue, mais elle ne va pas exactement dans le sens que le Premier Ministre albanais a voulu lui donner.

M. Al-Nahyan (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à m'excuser de prendre la parole à cette heure tardive, mais je me vois obligé d'exercer mon droit de réponse suite aux observations du représentant de l'Iran au sujet des trois îles émiriennes occupées. Ma délégation exprime de nouveau ses regrets, comme elle le fait depuis des années, devant les allégations répétées chaque année par le représentant iranien qui vont à l'encontre de la réalité historique, juridique, géographique et démographique, attestée par des documents, de la situation de trois îles des Émirats arabes unis – la Grande-Tumb, la Petite-Tumb et Abou Moussa – occupées par la République islamique d'Iran depuis 1971.

En conséquence, conformément à la Charte des Nations Unies et aux dispositions pertinentes du droit

international, nous appelons une nouvelle fois le Gouvernement iranien à prouver sa bonne volonté et ses bonnes intentions pacifiques envers les Émirats arabes unis en engageant des négociations, sans conditions, bilatérales, directes et sérieuses avec nous en vue de mettre fin de manière définitive à l'occupation de ces trois îles et de les restituer aux Émirats arabes unis car elles font partie intégrante du territoire souverain de notre pays, de son espace aérien, de son plateau continental et de sa zone économique exclusive, qui ne sauraient être divisés; ou en acceptant de demander à la Cour internationale de Justice un avis juridique sur cette question, comme cela a été fait dans le cas d'autres questions importantes analogues.

La délégation émirienne rappelle que toutes les actions entreprises par l'Iran sur ces îles sont dénuées de tout effet et ne confèrent ni droits ni obligations à la force occupante.

M. Stastoli (Albanie) (*parle en anglais*) : Je prends la parole pour exercer mon droit de réponse à l'intervention que vient de faire le représentant de la Serbie.

La République du Kosovo est une réalité indéniable et nous savons tous que, tôt ou tard, nous devons tous l'accepter, en dépit de la rhétorique politique archaïque qui, récemment encore dans les Balkans, a attisé les pires conflits depuis la seconde guerre mondiale. Le moment est venu de se tourner vers l'avenir avec respect et intégrité et de renoncer une fois pour toutes aux discours nationalistes qui entravent le développement de cette région et son intégration dans la famille européenne.

Il n'y a pas de consensus mondial sur cette question. Certains États ont reconnu le Kosovo, d'autres ont indiqué avoir besoin de plus de temps. Mais on ne peut nier le fait que le nombre de pays l'ayant reconnu, 63 à ce jour, ne cesse d'augmenter.

À notre avis et selon notre analyse, le Gouvernement kosovar a, en l'espace de deux ans, pris des mesures très importantes et courageuses pour mettre en place toutes les conditions et structures nécessaires au retour des membres de la communauté serbe dans leurs foyers. Des programmes spéciaux ont été mis au point et des fonds alloués en vue de la réalisation de cet objectif. Il est un fait que le nombre de personnes retournant chez elles a considérablement augmenté. Nous ne sommes pas les seuls à reconnaître que la République du Kosovo a pris toutes les mesures requises non seulement pour restaurer et préserver le

patrimoine religieux et culturel de chaque citoyen mais aussi pour le promouvoir autant que possible.

L'Albanie se réserve le droit de prôner l'indépendance de la République du Kosovo car il s'agit d'un État voisin qui, encore récemment, subissait les conséquences terribles d'une guerre atroce menée à nos portes, au cours de laquelle, en l'espace de sept jours, 500 000 réfugiés ont traversé la frontière pour échapper aux horreurs infligées par un système tyrannique. Nous ne souhaitons pas qu'une situation

aussi horrible se reproduise. Bien au contraire, nous regardons vers l'avenir, un avenir de coopération, de paix et de stabilité dans lequel tous les pays, tous les peuples et toutes les nations œuvreront de concert à la réalisation d'un objectif commun : l'intégration européenne.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Nous venons d'entendre le dernier orateur au titre du droit de réponse.

La séance est levée à 20 h 50.